

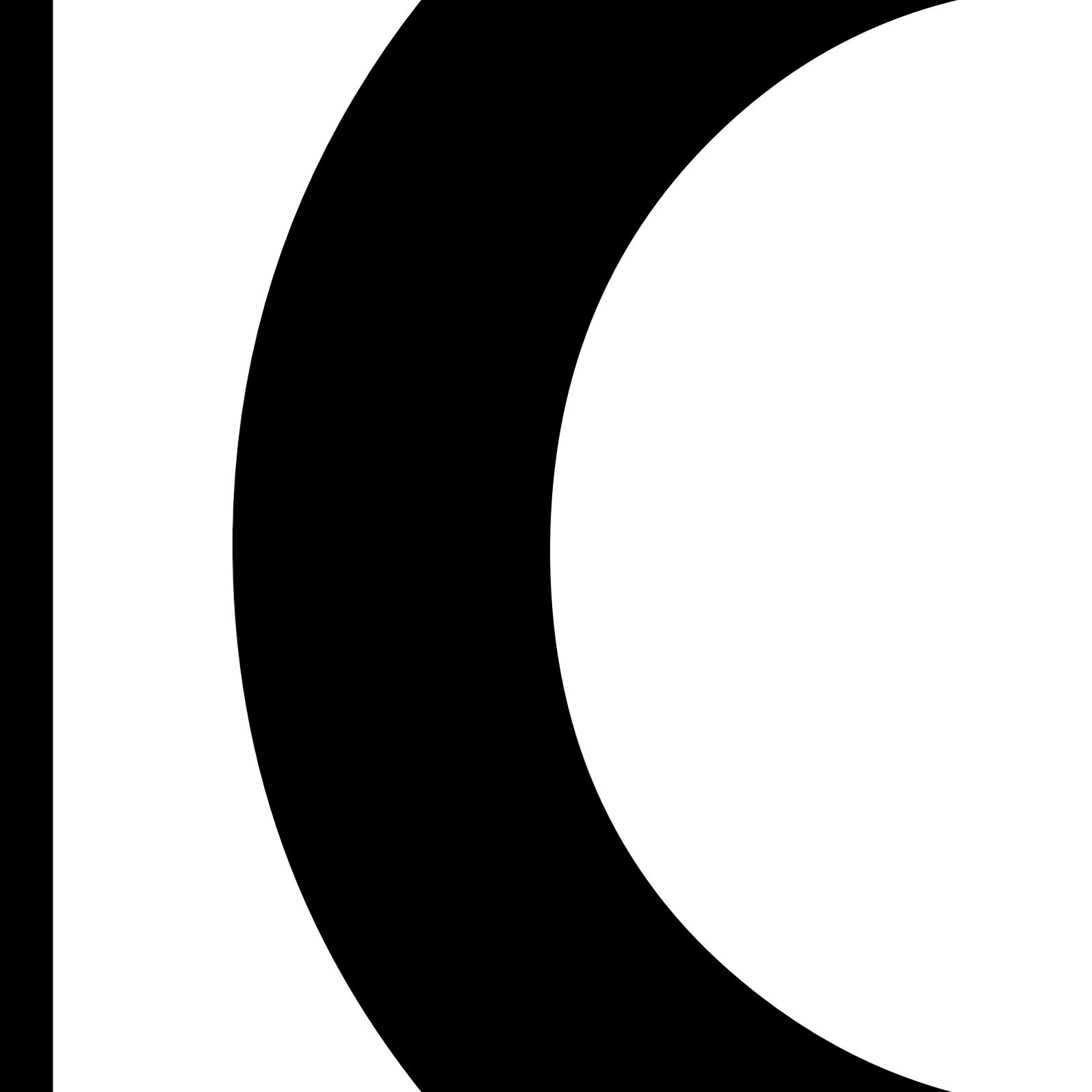
# NON

Choix  
de textes en  
langue française  
de la bibliothèque  
municipale de  
Besançon

PAMPHLETS, BRÛLOTS  
ET AUTRES TEXTES  
POLÉMIQUES

**B A M** BIBLIOTHÈQUES ET  
ARCHIVES MUNICIPALES

Ville de  
**Besançon**





« La haine est sainte. Elle est l'indignation des cœurs forts et puissants, le dédain militant de ceux que fâchent la médiocrité et la sottise. Haïr c'est aimer, c'est sentir son âme chaude et généreuse, c'est vivre largement du mépris des choses honteuses et bêtes. La haine soulage, la haine fait justice, la haine grandit. »

Émile Zola, *Mes haines*. Paris, 1866.



## PAPIERS DE RÉVOLTE, PAPIERS D'HISTOIRE

**L**e pamphlet. Voilà bien un mot qui sent le propos virulent, rageur ou assassin, tout entier distillé entre lignes et mots, distribué furtivement sous le manteau, sorti des presses clandestines par petits paquets ficelés, habillement dissimulés et passant dans la foule, de mains en mains, pour se retrouver bientôt jusque dans la poche des courtisans, au plein cœur du pouvoir, où sa lecture fait maintenant bruissier la cour dans des odeurs de scandale et de curiosités malsaines et fanatiques.

C'est là le pamphlet des temps anciens, quand la main qui les tenait était de droit divin et que la seule critique possible de ses inattaquables institutions trouvait refuge et raison d'être dans ces petits papiers tout entiers fait pour salir et écorner la réputation des uns ou l'absolutisme des autres.

La liberté d'expression est alors une sorte d'inconcevable gros mot, qu'on ne peut même imaginer et dont la conquête passera pour beaucoup par le pamphlet. Il n'y a qu'à voir ce que la Révolution, qui en avait fait le principe essentiel des aspirations vers l'égalité et la fraternité, en récoltera comme moisson : une pluie de libelles, de déclamations, d'outrecuidances et d'injures beaucoup plus

faits pour ruiner de réputation l'ennemi désigné que pour y proclamer les bienfaits et les vertus du nouvel ordre établi.

On vient de faire table rase d'un monde vieux de 1000 ans. Reconstruire paraît une sorte de néant devant lequel les ambitieux se tiennent, debout, prêts à en découdre, les armes à la main et la plume acérée.

Les décennies qui suivent sont, tour à tour, celles des nostalgies d'hier et de l'apogée des Empires. La voix de l'étincelant Chateaubriand marque ce temps et s'y illustre dans une charge un peu vaine contre un monarque déchu, où la rancœur inspire ce prince des lettres.

Un semblant de liberté va s'emparer des esprits, qui met la caricature à l'honneur, nouvelle façon de dénoncer, plus cruelle encore, peut-être, où les talents s'affirment. L'art, en s'émancipant, est passé au bourgeois ; petit progrès.

Dans cette Europe qui colonise à tout va, où la prospérité de quelques-uns naît des malheurs, de la misère et de l'exploitation de beaucoup, une grande voix s'impose, des côtes d'une petite île de l'exil, et se met à enfler par-dessus les mers sans que rien puisse désormais l'arrêter. Victor Hugo, le génie des lettres, est en guerre. Un trône vacille, durablement, avant l'humiliation de Sedan.

1870 marque le temps d'une ère nouvelle. Le pamphlet y est désormais de tous les combats,

de toutes les luttes dans ce pays ravagé par la guerre des idées. Une vraie dramaturgie voit le jour qui trouve son apothéose quand Émile Zola, le 13 janvier 1898, couvre la une du journal L'Aurore d'un « J'accuse » majuscule. Cette liberté de la presse ... lui vaut... un an de prison, 3000 francs d'amende et un an d'exil.

La République se politise à outrance. Des plumes brillantes font du libelle un genre à part entière où chacun trouve sa petite gloire dans l'excès des mots et jusqu'au simplisme des idées. Une reine trop dépensière et frivole, une impératrice vautrée dans la boue des quolibets ne sont plus de mode ! Des idées, des races, des religions sont stigmatisées par pans entiers. La violence est dans la rue comme dans les journaux avec une passion désordonnée et excessive entre trois temps de guerre qui n'ont pas pu ni voulu oublier l'ennemi d'hier et qui s'obstinent à chercher, à l'intérieur des frontières, celui d'aujourd'hui.

Le schématisme, l'obsession intellectuelle, les rancœurs inavouées, la chasse aux soi-disant coupables de tout et de rien ajouté aux talents des plus grands engendrent des plumitifs majeurs et monstrueux à la lecture desquels l'honnête homme, pris entre deux feux, ne peut qu'hésiter entre admiration et dégoût. L'un d'eux est au Panthéon des Lettres françaises sans que le temps permette d'oublier ses dramatiques égarements et ses viscérales vindictes. Louis-Ferdinand Céline en est le maître incontesté et Lucien Rebatet son disciple.

Le pamphlet n'est pas mort. Il continue de prendre toute sa place dans le cours actuel de notre quotidien, en ces temps où la rapidité – souvent excessive – de l'information, l'inévitable simplisme qui l'accompagne, paraissent avoir produit la perte de ce temps de la réflexion qui fait grand le raisonnement. Tout est désormais, bien souvent, d'émotion, de certitudes, de caricature et d'outrance. Aux textes d'hier, l'image s'impose, pamphlétaire à elle seule plus qu'il n'y pouvait paraître.

L'exposition savante qui s'ouvre ici n'en est pas moins passionnante, riche d'enseignements et de leçons à retenir dans notre monde sans doute trop enclin au pessimisme comme à l'exagération. Elle nous dit la place de l'imprimé au cœur de la fabrication de l'Histoire. Entre révolte pour les libertés opprimées et appels à la haine, elle brosse le récit des passions françaises.

Elle nous montre, à partir de nos riches collections, un aspect bien inédit et peu connu jusqu'alors de ce fonds prestigieux de la bibliothèque municipale. Que leurs auteurs en soient remerciés, chaleureusement, et que le public y trouve le plaisir d'une lecture sans doute à nulle autre pareille.

**Jean-Louis Fousseret**

Maire de Besançon  
Président du Grand Besançon

Texte et notices

**Henry Ferreira Lopes**

Directeur de la bibliothèque  
municipale

Conclusion

**Renaud Bueb**

maître de conférences  
en histoire du droit,  
Université de Franche-Comté

L'auteur remercie vivement

**Marie-Claire Waille**

et **Pierre-Emmanuel Guilleray**

conservateurs au fonds ancien  
de la bibliothèque, pour leur  
relecture attentive et leurs  
suggestions pertinentes.

## SOMMAIRE

- 11 INTRODUCTION
- 15 LA LONGUE ET DIFFICILE  
CONQUÊTE DE LA LIBERTÉ  
D'EXPRESSION
- 19 QUELQUES THÈMES  
RÉCURRENTS
- 26 DE LA RÉFORME À  
L'ABSOLUTISME : LES  
RHÉTORIQUES DE LA COLÈRE
- 29 *Le réveille-matin des Français  
et de leurs voisins. Composé  
par Eusèbe Philadelphe  
Cosmopolite, en forme de  
dialogue*
- 31 *Discours merveilleux de la  
vie, actions et déportemens  
de la royne Catherine de  
Médicis, mère de François II,  
Charles IX, Henry III, rois de  
France*
- 33 Jean Boucher, *Vie et faits  
notables de Henry de Valois*
- 35 *Satyre Ménippée : de la vertu  
du Catholicon d'Espagne et de  
la tenuë des estats de Paris*
- 37 Jean Boucher, *Sermons de la  
simulée conversion et nullité  
de la prétendue absolution  
de Henri de Bourbon, prince  
de Béarn, à Saint-Denys en  
France le dimanche 25 juillet  
1593*
- 38 *Mazarinades*
- 39 [Savinien de Cyrano de  
Bergerac ?], *Le ministre d'État  
flambé*
- 41 Jean Beaudeau, marquis  
de Chanleu, *Lettre d'avis à  
Messieurs du Parlement de  
Paris écrite par un provincial*
- 43 Louis de Montalte [Blaise  
Pascal], *Les Provinciales ou  
Lettre écrites par Louis de  
Montalte à un provincial de ses  
amis et aux RR. PP. Jésuites  
sur le sujet de la morale et de  
la politique de ces pères*
- 47 François-Paul de Lisola,  
*Bouclier d'estat et de justice  
contre le dessein manifestement  
découvert de la monarchie  
universelle, sous le vain  
pretexte des prétentions de la  
reynne de France*
- 49 *Les soupirs de la France  
esclave qui aspire après la  
liberté*
- 50 LES MURMURES DE LA  
SÉDITION
- 53 Roger de Bussy-Rabutin,  
*Histoire amoureuse des Gaules*
- 55 M. de Castres du Crenay  
[frères Quesnel], *L'almanach  
du diable contenant des  
prédictions très curieuses et  
absolument infaillibles pour  
l'année 1737*
- 57 Clément-Ignace de Rességuier,  
*Voyage d'Amatonthe*
- 59 Jacques Rochette de la  
Morlière, *Les lauriers  
ecclesiastiques ou campagnes  
de l'abbé de T\*\*\**
- 60 M. de Cas\*\*\* [Voltaire],  
*Relation de la mort du  
chevalier de La Barre à  
monsieur le marquis de  
Beccaria*
- 63 Jean-Baptiste Coquereau,  
*Mémoires concernant  
l'administration des finances  
sous le ministère de M. l'abbé  
Terrai, contrôleur général*
- 65 Francaleu [Pierre-François  
Boncerf], *Les inconvénients des  
droits féodaux*
- 67 [Mathieu-François Pidensat  
de Mairobert], *Anecdotes sur  
M. la comtesse du Barri*
- 69 *Procès instruit  
extraordinairement contre  
M. de Caradeuc*
- 73 [Charles Théveneau de  
Morande], *Le gazetier cuirassé  
ou anecdotes scandaleuses sur  
la cour de France*
- 75 *Étrennes à la vérité ou  
almanach des aristocrates*
- 77 Féthémesi [Jean-Claude  
Hippolyte Méhée de la Touche],  
*La queue de Robespierre ou  
les dangers de la liberté de la  
presse. Paris 9 fructidor, an 2  
de la République française une  
et indivisible*
- 78 VITUPÉRATIONS
- 80 Joseph de Maistre,  
*Considérations sur la France*

« Nous savons aujourd'hui que, de tous les genres littéraires, le pamphlet est le plus redoutable – du moins pour celui qui s'y adonne. Lorsqu'un jeune écrivain s'est dit dans son cœur : « Je suis un polémiste-né... » et qu'il a résolu de céder à toutes les exigences de sa vocation, il embrasse une carrière dont il est bien loin d'imaginer où elle risque d'aboutir – à quel poteau sinistre, car il est entendu que le premier devoir du pamphlétaire est de s'abandonner à son démon et d'aller de calomnie en calomnie et d'outrage en outrage aussi loin que ce démon l'exige. Il faut reconnaître que le consentement de la galerie, l'universelle indulgence dont un polémiste bénéficie, le trompent souvent sur la portée de ce qu'il écrit. Ce qui aurait paru abominable sous la plume d'un écrivain pondéré, ce qui nous eût fait horreur, nous le pardonnons trop aisément aux frénétiques professionnels. »

François Mauriac, « Les leçons d'un verdict » dans *Le Figaro*, [au sujet de la condamnation à mort de Lucien Rebatet], 26 novembre 1946.

## SOMMAIRE (SUITE)

- 83** François-René de Chateaubriand, *De Buonaparte, des Bourbons et de la nécessité de se rallier à nos princes légitimes pour le bonheur de la France et celui de l'Europe*
- 85** Léon Bloy, *Le pal, pamphlet hebdomadaire*
- 87** Léon Daudet, *Le stupide XIX<sup>e</sup> siècle, exposé des insanités meurtrières qui se sont abattues sur la France depuis 130 ans, 1789-1919*
- 89** Henri Béraud, *Faut-il réduire l'Angleterre en esclavage ?*
- 91** Georges Bernanos, *Les grands cimetières sous la lune*
- 92** Louis-Ferdinand Céline, *Bagatelles pour un massacre*
- 94** Lucien Rebatet, *Les décombres*
- 97** Jean-Edern Hallier, *L'honneur perdu de François Mitterrand*
- 99** Philippe Muray, *L'empire du bien*
- 101** Marc-Édouard Nabe, *Non*
- 103** Jean Clair, *Malaise dans les musées*
- 105** LES RÉFRACTAIRES
- 106** Charles Nodier, *La Napoléone*
- 108** Paul-Louis Courier, *Pamphlet des pamphlets*
- 110** Eugène Desmares, *Les Métamorphoses du jour, ou La Fontaine en 1831*
- 112** Timon [Louis-Marie de Lahaye de Cormenin], *Feu ! Feu !*
- 114** Victor Hugo, *Napoléon le Petit*
- 116** Hippolyte Magen, *La femme de César. Biographie d'Eugénie Kirpatrick Théba de Montijo, impératrice des Français*
- 118** Édouard Ordinaire, *Du perfectionnement de la race préfectorale*
- 121** Émile Zola, *L'affaire Dreyfus. Lettre à la France*
- 123** Julien Benda, *La trahison des clercs*
- 125** Paul Nizan, *Les chiens de garde*
- 126** Guy Hocquenghem, *Lettre ouverte à ceux qui sont passés du col mao au Rotary*
- 128** Daniel Lindenberg, *Le rappel à l'ordre : enquête sur les nouveaux réactionnaires*
- 130** CONCLUSION

Les textes rassemblés dans cette exposition partagent un point commun : leur publication à l'époque a suscité la polémique, parfois le scandale. Polémique née de la virulence des propos, de l'outrage aux convenances et aux bonnes mœurs, de la remise en cause des doctrines établies, des attaques explicites contre des personnes vivantes. Le livre imprimé, et plus particulièrement le petit livre de quelques dizaines de pages, aussi vite composé que vite imprimé, est au cœur des controverses de notre histoire politique et sociale. La démultiplication qu'autorise l'impression, l'accroissement constant de l'alphabétisation de la société française du XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours, avec une nette accélération durant le XIX<sup>e</sup> siècle, ont permis l'émergence d'un public avide de prendre part aux débats de son temps.

Il s'agit souvent de dénoncer, de révéler au grand jour ce qui était caché, de menacer de la colère populaire, de ridiculiser. En un mot, il s'agit en peu de phrases et avec la plus grande économie de moyens, de convaincre le plus grand nombre. Parfois au risque de la poursuite judiciaire, voire de l'emprisonnement ou de sa vie. Et c'est là une des caractéristiques de la production de ces écrits : c'est « pour de vrai ». Écrire implique, écrire engage, écrire coûte. L'écrivain descend dans l'arène pour livrer un combat souvent inégal. Il paie parfois son audace par la disgrâce, l'exil ou la prison sous l'Ancien régime, plus tard par l'ostracisme, le déshonneur ou la perte d'une situation sociale enviable. De façon assez théâtrale, François-René de Chateaubriand n'hésite pas à écrire en préface à son pamphlet

sur Bonaparte <sup>1</sup> : « En cas de revers, il n'y avait que la fuite la plus prompte qui pût me dérober à la mort. » À l'autre bout du siècle, Émile Zola est ruiné et doit fuir en Angleterre après la condamnation en justice de son célèbre *J'accuse*. Les auteurs de ces écrits sont aujourd'hui plus ou moins connus. Quelques-uns sont tombés dans un oubli complet ; d'autres ont rejoint le panthéon littéraire national. Certains ne doivent leur postérité qu'à leurs talents de polémiste. D'autres au contraire ont peu pratiqué le genre ; cette production demeure marginale dans leur œuvre.

Un pamphlet obéit à un certain formalisme et à des codes implicites : un texte bref, un style percutant, une rhétorique de l'excès... La tradition du texte polémique s'est peu à peu constituée, par sédimentation des exemples anciens. Elle a ses grands noms : Paul-Louis Courier, Émile Zola, Georges Bernanos. Elle a aussi ses parias qui quoique talentueux se sont fourvoyés dans l'ignominie et l'abjection : Louis-Ferdinand Céline, Lucien Rebatet...

Une part belle est faite à l'éloquence. Sans éloquence, sans formules tranchantes et péremptoires, pas de persuasion. Il y a toujours dans ce discours de vieilles ficelles de *basoche* et ce n'est pas sans raison que l'on trouve parmi les pamphlétaires des avocats, des journalistes et des tribuns politiques. La formule qui fait mouche sera toujours préférable au raisonnement impeccable mais froid.

Le pire y côtoie souvent le meilleur. Le plumitif en mal de reconnaissance, le jeune auteur ambitieux qui aspire à une notoriété rapide n'hésitent

<sup>1</sup> François-René de Chateaubriand, *De Buonaparte et des Bourbons et de la nécessité de se rallier à nos princes légitimes pour le bonheur de la France et celui de l'Europe*. Paris, 1814. Préface à la seconde édition.

pas à y recourir. Dans un milieu littéraire où la concurrence est forte, le pamphlet demeure toujours un moyen rapide de se distinguer et de se faire connaître du plus grand nombre. Pierre Bourdieu<sup>2</sup> a analysé comment le scandale permet de faire vibrer cette caisse de résonance qu'est le milieu intellectuel et littéraire parisien. Ce fut le cas d'Émile Zola, jeune journaliste ambitieux, publiant avec fracas *Mes haines*<sup>3</sup> à l'âge de 26 ans. On pourrait, toute forme de comparaison s'arrêtant là, rappeler l'irruption à 27 ans de Marc-Édouard Nabe par le scandale de la parution d'*Au régal des vermines*<sup>4</sup> devant un Bernard Pivot stupéfait mais ravi par la prestation de son invité sur le plateau d'*Apostrophes*<sup>5</sup>. Nabe est un *bon client* et ne déçoit que rarement. C'est l'assurance de l'énormité de la polémique et de son retentissement en échos consécutifs qui bruissent longtemps.

Au-delà du combat pour la vérité, perce chez certains écrivains, le goût de la transgression, de la provocation gratuite, ce souverain besoin de déplaire. Ainsi Léon Bloy n'hésite pas à écrire dès la première phrase de son éphémère journal, *Le Pal*, dont il est à la fois le rédacteur en chef et le seul contributeur : « J'ai longtemps cherché le moyen de me rendre insupportable à mes contemporains. »

Les écueils néanmoins sont nombreux : mordre ne suffit pas à faire d'un jeune ambitieux un polémiste talentueux. Encore faut-il viser juste et maîtriser le sens de la formule qui fait mouche. L'exagération, l'outrance, l'insulte sont inhérents au genre. « Je déclare mon irrévocable volonté de manquer essentiellement de modération, d'être

toujours imprudent et de remplacer toute mesure par un perpétuel débordement » ajoute Léon Bloy<sup>6</sup>. Le langage devient une arme de guerre avec laquelle il convient de tuer symboliquement son adversaire en quelques formules lapidaires, en recourant si besoin à des approximations, à quelques malhonnêtetés. Il s'agit de ridiculiser et de mettre les rieurs de son côté. Mais la recherche du bon mot, du trait d'esprit et de la formule cinglante peut rapidement tourner à vide, au procédé de style et à l'imprécation vaine. Et l'injure à la diffamation, le déshabillage des apparences à la pornographie, la crudité des mots à la vulgarité.

Nous touchons là une des limites de la littérature polémique. Plus que toute autre forme d'écriture, elle est le chemin ardu sur une ligne de crête, entre deux précipices. Il est si facile de choir de la dénonciation dans l'ordure et de se métamorphoser de David frondeur en chien enragé. Chantal Thomas<sup>7</sup> a expliqué comment la littérature séditeuse et pornographique des dernières années de l'Ancien Régime a largement contribué à discréditer l'image et le prestige de la reine dans les couches populaires parisiennes. La rumeur de caniveau, la basse calomnie triomphent toujours des scrupules et des honnêtetés outragées. Il y aura toujours un public pour la vile dénonciation, pour les crimes imaginaires des puissants, pour la révélation de leur sexualité débridée et perverse, pour leur cupidité sans borne et leurs vols impunis. Là réside un des ressorts du populisme. D'autres auteurs, enivrés par leur facilité rhétorique versent dans une recherche

2 - Pierre Bourdieu, *Les règles de l'art : genèse et structure du champ littéraire*. Paris, 1998.

3 - Émile Zola, *Mes haines*. Paris, 1866.

4 - Marc-Édouard Nabe, *Au régal des vermines*. Paris, 1985.

5 Émission « Les mauvais sentiments » du 15 février 1985. L'écrivain est violemment pris à partie pour ses positions antisémites. Georges-Marc

Benamou s'introduit sur le plateau et assène plusieurs coups de poing au jeune écrivain.

6 - *Op. cit.* p. 4.

7 - Chantal Thomas, *La reine scélérate, Marie-Antoinette dans les pamphlets*. Paris, 2008.

esthétisante et stérile. Or le bon mot ne fait pas œuvre. Combien de polémistes ont-ils gâché leur talent en cédant à leurs dispositions et en se contentant des victoires narcissiques de ces vains combats<sup>8</sup> ? Que reste-t-il une fois le fracas du scandale évanoui ? Peu y ont gagné une stature de grand écrivain. La facilité pamphlétaire détourne l'écrivain à la plume alerte de l'aridité de l'œuvre littéraire. Il reste la jouissance du langage, l'enivrant plaisir d'avoir fait rire la compagnie aux dépens d'un autre et peut-être par-dessus tout le sentiment de folle liberté que procure l'usage d'une langue sans limite.

## TYPOLOGIE ET ESSAI DE DÉFINITION

Le terme de pamphlet est apparu tardivement dans la langue française. On en trouve une première occurrence chez Pierre Bayle<sup>9</sup>. C'est à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, lors de l'agitation révolutionnaire, que le terme se répand et supplante peu à peu celui de libelle. Peu après, Paul-Louis Courier le popularise. « Je lui demandai ce qu'était un pamphlet et le sens de ce mot qui sans m'être nouveau, avait besoin pour moi de quelque explication : c'est répondit-il un écrit de peu de pages comme le vôtre, d'une feuille ou deux seulement. De trois feuilles repris-je, serait-ce encore un pamphlet ? Peut-être me dit-il, dans l'acception commune ; mais proprement parlant, le pamphlet n'a qu'une feuille seule ; deux ou plus font une brochure. Et dix feuilles ? Quinze feuilles ? Vingt feuilles ? Font un volume dit-il, un ouvrage<sup>10</sup>. »

8 - Ainsi Jean-Edern Hallier, personnage fantasque et sémillant, dont on peine aujourd'hui à mesurer ce que la postérité pourra retenir d'une production fleuve mais somme toute mineure.

9 - Lettre à Des Maizeaux du 1<sup>er</sup> décembre 1705 : « je lui ai écrit pour le prier de m'envoyer par la première commodité un Pamphlet qui a pour titre *Dutch Politicks*. »

10 - Paul-Louis Courier, *Pamphlet des pamphlets*. Paris, 1824, p. 5.

Marc Angenot dans une étude fondatrice<sup>11</sup> s'est ingénié à distinguer ce qui caractérisait le pamphlet des autres formes connues du discours persuasif. Pamphlet, essai, libelle, brûlot, placard, manifeste, critique, brochure... relèvent tous pour l'auteur du même genre de discours<sup>12</sup> : des énoncés qui ne rendent pas compte de leurs présupposés idéologiques, à la différence du discours de la science ou de la philosophie. Ils explorent, avec des nuances qui leur sont propres, que cela soit le discours théorique ou la charge tribunicienne, la vaste palette des formes doxologiques du discours persuasif. Toutes ces formes de discours ont en commun, la brièveté et la charge dénonciatrice du propos.

Le pamphlet se distingue du manifeste en ce sens que ce dernier est toujours l'œuvre d'un groupe solidaire. Que cela soit la *Défense et illustration de la langue française*<sup>13</sup> ou tous les manifestes esthétiques de la modernité, du dadaïsme au surréalisme, un groupe constitué sous l'autorité de quelques meneurs revendique la violence des propos du manifeste : contre un autre groupe, une autre esthétique. De même pour les pétitions contemporaines d'intellectuels : *Comité des intellectuels contre le fascisme*, « Manifeste des 121 » ou « Manifeste des 343 femmes ayant déjà avorté » plus connu sous le nom donné par *Charlie Hebdo* de « Manifeste des 343 salopes ».

Le pamphlet, au contraire, possède un énonciateur unique, un penseur solitaire et l'une des finalités du texte est de rendre compte de cette solitude.

Le pamphlet se distingue aussi de la satire en ce sens qu'il vise des personnes réelles et qu'il ne passe pas par le truchement de la fiction

11 - Marc Angenot, *La parole pamphlétaire. Contribution à la typologie des discours modernes*. Paris-Genève, 1982.

12 - *Op. cit.* p. 31-33.

13 - Joachim du Bellay, *La deffense et illustration de la langue francoyse*. Paris, 1549.

pour transposer la réalité dans une finalité de rédemption morale. La satire s'appuie sur des idéaux-types. Le pamphlet vise des individus réels, même sous le masque de noms de fantaisie.

Le placard ou la brochure peuvent emprunter des traits au pamphlet et ils en ont constitué les premières formes. Ils ont en commun l'actualité, la rapidité de production, les circuits parallèles de distribution, la facilité de diffusion, la précarité de statut, la recherche du scandale. Que l'on songe aux fameuses mazarinades aussitôt imprimées, aussitôt lues, aussitôt jetées au caniveau. Néanmoins, l'exiguïté de leur format les a rapidement condamnés au profit de textes plus longs permettant à une éloquence plus élaborée de prendre toute sa mesure.

Le libelle, comme le pamphlet, s'attachent à attaquer la personne publique. Le premier le fait sur sa vie privée et la conduite supposée scandaleuse de cette dernière. Avec une prédilection pour les mœurs sexuelles des Grands, forcément hors-normes et donc dignes de scandale. Le genre fera florès à la fin de l'Ancien Régime et sous la Révolution où les personnages de la Cour sont l'objet d'attaques anonymes pornographiques. Mais on le retrouve, sous-jacent, à d'autres moments. Des opposants au Second Empire n'hésiteront pas à en faire usage comme HIPPOLYTE MAGEN dans son pamphlet ordurier *La femme de César*<sup>14</sup>.

Pour résumer, nous proposons une définition positive du pamphlet bien qu'il n'y ait jamais eu de codification officielle et indiscutable.

1 – Le pamphlet est bref et concis mais il existe de

nombreux contre-exemples.

2 – Il est l'œuvre d'un homme seul. Souvent un anticonformiste, un franc-tireur qui refuse toute compromission. Selon les époques, il peut ou non signer son texte.

3 – Son ton est virulent et agressif. L'auteur y pratique l'invective, l'ironie, le sous-entendu. Il y a un style *pamphlétaire*.

4 – Le pamphlet vise des personnes réelles, des institutions.

5 – Il a longtemps appartenu à la littérature éphémère et aux réseaux clandestins, n'empruntant pas les mêmes canaux de distribution et de commercialisation que le livre. Il est imprimé à la hâte, vendu à la criée ou sous le manteau, passe de main en main puis est souvent jeté.

6 – Son destin est intrinsèquement lié à l'actualité qui a vu sa naissance. Comme le souligne Marc ANGENOT, « il va de soi que le pamphlet, lié à des circonstances transitoires, perd une part de son intérêt lorsque l'événement est oublié<sup>15</sup>. » . Il est rare qu'un pamphlet survive à son temps et que l'on soit en mesure, la polémique passée, d'en apprécier la force et la teneur.

Dans des sociétés corsetées par la tradition ou étouffées sous le poids du conformisme – sociétés dans lesquelles la liberté de débattre des affaires publiques est autoritairement limitée – le pamphlet reste le seul espace de liberté et d'information des citoyens. « Le pamphlet appartient à la rue, parfois au caniveau, au commerce ambulancier du colportage, à l'agitation politique de l'espace urbain, à la place publique au sens littéral et métaphorique du terme<sup>16</sup>. »

14 - [Hippolyte Magen], *La femme de César. Biographie d'Eugénie Kirpatrick Thèba de Montijo, impératrice des Français*. Londres, 1865.

15 - *Op. cit.* p. 23.

16 - Marc-Olivier Padis, « Rivarol, le pamphlet comme dispositif d'urgence » in *Pamphlet, utopie, manifeste XIX-XX<sup>e</sup> siècles*, sous la direction de Lise Dumasy et Chantal Massol. Paris, 2001, p. 23.

# LA LONGUE ET DIFFICILE CONQUÊTE DE LA LIBERTÉ D'EXPRESSION

La naissance de l'imprimerie bouleverse la censure traditionnelle, qui jusqu'alors était assurée par l'Église. La couronne avait laissé le contrôle du livre à la faculté de théologie de l'université de Paris, la Sorbonne. Ses docteurs veillaient à la fois au respect du dogme et à l'évitement de tout scandale. Les débats théologiques devaient se tenir et demeurer entre clercs.

L'imprimerie bouleverse cette organisation. Très rapidement on s'inquiète de la force de pénétration de l'imprimé et de la diffusion des traductions de la Bible. Le pape Léon X publie en mai 1515 une constitution qui oblige pour éditer un livre, à obtenir l'autorisation de deux personnes, l'évêque et l'inquisiteur du lieu d'impression dans toute la chrétienté.

L'application de cette mesure dépend du bon vouloir des autorités temporelles, lesquelles se lancent de leur côté dans le contrôle de cette imprimerie naissante. Souvent pour d'autres

raisons, comme la protection des intérêts commerciaux des imprimeurs ou la lutte contre la contrefaçon d'ouvrages.

Mais la multiplication des pamphlets politico-religieux lors de la Réforme et lors de la guerre civile religieuse, amène le pouvoir royal à intervenir de façon plus autoritaire et directe dans le contrôle de l'imprimerie. En 1566, l'ordonnance de Moulins exige l'obtention d'un privilège d'impression accordé par l'autorité royale.

Le gallicanisme aidant, la concurrence entre l'Église et le pouvoir royal a pour conséquence l'établissement de deux types de censures, indépendantes l'une de l'autre, mais pouvant parfois se rejoindre quand le scandale causé par la publication d'un ouvrage élabousse l'une et l'autre autorité. Souhaitant traduire dans les faits sa volonté de contrôle éditorial, l'Église romaine publie à partir de 1564 un *Index* des livres interdits.

Dès le début du XVII<sup>e</sup> siècle, le pouvoir royal contraint les imprimeurs-libraires à se constituer en corporation, à limiter le nombre de maîtres et le nombre de presses à imprimer. Les syndics de la profession sont naturellement appelés à veiller à la stricte application des réglementations royales. Le Code Michaud de 1629 instaure le mécanisme de la censure préalable exigée avant toute impression. Des censeurs royaux sont nommés et placés sous l'autorité de la Chancellerie. Le chancelier Séguier confie la responsabilité de cette nouvelle tâche aux notaires et secrétaires du Roi. La Fronde fait voler en éclat ce système. Ces années sont d'intenses années de publication

pamphlétaire. On imprime du jour pour le lendemain feuilles, placards, poèmes satiriques. Le ton est véhément et ordurier. C'est la rue qui en est le lieu de diffusion, de lecture et de commentaires. Tous ces écrits prennent pour cible le duc de Mazarin, l'homme de confiance de la reine Anne d'Autriche, régente du royaume. Au même moment l'Angleterre exécute son roi, ce qui n'est pas sans écho chez les polémistes français. Ces textes sont connus sous le nom de *mazarinades*<sup>17</sup>. On estime à plus de 5 000 le nombre de pièces différentes imprimées entre 1648 et 1653.

Le rétablissement du pouvoir royal réintroduit le système de censure préalable dans toute sa puissance, en le durcissant. Louis XIV institue au sein de la Chancellerie une direction de la Librairie chargée d'octroyer les privilèges d'impression et les permissions d'imprimer, désormais obligatoires dans tout le royaume. L'imprimerie parisienne et ses 36 maîtres-imprimeurs, sa centaine de libraires patentés, disposent des privilèges et du monopole corporatif sur l'ensemble du territoire. On compte 10 censeurs de la librairie en 1660, 60 en 1700, 70 en 1750 et 180 en 1789. Cette croissance est à l'image de celle connue par le monde de l'édition.

Ce système ne fonctionnera jamais correctement. Des permissions d'imprimer accordées par des censeurs royaux sont attaquées *a posteriori* par d'autres autorités comme le Parlement ou l'archevêché de Paris. Pour se protéger, les censeurs n'accordent plus que des autorisations tacites, voire orales. Parfois une simple tolérance

avec la demande que le livre soit imprimé sous une fausse adresse étrangère au royaume. Sans compter les livres réellement imprimés en territoire étranger, interdits et scandaleux, et introduits clandestinement dans le royaume par tout un réseau de contrebandiers et de libraires marrons.

À la fin de l'Ancien Régime, le système de contrôle du livre craque de toute part. Près de la moitié des textes en circulation sont imprimés illégalement. Robert Darnton dans son étude sur l'édition clandestine de la fin de la monarchie, note : « L'innovation est venue de l'édition clandestine, dont la productivité n'était pas entravée par des contraintes légales et où une sorte de capitalisme déchaîné se donnait libre cours (...). Dès que leurs agents signalaient qu'un livre se vendait bien à Paris, ils commençaient à composer une édition pirate. Quelques-uns d'entre eux imprimaient aussi des « mauvais livres », c'est-à-dire des ouvrages prohibés, qu'ils fussent irréligieux, pornographiques ou séditieux. Ces hommes d'affaires sans scrupules produisaient tout ce qui pouvait se vendre ; ils prenaient des risques, violaient les traditions et maximisaient leurs profits par une production massive au détriment de la qualité. (...) C'étaient des entrepreneurs qui faisaient des Lumières une affaire<sup>18</sup>. »

Le livre philosophique, vague catégorie utilisée par les libraires qui y rangent pêle-mêle les livres pornographiques, les pamphlets, les contes satiriques et les ouvrages de philosophie matérialiste, témoigne du décalage croissant et de la désolidarisation entre les penseurs et les élites institutionnelles du pays.

17 - Christian Jouhaud, *Mazarinades, la fronde des mots*. Paris, 1985 ; Hubert Carrier, *La presse de la Fronde (1648-1653) : les mazarinades*. Paris-Genève, 1989-1991.

18 - Robert Darnton, *Bohème littéraire et Révolution : le monde des livres au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Paris, 1983, p. 37

L'ébullition intellectuelle née des Lumières, l'attrait des élites pour le modèle anglais de protection des libertés individuelles, démontrent que dès la fin de l'Ancien Régime, une partie de la société française aspire à prendre part au débat public et à jouir d'une plus grande liberté d'expression.

Il faut néanmoins un siècle de luttes politiques, une succession de régimes différents pour que le parlement de la toute jeune Troisième République adopte enfin la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse. Son premier article résume toute son ambition : « L'imprimerie et la librairie sont libres. » Cette loi, bien qu'abondamment remaniée depuis, sert toujours de fondement à notre législation sur la liberté d'expression et d'opinion.

Ce chemin vers la liberté d'expression a néanmoins été long.

L'article 11 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen stipule : « La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme : tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi. » L'esprit libéral de 1789 rejette les bases de la société d'ordre : autorité du dogme religieux et pouvoir absolu du monarque en particulier en

matière de libertés publiques. Dans la société contractuelle prônée par les théoriciens libéraux, l'adhésion à des règles de vie commune doit prévaloir sur les croyances partagées.

Cette tolérance ne résiste malheureusement pas à la dynamique révolutionnaire qui s'enclenche après l'effondrement de la monarchie au mois d'août 1792. La vacance du pouvoir, les luttes entre les différentes factions révolutionnaires pour l'exercer, la violence physique qui envahit les rues et l'espace public, empêchent tout

débat intellectuel. La Terreur amplifie ce phénomène et la loi sur les suspects

suspend de fait l'essentiel des libertés individuelles dans le pays. Thermidor desserrera le nœud mais ce dernier se resserrera après le coup d'État du 18 fructidor (1797). Le Conseil des Cinq-Cents décide que les « journaux et autres feuilles périodiques sont mis pendant un an sous l'inspection de la police. » Ce qui est en jeu, c'est l'autorisation préalable de publication. On

retrouve, avec une organisation légèrement différente, le système préalable de censure mis en place par la librairie d'Ancien Régime.

L'histoire de la liberté de la presse et de l'imprimerie au XIX<sup>e</sup> siècle, jusqu'à la loi du 29 juillet 1881, sera une succession du déplacement du curseur entre liberté et contrôle, en fonction

***La libre  
communication  
des pensées et  
des opinions est  
un des droits les  
plus précieux  
de l'homme (...)***

Article 11 de la Déclaration  
des droits de l'homme  
et du citoyen

des régimes en place. Il faudra un siècle pour que cette liberté fondamentale, sans laquelle nous n'envisageons plus une vie digne de ce nom dans une société démocratique, soit définitivement reconnue par la loi et respectée par le pouvoir. Car à chaque contestation, ce dernier succombe à la tentation d'étouffer la critique par le bâillon et l'accroissement du contrôle policier de la société. Si la Charte de 1814 proclame dans son article 8 la liberté des écrits, une loi rétablissant la censure est adoptée presque concomitamment le 24 octobre 1814. Vingt censeurs royaux sont nommés. Durant les Cents jours, la censure est de nouveau abolie. La seconde Restauration, après deux années de relative liberté, rétablit par la loi du 22 février 1817 l'autorisation préalable de publication pour les journaux et les périodiques. Cette mesure est vivement combattue par François-René de Chateaubriand et une partie des Ultras. Les lois de 1819 abolissent une nouvelle fois la censure préalable et confient aux tribunaux le jugement des délits de presse. L'assassinat du duc de Berry en 1820 durcit la politique du régime et marque le rétablissement de la censure, dénoncé vigoureusement à la Chambre par Benjamin Constant. À son arrivée au pouvoir, Charles X abolit la censure par l'ordonnance du 29 novembre 1824. Il la rétablit par une autre datée du 21 juin 1827. Une loi de 1828 l'abolit de nouveau. Les ordonnances de 1830 rétablissent la censure mais ne sont pas appliquées avec la chute du régime. L'arrivée de Louis-Philippe s'accompagne d'abord d'une période de relative liberté. La Charte de 1830 stipule que « la censure ne pourra jamais être rétablie ». Néanmoins, cette liberté sera brève. Les

caricatures du souverain jugées trop provocantes et irrespectueuses sont poursuivies. Honoré Daumier est jugé et enfermé six mois à Sainte-Pélagie pour sa caricature de Louis-Philippe en Gargantua dévorant le peuple. Les lois de 1835 rétablissent une nouvelle fois la censure. L'avènement de la II<sup>e</sup> République rétablit la liberté de la presse et d'opinion. Le coup d'État du 2 décembre 1851 abolit l'une et l'autre. La presse est muselée dans les jours qui suivent : 24 quotidiens sont supprimés. Il ne reste plus que 11 titres à Paris et seuls deux peuvent être encore classés à gauche : *Le Siècle* qui représente l'opinion républicaine modérée et *La Presse* d'Émile de Girardin. On retrouve dans le décret de février 1852 l'ensemble des mesures répressives mises en place sous la Restauration : autorisation préalable, cautionnement élevé, avertissement, suspension administrative, juridiction correctionnelle... Le tout sans jamais utiliser le mot de censure. La progressive libéralisation du régime entraîne un assouplissement avec la loi du 11 mai 1868 qui supprime l'avertissement et l'autorisation préalable du gouvernement et diminue le droit de timbre. Cette alternance s'explique aussi par la lente transformation de la société française. Le développement d'une classe commerçante aisée dans les villes, l'enrichissement d'une classe de propriétaires dans les campagnes modifient peu à peu la sociologie politique du pays. Les Républicains modérés du début de la III<sup>e</sup> République sauront s'appuyer sur ces classes montantes pour asseoir l'état libéral et neutre au cœur de leur projet politique.

## LA LIBERTÉ D'EXPRESSION AUJOURD'HUI

Droit issu de la modernité, conquête de la société civile sur le pouvoir, la liberté d'expression demeure l'icône des droits démocratiques. Nulle démocratie ne peut être envisagée sans une pleine et entière liberté d'expression. À l'inverse, les régimes autoritaires ou dictatoriaux prennent toujours le soin de restreindre et de contrôler cette liberté.

La France s'est engagée internationalement à protéger cette liberté. Le Pacte international relatif aux droits civiques et politiques adopté par l'Assemblée générale des Nations unies en 1966 précise dans son article 19 que la liberté d'expression comprend « la liberté de rechercher, de recevoir, et de répandre des informations et des idées de toute espèce sans considération de frontière ».

L'adhésion de la France au Conseil de l'Europe place les décisions judiciaires françaises en matière de droits de l'homme, susceptibles d'appel devant la Cour européenne des droits de l'homme. Dans un de ses arrêts célèbres, cette Cour n'hésite pas à écrire : « La liberté d'expression vaut non seulement pour les *informations* ou *idées* accueillies avec faveur ou considérées comme inoffensives ou indifférentes, mais aussi pour celles qui heurtent, choquent ou inquiètent : ainsi le veulent le pluralisme, la tolérance ou l'esprit d'ouverture sans lesquels il n'est pas de société démocratique<sup>19</sup>. »

Tout un arsenal juridique et une jurisprudence

abondante protègent cette liberté. En France, c'est une liberté encadrée. Elle a pour limite la protection des droits de la personne : la diffamation, l'injure, le respect de la vie privée, toutes notions faisant l'objet de protections dans le Code pénal... On mesure là toute la difficulté laissée au juge de trancher ce qui relève de la liberté de dénoncer, de ce qui est manifestement de l'ordre de la vie privée, de l'injure ou de la diffamation.

Depuis une vingtaine d'années ce droit a évolué. Si pendant longtemps les décisions judiciaires ont condamné les outrages aux mœurs et la promotion de la pornographie, aujourd'hui la demande sociale adressée au législateur concerne plus la mémoire traumatique de groupes minoritaires ou religieux. Jean-Jacques Pauvert ne serait probablement plus condamné aujourd'hui comme il l'a été après la guerre lors de la publication de *l'Histoire de Juliette*<sup>20</sup> du marquis de Sade. Tout comme Régine Desforges en 1968 pour l'édition du *Con d'Irène*<sup>21</sup> de Louis Aragon. La perception que la société d'aujourd'hui a de la moralité et de la sexualité n'est plus celle de l'époque du général de Gaulle. La révolution des mœurs provoquée par Mai 1968 a changé le regard et la perception ressentie de l'outrage.

En revanche, des représentants de groupes minoritaires et anciennement opprimés expriment des demandes de limitation de la liberté d'expression, cherchant de la sorte à la fois une réparation de crimes historiques passés et une interdiction d'expressions blessantes. Les lois

<sup>19</sup> - Cour européenne des droits de l'homme. 7 décembre 1976, n° 5493/72, Handyside c/ Royaume-Uni

<sup>20</sup> - François Donatien marquis de Sade, *Histoire de Juliette*. Paris, 1947.  
<sup>21</sup> - Louis Aragon, *Le con d'Irène*. Paris, 1968.

dites « mémorielles », expression née du débat en 2005 autour des « aspects positifs de la colonisation », regroupent la loi Gayssot de 1990, la loi Taubira de 2001 sur l'esclavage en tant que crime contre l'Humanité et la loi sur la reconnaissance du génocide arménien de 2001. De ces trois lois, une seule est normative : la loi Gayssot réprimant la négation du génocide juif durant la Seconde guerre mondiale. Les autres sont essentiellement déclaratives. Néanmoins, devant l'émotion des historiens qui s'inquiétaient que la vérité historique devienne une affaire législative<sup>22</sup>, l'Assemblée nationale a pris la décision en novembre 2008 de ne plus voter de lois mémorielles. Robert Badinter dans une tribune du *Monde*<sup>23</sup> a rappelé que « le Parlement français n'a pas reçu de la Constitution compétence pour dire l'histoire. C'est aux historiens et à eux-seuls qu'il appartient de le faire ».

## QUELQUES THÈMES RÉCURRENTS

### LA HAINE DU BOURGEOIS

Si les pamphlets de l'Ancien Régime s'en prennent pour l'essentiel à l'arbitraire du pouvoir royal et à son alliée traditionnelle l'Église, le pamphlet progressivement au cours du XIX<sup>e</sup> siècle change d'ennemi. Un ennemi autrement plus fuyant, plus insaisissable dans sa définition et dans sa réalité : le bourgeois. La haine du bourgeois a été le lieu commun des textes pamphlétaires tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle.

Le pamphlétaire pourfend le conformisme, les idées toutes faites, les bassesses et les compromissions d'intérêt parées des oripeaux de la grandeur morale, les reniements intellectuels des ambitieux préoccupés de faire carrière. Il vomit ce monde bourgeois de la réussite sociale, de l'argent et du philistinisme. En un mot il dénonce cette bêtise des idées reçues dont Gustave Flaubert avait entrepris de rédiger un dictionnaire. Dans cette haine du bourgeois qui voit se rejoindre dans une même détestation des réactionnaires comme Léon Daudet, des conservateurs comme Georges Bernanos ou des anarchistes comme Jules Vallès ou Octave Mirbeau, il y a un rejet de tout ce que le bourgeois représente : absence de sensibilité

<sup>22</sup> - En particulier les prises de position médiatiques de nombreux historiens après la plainte en 2005 pour négation de crime contre l'humanité déposée contre l'historien Olivier Pétré-Grenouilleau par le *Collectif des Antillais, Guyanais, Réunionnais*. Cette plainte a par la suite été retirée.

<sup>23</sup> - Robert Badinter, « Le Parlement n'est pas un tribunal », *Le Monde*, 14 janvier 2012.

artistique, goût de l'ordre, respect des conventions, bonnes mœurs, réussite sociale, argent, commerce, armée... Et derrière tout cela, en particulier après la défaite de 1870, la République parlementaire et bourgeoise. Pour une partie de ces écrivains, le parlementarisme est l'autre nom de la bassesse, de l'exploitation sociale et de la cupidité matérielle.

« À mes yeux, je vous le dis franchement, il n'est grand libéral qui ne soit un grand âne, et d'autant plus grand qu'il n'est plus libéral (...) Le libéral est un homme qui révère le Bon Dieu, mais qui respecte le diable. Il aspire à l'ordre (...) D'où la notion du centre dans les assemblées, du "raisonnable" centre, qui tient la balance égale entre les extrêmes et défend la propriété et la famille avec la religion <sup>24</sup>. »

Pour ces écrivains il existe une relation entre l'absence de goût et l'absence de convictions politiques fortes. Le milieu n'est que le « Juste-milieu », le compromis un préambule à toute compromission, la modération l'absence d'intelligence. Le bourgeois est celui qui éteint toute vie et toute lueur.

François Furet a très bien analysé dans son livre, *Le passé d'une illusion* <sup>25</sup>, comment la haine des valeurs attribuées à la bourgeoisie s'est très rapidement transmuée en haine de la République elle-même, cette dernière étant réduite à une simple république bourgeoise. Ce rejet a été le terreau des idéologies totalitaires du XX<sup>e</sup> siècle. Au nom d'un monde nouveau, au nom de la jeunesse, au nom de la modernité.

## L'ANTISÉMITISME

La tradition antisémite qui court d'Édouard Drumont à Lucien Rebatet en passant par Louis-Ferdinand Céline incarne ce qu'il y a de plus répugnant dans la tradition pamphlétaire française. L'antisémitisme est une constante du paysage idéologique français de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à la tragédie finale de la Seconde guerre mondiale. La naissance et les formes prises par cet antisémitisme ont été bien étudiées <sup>26</sup>. Au vieil antisémitisme chrétien qui assimile les Juifs aux meurtriers du Christ, sont venues s'ajouter deux autres traditions antisémites. La première vient de la gauche. Elle voit dans le Juif l'incarnation de la finance. La seconde, pseudo-scientifique, prend appui sur un discours de la race, de l'atavisme, de la tare et de la dégénérescence.

L'Affaire Dreyfus marque une étape dans la montée de cet antisémitisme. Elle rassemble la gauche autour de la défense des libertés individuelles. Après 1900, l'antisémitisme est exclusivement l'affaire de l'extrême-droite dont il devient le fonds de commerce. Le Juif est associé dans un même rejet au parlementarisme honni, l'un comme l'autre irréductiblement étrangers à l'esprit, aux mœurs et à la nature de la nation française. Le ton, la virulence, la haine, vont aller croissant jusqu'à la Seconde guerre mondiale.

« Les yeux de tous les Français s'ouvrent peu à peu ; ils voient à quoi a abouti la Révolution ; ils aperçoivent des Juifs vomis par tous les ghettos, installés maintenant en maîtres dans les châteaux

<sup>24</sup> - Léon Daudet, *Le stupide XIX<sup>e</sup> siècle*. Paris, 1922, p. 48-49

<sup>25</sup> - François Furet, *Le passé d'une illusion : essai sur l'idée communiste au XX<sup>e</sup> siècle*. Paris, 1995.

<sup>26</sup> - Léon Poliakov, *Le bréviaire de la haine*, Paris, 1951 ; Zeev Sternhell, *Naissance de l'idéologie fasciste*. Paris, 1989.

historiques qui évoquent les plus glorieux souvenirs de la vieille France ; ils trouvent des Rothschilds partout : à Ferrières et aux Vaux-de-Cernay, dans l'abbaye fondée par Blanche de Castille ; ils trouvent Hirsch, à Marly, à la place de Louis XIV ; Ephrussi à Fontainebleau, à la place de Louis XIV ; le Dreyfus des guanos, à Pont-Chartrain. En cheminant le long de nos avenues, ils constatent que les plus magnifiques hôtels sont occupés par des Juifs, et que chacune de ces demeures raconte un vol, une escroquerie, un pouff, un krach, une banqueroute, un coup de Bourse, des désespoirs et des suicides.<sup>27</sup> »

L'Affaire marque l'avènement de l'intellectuel dans le débat public. Ce sont les invraisemblables rebondissements des procès Dreyfus, largement relayés par la presse à grand tirage, qui vont entraîner nombre d'hommes de lettres à prendre fait et cause pour l'un ou l'autre parti. Ils ne le faisaient pas avant. Ils le font au moment de l'affaire Dreyfus. Ils continueront de le faire après. L'exemple d'Émile Zola a fait école, un peu plus d'un siècle après un illustre prédécesseur, Voltaire. Un homme seul, animé de la certitude de la légitimité du combat et ne disposant pour toute arme que de son éloquence, engage une lutte contre les puissances établies. Sa rage inverse le cours déjà écrit de l'Histoire.

L'arrivée de Léon Blum au pouvoir en 1936 va provoquer une avalanche d'écrits antisémites et d'appels au meurtre. On a peine aujourd'hui à mesurer la haine que la personne de Léon Blum a pu susciter avant-guerre dans une frange

conservatrice et réactionnaire de la société française. Pas un jour sans que son nom, ses origines, son action gouvernementale ne soient vilipendés, injuriés, traînés dans la boue, avec une férocité et une haine qui laissent le lecteur du début du XXI<sup>e</sup> siècle stupéfait et interdit.

C'est l'antisémitisme célinien qui demeure peut-être le plus grand mystère. D'une part parce qu'il est professé par un des plus grands écrivains français du XX<sup>e</sup> siècle, d'autre part parce que sa constance, son extrême virulence ne laissent pas d'interroger le lecteur. C'est une haine irrationnelle, viscérale, qui tente de trouver dans la répétition frénétique du mot juif des arguments irréfutables à sa folie. Avec dans le lexique choisi, une fascination pour l'abject, les fèces, les humeurs, la charogne, la pourriture.

Céline recourt à l'inusable théorie du complot. Les Juifs en secret se sont lancés à la conquête du monde et menacent de disparition imminente et irréversible les peuples autochtones de l'Europe occidentale dans un grand mélange mortifère des races.

Profitant de l'assoupissement de la population, le Juif qui ne s'assimile pas, poursuit ses buts maléfiques et dominateurs.

« Le Juif ne s'assimile jamais, il singe salope et déteste. Il ne peut se livrer qu'à un mimétisme grossier, sans prolongements possibles. Le Juif dont les nerfs africains sont toujours plus ou moins de zinc, ne possède qu'un réseau de sensibilité vulgaire, nullement relevé dans la série humaine, comme tout ce qui provient des pays chauds, il est

22

27 - Edouard Drumont, *De l'or, de la boue, du sang : de Panama à l'anarchie*. Paris, 1896. Lettre-préface, p. VII

précoce, il est bâclé. Il n'est pas fait pour s'élever beaucoup spirituellement, pour aller très loin (...) L'extrême rareté des poètes juifs, tous d'ailleurs resuceurs de lyrisme aryen (...) Le Juif, né rusé, n'est pas sensible<sup>28</sup>. »

Et c'est par la guerre, la mort atroce et innombrable qu'elle réserve aux hommes du peuple au profit des seuls possédants et de leurs intérêts matériels, c'est-à-dire des Juifs, que ce dessein se réalisera. L'antisémitisme demeure une des justifications du pacifisme viscéral et intégral de Céline.

Comme le note son biographe Henri Godard, « Les vanes sont ouvertes. Elles vont donner libre cours au plus incroyable torrent d'injures antisémites que l'on puisse imaginer, déversé sur la presque totalité de plusieurs centaines de pages par un écrivain qui venait de faire dans deux romans la preuve de ses dons et de sa maîtrise<sup>29</sup>. »

## CHERCHEZ LA FEMME

Un des thèmes favoris des pamphlets politiques est d'attaquer la femme pour s'en prendre à l'homme. L'attaque la plus efficace, la plus destructrice de la réputation et de l'honneur, reste celle qui s'en prend au corps féminin et à sa sexualité. La femme de César ne doit-elle pas être insoupçonnable ? Elle sera traînée dans la boue.

La sexualité des personnages publics est fantasmée : elle est forcément hors normes, tant dans les objets de son désir, que dans son

intensité, et dans sa perversité. À personnages extraordinaires, sexualité extravagante. Et forcément transgressive ou scandaleuse : non seulement elle viole les tabous et lois morales d'une époque, mais encore elle échappe à la sanction de la justice humaine... Elle est à ce titre doublement scandaleuse, à la fois dans les faits perpétrés, et dans l'impunité dont elle bénéficie.

Peu importe la vérité, voire l'inexistence absolue de lien entre le réel et le fantasme. Les Grands, honnis, ont par nature des appétits démesurés. Point n'est besoin de plus de preuve.

On retrouve ces attaques misogynes contre la femme au pouvoir dès la guerre civile religieuse. Les Médicis sont une famille scandaleuse. Catherine a donc été à bonne école. Son ambition comme sa sensualité n'ont pas de borne. Le meurtre, le mensonge et la manipulation sont les moyens dont elle use pour parvenir à ses fins. Si rien n'est fait, c'est le royaume lui-même qui court à la perte.

Lors de la Fronde, de nombreux libelles s'en prennent aux mœurs du cardinal Mazarin. Il est tour à tour sodomite ou le mâle lascif dont la reine Anne d'Autriche est infiniment éprise. On évoque un mariage secret, une soumission totale de la reine à ses sens et à celui qui s'en est rendu le maître absolu : cet Italien détesté.

À partir de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, ces attaques vont prendre une tonalité ordurière jamais rencontrée avant. Ces pamphlets visent d'abord les favorites du roi, Mme de Pompadour, puis Mme du Barry. Ils sont contemporains des

28 - Louis-Ferdinand Céline, *Bagatelles pour un massacre*. Paris, 1937, p. 139

29 - Henri Godard, *Céline*. Paris, 2011, p. 250

premiers romans pornographiques<sup>30</sup> dont le commerce interdit connaît alors un grand succès. Ils leur empruntent beaucoup : dans la technique et la progression narrative, dans les scènes décrites, véritables passages obligés et convenus de cette littérature. Ce sont parfois les mêmes auteurs stipendiés par les différentes factions de la Cour qui écrivent les uns et les autres. Plusieurs pamphlets paraissent qui, sous le prétexte de révéler des vies privées, mettent en scène les débauches de Louis XV et de ses favorites. On y dépeint une Cour décadente où l'adultère, la luxure voire l'impuissance prospèrent. Une propagande dangereuse que rien n'arrêtera, enfle. Elle détruit progressivement le sentiment de décence qui lie le peuple à son souverain.

Le lieutenant général de police Jean-Pierre Lenoir note dans son journal que ses efforts pour empêcher la circulation des libelles et des pamphlets dans les dernières années de l'Ancien Régime se heurtent aux hommes de la Cour qui font imprimer ou protègent l'impression de ces écrits orduriers. Le duc d'Orléans, violemment opposé à son cousin Louis XVI, est un de ces hommes. Il n'est pas le seul. Des colporteurs sont bien arrêtés et enfermés à la Bastille. Mais ces sanctions sont inefficaces car elles ne s'attaquent qu'au maillon le plus faible : ces pauvres hères ignorent non seulement les véritables auteurs des libelles dont ils font le commerce clandestin mais aussi le plus souvent le nom des imprimeurs qui les ont réalisés.

La personnalité de Marie-Antoinette déchaîne les passions. La non-consommation durant des

années du mariage royal est connue de toute la Cour. *La naissance du dauphin dévoilée* promet de révéler la véritable paternité du dauphin que l'on attribue au comte d'Artois, beau-frère de la reine. En 1779 paraît à Londres un pamphlet obscène, *Les Amours de Charlot et Toinette*<sup>31</sup>, sur les orgies de la reine avec ses nombreux amants, dont le premier serait Charles comte d'Artois. On soupçonne Beaumarchais, qui joue un double-jeu trouble et entretient des complicités avec le lieutenant de police Lenoir, d'en être l'auteur.

*On sait que le pauvre Sire,  
Trois ou quatre fois condamné  
Par la salubre faculté,  
Pour impuissance très complète,  
Ne peut satisfaire Antoinette.  
De ce malheur bien convaincu,  
Attendu que son allumette  
N'est pas plus grosse qu'un fétu ;  
Que toujours molle et toujours croche,  
Il n'a de v... que dans la poche ;  
Qu'au lieu de f... il est f...  
Comme le feu prélat d'Antioche.*

Un moralisme didactique imprègne ces écrits. À la luxure des Grands s'oppose la décence du peuple ; à la perversité sexuelle des premiers, la simplicité des plaisirs des seconds ; au délabrement physique du jouisseur, la pleine santé de l'honnête travailleur. Si l'on ajoute à ce désenchantement populaire les conséquences délétères de l'affaire du Collier après 1785, on ne s'étonne plus du discrédit complet dans lequel la reine est tombée à la veille des premières journées révolutionnaires. C'est ainsi

30 - Jean-Marie Goulemot, *Ces livres qu'on ne lit que d'une main : lecture et lecteurs de livres pornographiques au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Paris, 1991.

31 - *Les amours de Charlot et Toinette : pièce dérobée à V...*, 1779. Ce pamphlet connaît de nombreuses rééditions durant toute la dernière décennie de l'Ancien Régime. Dans la plupart des éditions, des estampes illustrant des médecins examinant le pénis flasque du roi ou la reine copulant avec le comte d'Artois, accompagnent le texte.

que s'explique le retentissement des harangues enragées d'Hébert dans le *Père Duchesne* sur la « louve autrichienne » et « son gros cocu ».

Eugénie de Montijo, qui voua toute son existence une passion à Marie-Antoinette, eut à souffrir des mêmes attaques. Comme pour la reine défunte, Eugénie<sup>32</sup> est comparée à Messaline. Symbole de la femme dévergondée et scandaleuse, Messaline est aussi ambitieuse que libidineuse.

## LE PAMPHLET AUJOURD'HUI

Régulièrement des livres, par leur ton volontiers polémique, font scandale. Dénonciation du pouvoir en place, attaque contre les puissants du jour, appel à l'opinion publique pour la réveiller de sa torpeur... le livre pamphlétaire est l'expression des conflits inhérents à la vie démocratique. Certains s'en désolent, appelant de leurs vœux un débat public apaisé, libéré de la violence des luttes politiques et idéologiques. Notre sensibilité à ce sujet tolère de moins en moins ce ton pamphlétaire. Sans doute partageons-nous la position de François Mauriac.

« Mais il n'est pas de pire facilité que l'injure : je l'ai toujours su, et je le sais mieux encore depuis que je suis devenu journaliste. Pour un écrivain digne de ce nom, rien n'est plus aisé que de rendre son ennemi ridicule ; c'est une pente naturelle où il n'y aurait rien qu'à se laisser aller. Que de fois, sous le coup de la passagère irritation que nous causait un article ou un écho de presse, ne nous sommes-nous pas grisés nous-même de notre propre verve ! (...) Et puis, la page écrite, on la relit à tête reposée, on hausse les épaules, on déchire<sup>33</sup>. »

***Mais il n'est  
pas de pire facilité  
que l'injure : je l'ai  
toujours su, et je le sais  
mieux encore depuis  
que je suis devenu  
journaliste.***

François Mauriac

Pour autant, le consensus n'est-il pas parfois le symptôme d'un essoufflement et d'une pesanteur ? N'est-il pas alors l'autre nom du conformisme ? On retrouve là les analyses développées par le philosophe Claude Lefort<sup>34</sup>. Le conflit est au cœur de la vie démocratique dont les institutions doivent en organiser l'expression et en canaliser la violence. Le texte pamphlétaire naît de la diversité des opinions dans les sociétés ouvertes.

Il est une des matérialisations du nécessaire travail du négatif. Il agace, il choque, il bouscule d'un côté. Il ravit, il enchante de l'autre. Le pamphlet réveille les consciences.

32 - [Hippolyte Magen], *op. cit.*

33 - François Mauriac, *op. cit.*

34 - Claude Lefort, *L'invention démocratique*. Paris, 1981.



## DE LA RÉFORME À L'ABSOLUTISME : LES RHÉTORIQUES DE LA COLÈRE

**E**n 1517, Martin Luther publie ses 85 thèses. L'espace germanique puis progressivement l'ensemble de l'Europe, sombre dans un siècle et demi de guerres civiles et religieuses. Ce qui au départ n'était qu'une querelle théologique entre clercs, devient, avec le déplacement de la controverse des salles capitulaires dans l'espace public, un scandale retentissant et une affaire géopolitique européenne.

La jeune imprimerie joue une part active dans la diffusion de l'information, la formulation des arguments, la mobilisation des acteurs. Elle joue aussi un rôle dans la rébellion, la cristallisation de la haine, et l'appel au meurtre. L'encre appelle le sang et vice-versa.

En France, ces conflits religieux prennent une tournure politique et meurtrière dans la seconde moitié du siècle. À cette opposition confessionnelle se superpose un conflit dynastique. Les derniers Valois sont dépourvus d'héritiers masculins. La couronne de France doit revenir en principe à Henri de Bourbon, lointain cousin capétien des

Valois. Il est de religion réformée, ce qui pour une grande partie de la noblesse du royaume est inacceptable. Dans le même temps, une grande famille lorraine, les Guise, ne dissimule plus ses ambitions pour la couronne. La France plonge dans des décennies de combats aussi féroces que vains. La lutte entre Catholiques et Protestants divise le pays, chaque province, parfois chaque famille en deux clans irréconciliables qui ne voient de salut que dans l'abjuration ou la mort de l'autre.

Les partisans des deux camps sont engagés non seulement dans un combat pour le pouvoir, mais plus encore dans un combat pour la vérité. C'est parce qu'ils sont dans le vrai que leur combat est légitime, au contraire de celui de leurs adversaires. De nombreux hommes de plume s'engagent dans ces affrontements idéologiques. Ils sont souvent à la solde des différentes factions en lice, et leurs propos ne dépassent pas le cadre partisan. Ces libelles sont composés à la demande et imprimés tout aussi rapidement. Le plus souvent dans le feu de l'action, en réponse à des prétentions, à un fait d'armes, à un massacre. Ils sont écrits en français pour toucher un public plus large. Convaincre est l'objectif déclaré. Moins les adversaires d'ailleurs, que leurs partisans : il s'agit de raffermir leurs convictions et de ranimer leur ardeur belliqueuse.

Le retour de la concorde civile n'éteint pas pour autant toute contestation. La naissance de l'ordre des Jésuites, fer de lance de ce vaste mouvement de reconquête des masses qu'est la

Contre-Réforme, suscite la méfiance et l'hostilité de nombreux Gallicans. Un ordre religieux, à la discipline stricte, ne relevant que du pape, n'est-il pas le masque insidieux d'un parti de l'étranger au sein même du royaume ?

La naissance de l'Absolutisme, déjà en germe dans la politique étatiste et brutale du cardinal de Richelieu, provoque des troubles politiques et sociaux. Les quatre années de la Fronde en sont une expression spectaculaire et désordonnée. Jamais auparavant un seul personnage, le cardinal de Mazarin, n'avait suscité une telle haine et une telle production de libelles hostiles et orduriers. La Fronde, c'est la grande époque du pamphlet. En moins de quatre ans, des milliers de brochures sont écrites et publiées. Elles sont vite composées, vite imprimées, vite diffusées, vite lues et vite commentées. C'est une littérature de la haine qui voue à l'exécration publique un personnage connu ; c'est une littérature du bon mot où l'écrivain recherche l'épigramme le plus assassin que toutes les lèvres de Paris fredonneront le lendemain ; c'est une littérature éphémère qui ne survit pas au lendemain de sa publication. La production pamphlétaire de la Fronde est le chant du cygne d'une imprimerie que le pouvoir royal n'a pas pris totalement au sérieux et a laissé très libre de ses mouvements et de son organisation. L'avènement de Louis XIV va amener une reprise en main sévère et coercitive de la corporation de la librairie, condamnant les rebelles à la clandestinité, le cul-de-basse-fosse ou l'exil.

« D'entre tous les actes  
généreux, le plus illustre  
et magnanime est d'occire  
le Tyran. »

LE  
REVEILLE-MATIN  
DES FRANCOIS, ET  
DE LEURS VOISINS.

*Composé par Eusebe Philadelphie Cosmo-  
polite, en forme de  
Dialogues.  
(Theodore de Bèze.)*



A E D I M B O V R G,

*De l'imprimerie de Jaques JAMES.*

Avec permission.

1574.

217,291

***Le réveille-matin des Français et de leurs voisins. Composé par Eusèbe Philadelphe Cosmopolite, en forme de dialogues***

Édimbourg [Bâle ou Genève], imprimerie Jacques James, 1574. In-8°

Cote : BM Besançon 217.291

Ce pamphlet protestant, publié après les massacres de la Saint-Barthélemy, est attribué au médecin Nicolas Barnaud ou à Hugues Doneau. L'attribution à Théodore de Bèze est aujourd'hui abandonnée.

Il est la parfaite expression de la pensée des *monarchomaques*, mot formé à peu près à cette même époque à partir d'une insulte forgée par le juriste écossais William Barclay. Selon l'étymologie, les *monarchomaques* combattent les monarchies. L'élément commun à la pensée de tous ces auteurs est de refuser l'exercice du pouvoir par un seul. Ce refus se double de l'affirmation de la souveraineté non partagée du peuple et de la revendication de garanties institutionnelles et légales pour en assurer l'exercice. L'obéissance du peuple est conditionnée au respect des libertés individuelles. Lorsqu'elles sont bafouées, la résistance au tyran est justifiée. On retrouve déjà dans la philosophie médiévale les idées de la souveraineté du peuple et de la résistance légitime au tyran. Mais il faut les fractures religieuses du XVI<sup>e</sup> siècle pour qu'elles se diffusent avec force.

En France, au lendemain de la Saint-Barthélemy,

ces traités polémiques se multiplient. Ils énoncent avec vigueur la souveraineté absolue du peuple à travers les États généraux et les magistratures inférieures. Le peuple ne saurait donc être confondu avec la vile multitude. C'est un corps ordonné qui peut s'exprimer à travers ses représentants, lesquels décident de la paix et de la guerre, des impôts et des lois. Le pouvoir du roi est limité bien que le cadre de pensée demeure monarchique. Le contrat entre le peuple et son roi est renouvelé à chaque avènement royal, lors du sacre par exemple.

En cas d'oppression tyrannique, il est légitime de prendre les armes et d'user de la violence, jusqu'à donner la mort, pour lutter contre le tyran. C'est la notion de « sédition légitime ».

Ces justifications *monarchomaques* de la violence et du massacre, d'abord nées chez les Calvinistes, seront développées chez les Ligueurs, lorsque la menace s'inversera avec la possible accession au trône d'un roi protestant, Henri de Bourbon.

« Catholiques et Huguenots ont adoré ceste femme, les uns à l'envi des autres. Elle défait les uns, maintenant elle en veut aux autres. »

« C'est seulement un désir de vengeance qui la tient, une jalousie contre tous, un désir de régner seule et sans controlleur la possède, une haine de tous les grans : et de mesmes moyens la verrez-vous se servir ci-après contre les meilleurs Catholiques de ce royaume. »

DISCOVRS MER-  
VEILLEVX DE LA  
vie, actions & deportemens  
de Catherine de Me-  
dicis Royne  
mere.

*Auquel sont recitez les moyens qu'elle a tenu  
pour usurper le gouvernement du royaume de  
France, & ruiner l'estat d'iceluy.*



217,297

M. D. LXXV.

*S. J.*

***Discours merveilleux de la vie, actions  
et déportemens de la royne Catherine de  
Médicis, mère de François II, Charles IX,  
Henry III, rois de France***

S. l., 1575. 96 p. In-8°

Cote : BM Besançon 217.297

**L**a première édition de ce pamphlet a suscité un grand scandale. On compte de nombreuses rééditions jusqu'au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, dont neuf simplement de 1575 à 1579. Ce texte s'en prend violemment à Catherine de Médicis, surnommée la « Brunehaut florentine » en référence à cette princesse wisigothe devenue reine des Francs. Elle a gouverné le royaume mérovingien durant plus de trente ans, à travers successivement son mari, son fils et son petit-fils. Par comparaison, Catherine de Médicis est accusée de diriger le royaume de France à travers ses fils et de mener le pays à sa perte et à sa destruction. Ce pamphlet a grandement contribué à dresser la légende noire de la reine, complaisamment véhiculée par l'historiographie officielle jusqu'à nos jours<sup>35</sup>. D'autre part, il fait la part belle aux arguments misogynes et anti-italiens.

Il paraît un an après la mort de Charles IX, trois ans après le massacre de la Saint-Barthélemy, au plus fort de la guerre civile religieuse. Son auteur demeure inconnu. On l'a longtemps attribué à Henri Estienne, rejeton de la dynastie des célèbres imprimeurs car l'on supposait son auteur protestant. Nicole Cazauran<sup>36</sup> dans son édition du texte et dans sa comparaison des différentes

éditions revient sur l'attribution de la paternité de ce pamphlet à un protestant. Aucune hypothèse n'est pour l'instant unanimement admise.

Le livre commence par narrer l'ascension des Médicis, habiles à mentir et tromper autrui. Laurent, le père de Catherine est un homme qui n'hésite devant rien, pas même l'adultère et l'inceste. Aussi n'est-il pas étonnant que sa fille l'imite.

Après de nombreuses intrigues, Catherine est mariée à Henri, fils cadet du roi de France François I<sup>er</sup>. Elle s'emploie alors à empoisonner le dauphin François pour que son mari devienne le premier dans l'ordre de succession au trône. Elle déploie tout son talent d'insinuation pour faire partie du Conseil et accéder au gouvernement du royaume.

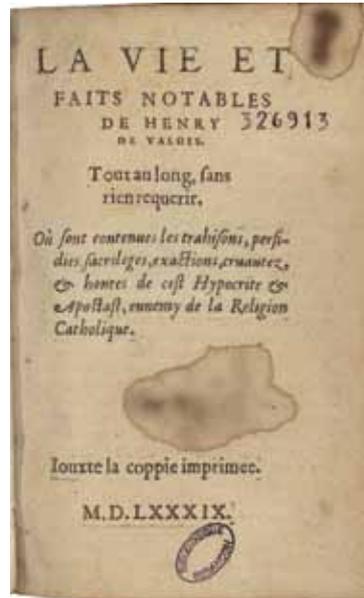
À la mort d'Henri II, « mère dénaturée », elle n'a de cesse de vouloir exercer le pouvoir à travers ses fils débiles, soit en coulisse, soit officiellement en tant que régente. Au lieu de s'employer à pacifier le royaume, elle joue double-jeu. « Horrible furie », elle aiguise les divisions religieuses, qui favorisent son maintien au pouvoir et cherche à éloigner ou éliminer tous les hommes importants de la cour. Selon l'auteur, Catherine est seule responsable du massacre de la Saint-Barthélemy.

L'auteur accuse la reine de ne pas vouloir laisser son fils Henri, alors élu roi de Pologne, gouverner le royaume de France. Il exprime son désir de voir régner le roi légitime et appelle à l'union de tous les Français contre Catherine de Médicis.

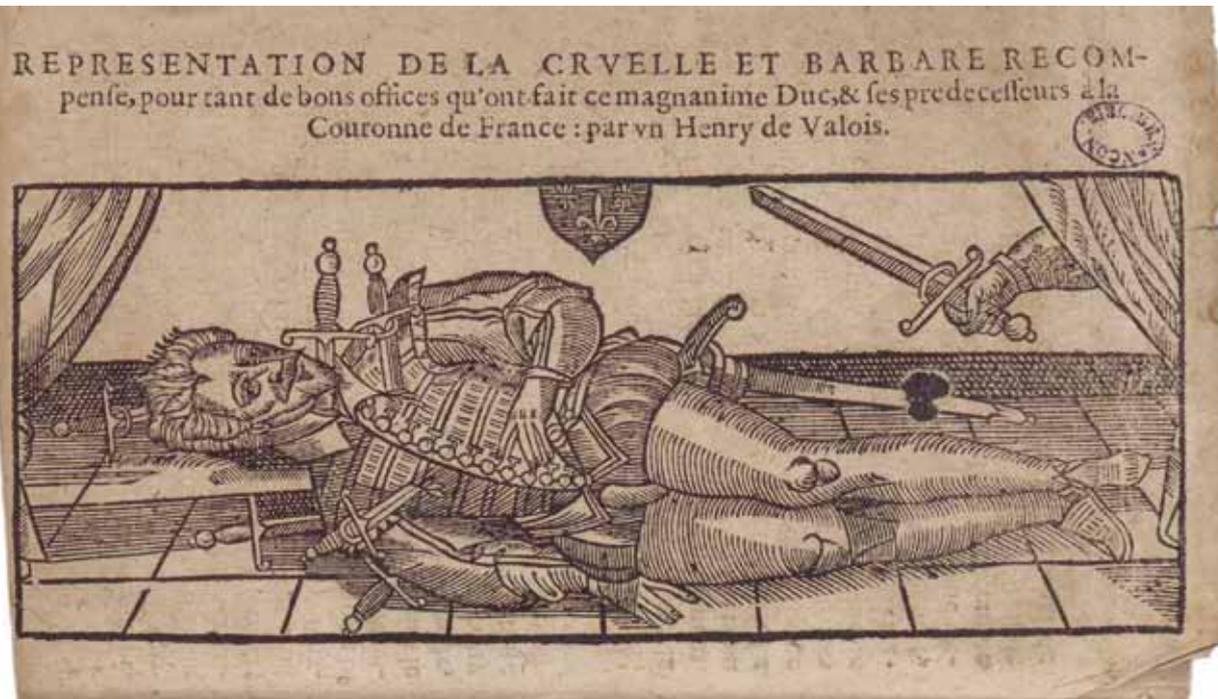
35 - Benedetta Craveri. « Catherine de Médicis, les raisons de la politique » in *Reines et favorites : le pouvoir des femmes*. Paris, 2007, p. 50

36 - *Discours merveilleux de la vie, actions et déportemens de Catherine de Médicis, royne mère*. Édition sous la direction de Nicole Cazauran. Genève, 1995.

« [À Poissy] où il y avait une belle vierge professe, laquelle de force (nonobstant toutes les remontrances qu'elle peut faire disant qu'elle était dédiée à Dieu), Henri de Valois n'étant qu'un Scipion en continence mais vrai sacrilège de ce qui est offert à la même divinité, viola cette pauvre vierge et depuis, allant à Saint-Germain pour cet effet en a pris avec Nogaret tant de contentement qu'il a voulu. » (p. 78)



32



Assassinat des Guise en 1588.

Jean Boucher

***La vie et faits notables de Henry de Valois***

Paris, 1589. 141 p. In-8°

Cote : BM Besançon 326.913

Ce libelle attribué au ligueur Jean Boucher a paru fin janvier, début février 1589. Il constitue, comme le note Keith Cameron <sup>37</sup>, « un bel exemple de biographie mise au service de la propagande ». Il paraît au moment où Henri III, dans sa politique de rapprochement et d'apaisement avec son cousin Henri de Navarre, s'attaque frontalement à la Ligue et leurs chefs, les Guise. François, duc de Guise, et son frère, le cardinal de Lorraine, ont été assassinés par les soldats d'Henri III la veille de Noël 1588. Les Ligueurs, majoritaires à Paris et bénéficiant d'appuis au sein du clergé catholique, crient au tyran et exigent vengeance.

Jean Boucher est un des plus célèbres ligueurs de la capitale, docteur régent de la Sorbonne, curé de la paroisse Saint-Benoît et un des prédicateurs les plus fanatiques. Ses homélies sanguinaires prononcées à Saint-Merry mobilisent les foules.

Jean Boucher reprend, pour le compte de la Ligue, les justifications des monarchomaques protestants au sujet de la lutte contre le tyran.

Son hostilité à Henri de Navarre lui vaudra l'exil.

Il s'établit alors à Tournai jusqu'à sa mort, ville depuis laquelle il ne cessera de prôner la cause catholique.

La multiplication des pamphlets dans les moments les plus dramatiques de la guerre civile religieuse

souligne l'importance de l'idéologie dans la conviction des foules. Une opinion publique, en particulier à Paris, est en train de naître. Le pamphlet en forme de biographie reprend les faits connus de la vie du roi, et les augmente de tous les ragots et calomnies qui courent à son sujet. Le but est de montrer qu'Henri III n'est pas digne de la couronne. Le roi est un menteur qui a trahi les Polonais en organisant sa fuite du pays pour monter sur le trône de France. Le raffinement et l'établissement d'un nouveau protocole mettant le corps du roi à distance de ses courtisans sont interprétés comme une quasi-divinisation et une turquerie étrangère aux traditions du royaume. Mais la véritable déchéance commence avec le choix de Nogaret, fait duc d'Epéron, comme familier du monarque. Selon l'auteur, c'est un compagnon de débauches. Le viol de la religieuse de Poissy par le roi, nouveau Caligula ou Héliogabale, constitue l'apogée de cette vénéneuse camaraderie.

Le roi recourt à la magie et à la fourberie, prélude à la conspiration et l'assassinat des Guise. Pour parfaire la comparaison avec Néron, le livre s'achève sur une note laissant entendre que le roi a empoisonné sa mère.

L'auteur en appelle au meurtre du tyran. Le dominicain Jacques Clément mettra cet appel à exécution le 2 août 1589, en assassinant Henri III à Saint-Cloud.

SATYRE  
MENIPPEE DE  
LA VERTV DV CA-  
THOLICON D'ESPAGNE.

ET DE LA TENVE  
*des Estatz de Paris.*

A laquelle est adiousté vn Discours sur l'inter-  
pretation du mot de HIGVIERO  
D'INFIRNO, & qui en est l'Autheur.

*Plus le Regret sur la mort de l'Asne Ligneur  
d'une Damoyfelle, qui mourut durant  
le siege de Paris.*



208,350

M. D. XCIII.

***Satyre Ménippée : de la vertu du Catholicon d'Espagne et de la tenuë des estats de Paris***

[S. 1.], 1593 [1594]. 274 p. In-8°

Cote : BM Besançon 208.350

Ce livre est une satire collective, rédigée en prose et en vers. Il a pour sujet la tenue des États-Généraux convoqués à Paris en 1593 par le duc de Mayenne, chef de la Ligue ; le but affiché est d'élire un roi catholique au royaume de France.

La *Satyre* paraît d'abord clandestinement, sous forme manuscrite, et circule dans la capitale barricadée. Une édition imprimée voit le jour l'année suivante. De nombreuses éditions se succèdent entre 1594 et 1595. Tour à tour comédie et pamphlet politique, ce texte capital marque le ralliement d'une partie de la population parisienne à Henri de Bourbon. Il prépare l'opinion à l'accession d'Henri IV au trône.

L'œuvre s'ouvre par un avant-propos, La vertu du Catholicon, qui met en scène deux charlatans, un Espagnol et un Lorrain. Ils vendent aux passants traversant la cour du Louvre un remède universel, le catholicon, comme pardon à toutes les fautes.

Une vingtaine d'articles exposant les vertus du catholicon est le prétexte à exposer tous les méfaits et crimes impunis de la Ligue.

Ce prologue est suivi de L'abrégé des Estats de Paris, récit parodique qui réunit les plus grandes figures de la Ligue avant leur entrée dans la salle des états.

Sept orateurs se succèdent à la tribune : le duc de Mayenne lieutenant général du royaume depuis la mort de son frère le duc de Guise, le cardinal

de Plaisance légat du pape, le cardinal de Pelvé défenseur des intérêts espagnols, l'archevêque de Lyon pour le clergé, le recteur de la Sorbonne Roze pour l'Université, le seigneur de Rieux pour la noblesse et le député du Tiers-État d'Aubray.

Les discours tenus par les six premiers orateurs reprennent les positions idéologiques classiquement tenues par les Ligueurs. Mais l'ironie sous-jacente est telle, que les discours proférés sont ridiculisés, leur prétention burlesque, leur ambition grotesque et démesurée. Ils suscitent le rire du lecteur. La parole enfin échoit au colonel d'Aubray. Le ton de sa harangue rompt avec celui des précédentes. Avec sérieux, il expose les raisons de se rallier à Henri de Bourbon. C'est en quelque sorte le plaidoyer du « Ligueur repentant », raisonnable et patriote. Henri IV est le seul vrai roi de France car il est celui que les lois fondamentales du royaume appellent à la succession au trône.

Ce texte est à attribuer au milieu parlementaire parisien, très gallican. On a évoqué les noms de Jean Leroy pour le plan général du texte, Jacques Gillot pour la harangue du légat, Nicolas Rapin pour celle de l'archevêque de Lyon, Florent Chrestien pour celle de Pelvé, Pierre Pithou pour celle d'Aubray et Jean Passerat pour les pièces de vers. Tous proches de Jacques-Auguste de Thou, diplomate, conseiller d'Henri III puis d'Henri IV, bibliophile célèbre. En rappelant son attachement au passé et aux coutumes du royaume et en particulier à la loi salique, cette élite intellectuelle et humaniste prend part à la querelle dynastique qui ébranle le royaume. Tandis que les Ligueurs font étalage de leurs divisions internes irréductibles, ce pamphlet annonce le ralliement du Parlement de Paris à Henri de Bourbon. Il scelle définitivement la fin des espérances de la Ligue.

SERMONS  
DE LA SIMV-  
LEE CONVERSION,  
ET NVLLITE DE LA PRE-  
TENDVE ABSOLVTION DE HENRY  
de Bourbon, Prince de Bealn, à S. Denys en  
France, le Dimenche 25. Iuillet, 1593.

Sur le sujet de l'Euangile du mesme iour,  
*Attente à falsis Prophetis, &c. Matth 7.*

Prononcez en l'Eglise S. Merry à Paris, depuis le premier  
iour d'Aoust prochainement signant, iusques  
au neufiesme d'iceluy mois.

Par M<sup>e</sup> JEAN BOUCHER DOCTEUR  
en Theologie.

*Nonne qui oderunt te Domine oderam, & super  
inimicos tuos tabescebam? Psa. 138.*



208360

*sans* IUXTE LA COPIE *Barier*  
Imprimee à Paris, chez G. Chaudiere  
R. Niuelle, & R. Thierry, rue S. Iaques.

M. D. XCIIII.

*Barier*

Jean Boucher

***Sermons de la simulée conversion et nullité de la prétendue absolution de Henri de Bourbon, prince de Béarn, à Saint-Denys en France le dimanche 25 juillet 1593***

Paris, 1594. 625 p. In-8°

Cote : BM Besançon 208.360

Ces neuf sermons ont été prononcés par Jean Boucher du haut de la chaire de l'église Saint-Merry à Paris du 1<sup>er</sup> au 9 août 1593, moins d'une semaine après l'abjuration et la conversion au catholicisme d'Henri IV à Saint-Denis le 25 juillet. Jean Boucher réfute cette conversion et appelle le peuple à ne pas accepter Henri IV comme roi légitime. Le sacre du roi en février 1594 à Chartres l'oblige à fuir la capitale et à trouver refuge à Tournai.

Ces neuf sermons sont publiés moins d'un mois plus tard, en mars. Paris, où se concentre la majorité des Ligueurs extrémistes est inondé de ce texte. Jean Boucher y conspue le « simulateur » et l'abjuration « sacrilège ». Henri IV, après son entrée à Paris en septembre de la même année, ordonne la mise au feu de tous les exemplaires saisis.

Un mois après son abjuration à Saint-Denis, le 27 août, Henri IV échappe à Melun à la tentative d'assassinat de Pierre Barrière.

Le 27 décembre de la même année, Jean Châtel, un Catholique fanatique de vingt ans essaie d'assassiner le roi. Il est exécuté deux jours plus

tard, la maison de son père sur l'île de la Cité démolie et les Jésuites chez lesquels il avait effectué ses études au collège de Clermont, expulsés du royaume. Régulièrement soupçonnés d'être aux ordres de Rome et de l'Espagne, ils sont accusés d'avoir armé le bras du jeune homme et d'être les véritables commanditaires de l'attentat. En 1595, Jean Boucher écrit une *Apologie de Jean Châtel*. C'est Dieu lui-même, à travers le bras du jeune homme, qui a voulu assassiner Henri de Bourbon.

Boucher dénie au roi Henri IV toute légitimité théocratique : il insiste sur la fausse conversion de ce dernier. Il serait juste un simulateur et un hypocrite pressé par son ambition. Sa conversion serait donc fausse, tout comme son abjuration. Il n'est en rien un roi de France, dont la personne serait devenue inviolable par la cérémonie du sacre. Il demeure un simple usurpateur. Hérétique, Henri de Bourbon l'était. Henri IV le demeure.

Dans le neuvième sermon, Boucher expose une nouvelle fois sa justification du régicide d'origine divine, déjà élaborée en 1588 contre Henri III. Comme Dieu a châtié Sodome et Gomorrhe, il châtiara un jour un royaume où l'hérésie et l'impiété triomphent. Un ange salvateur viendra rétablir la justice et la véritable religion. L'assassin est une créature providentielle. En tuant le roi, il procède par le sacrifice de sa personne, comme le Christ en son temps, au bienfait de l'église militante.

On appelle *mazarinades* un ensemble d'écrits polémiques imprimés entre 1648 et 1652, durant les troubles politiques de la Fronde. À Paris essentiellement, à Bordeaux aussi en lien avec l'*Ormée*<sup>38</sup>, plus modestement dans le reste du territoire. Ces libelles, généralement anonymes, ne comportent pour la plupart que quelques pages : 8 pages, parfois 16, plus rarement 32. Leur rythme de parution est lié aux événements politiques du moment : quelques centaines en 1648, plus de 2 000 en 1649 durant la Fronde parlementaire avec une accélération des publications durant le siège de Paris, et plus de 1 500 en 1652 durant la Fronde des princes. Certains jours, on a pu compter jusqu'à dix publications... On dénombre aujourd'hui environ 5 000 libelles et pamphlets rentrant sous cette appellation sans que cette liste<sup>39</sup> soit absolument complète.

Le terme de *mazarinade* est lié au nom du cardinal Mazarin, objet de toute la haine des pamphlétaires. Le poète burlesque Paul Scarron a appelé un de ses libelles, *La Mazarinade*, référence satyrique au poème épique de Pierre Ronsard, *La Franciade*, lui-même forgé sur le poème de l'*Illiade*. Ce nom recouvre aussi bien les textes hostiles au

<sup>38</sup> - Épisode révolutionnaire apparu au cours de la Fronde bordelaise, qui doit son nom à la place ombragée plantée d'ormeaux sous lesquels les conjurés se rassemblaient.

<sup>39</sup> - Célestin Moreau, *Bibliographie des mazarinades*. Paris, 1850-1851. 3 vol.

cardinal, l'écrasante majorité, que ceux qui lui sont favorables.

Le pouvoir politique à cette époque est fragilisé : après le règne de fer du duc de Richelieu, le royaume est placé depuis 1643 sous la régence d'Anne d'Autriche, secondée par le cardinal Mazarin. Le pouvoir doit lever des impôts pour alimenter les campagnes militaires d'un royaume qui commence à être hégémonique. Il se heurte à l'opposition du Parlement puis d'une partie de la noblesse. Des troubles, attisés par les ambitions personnelles de princes comme Gaston d'Orléans, Condé, Retz ou Mazarin lui-même, surgissent et dégénèrent en guerres civiles.

Ces textes, dont les formes rhétoriques sont très diverses, allant du discours et du récit, au dialogue, lettre (vraie ou fausse), poème, chanson..., sont le témoignage de la politisation croissante d'une partie importante de la population. Ce mouvement déborde les traditionnelles classes cultivées pour toucher les catégories alphabétisées ou semi-alphabétisées des villes.

Il s'agit de faire rire, de dénigrer et de convaincre, immédiatement, en usant au besoin de moyens radicaux : mensonge, calomnie, obscénité...

Des humanistes érudits et dédaigneux des foules comme Gabriel Naudé ne manquent

pas de dénoncer l'ordure de ces textes, rédigés pour flatter le goût grossier de la populace.

Dans son livre *Le Mascurat*, il fustige ces récits « remplis de calomnies, impostures, blasphèmes et méchancetés ».

Et de poursuivre « En a-t-on vu un seul parmi ce grand nombre de sept cents ou huit cents qui fût ingénieux ou solide ? Rien moins, tout s'est passé en injures, imprécations, faussetés, malédictions, rimes burlesques, estropiées, languissantes, proses mal faites, récits grotesques, feuilles volantes ».

Les auteurs de ces textes sont des écrivains professionnels. Ils trouvent-là, en se mettant au service d'une cause ou d'un Grand, un emploi rémunérateur. Les imprimeurs aussi y trouvent leur intérêt.

C'est une aubaine commerciale pour un monde du livre en crise à cause du trop grand nombre d'ateliers d'impression. Tirés avec un minimum de frais, à quelques centaines d'exemplaires, ces libelles sont vendus immédiatement à la criée dans les endroits les plus passagers de la ville, comme le Pont-Neuf. Il en coûte un sou pour 8 pages, soit moins cher qu'une livre de pain blanc. Comme le résume bien un des spécialistes de cette production éditoriale, « en période de crise, les libelles se vendent bien <sup>40</sup> ».

40 - Hubert Carrier, *La presse de la Fronde (1648-1653) : les Mazarinades*. Paris-Genève, 1989-1991. Vol. 2 *Les hommes du livre*, p. 3

LE  
**MINISTRE**  
 D'ESTAT,  
**FLAMBE.**  
 EN VERS BURLESQVE.

*videnda dicere verum*

*Quid vultis?*

*Savoir si le Cardinal de Mazarin est parvenu  
 des mœurs de ses parents, en son Royaume?*



A PARIS,  
 Chez JEAN BRUNET, rue neuve S. Louys  
 au Canon Royal, proche le Palais.  
 M, DC. XLIX.

[Savinien de Cyrano de Bergerac ?]

***Le ministre d'État flambé***

Paris chez Jean Brunet, 1649. 8 p. In-4°

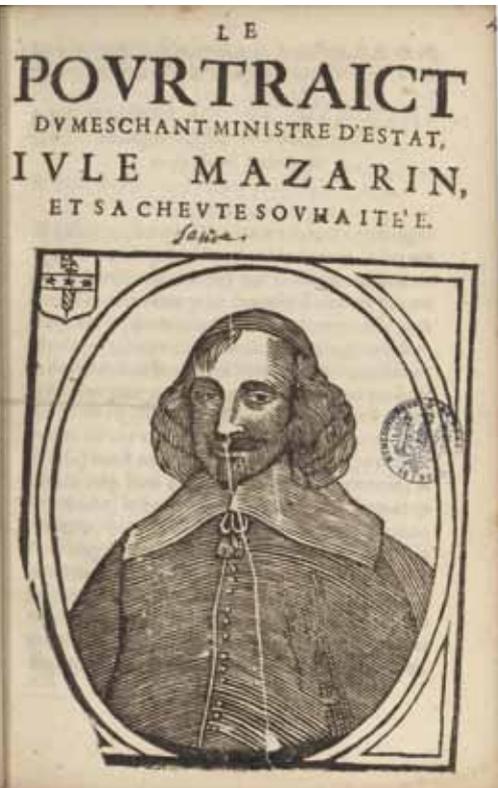
Cote : BM Besançon 217.400, pièce 3

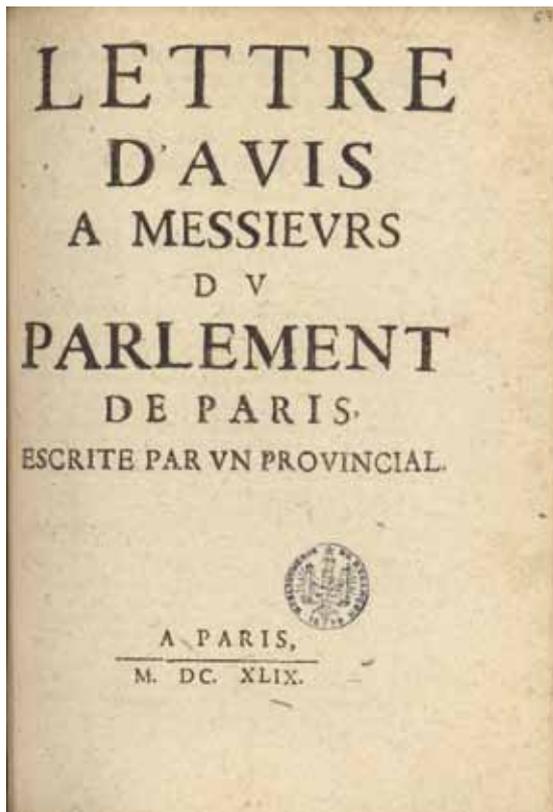
C'est un pamphlet en vers, au ton très enlevé. Il décrit un procès fictif fait à Mazarin avec prise de corps, acte d'accusation et exécution en place de Grève sous les applaudissements de la foule. Mazarin est accusé de tous les maux : sensualité débridée et bisexuelle, opportunisme, vénalité, cupidité, parjure... Il est la cause de la ruine du pays et de son délabrement. Sa mort est le moyen pour le royaume de recouvrer son unité et sa prospérité.

Ce texte a été attribué dans la seconde partie du XIX<sup>e</sup> siècle, à la suite des travaux de Paul Lacroix, à Savinien de Cyrano, aventurier écrivain du XVII<sup>e</sup> siècle que l'on peut rattacher au courant libertin. Il a été immortalisé par Edmond Rostand dans *Cyrano de Bergerac*. Né en 1619 à Paris, il est issu de la bourgeoisie parlementaire parisienne. Après une carrière militaire, il se lance à corps perdu dans les luttes civiles de la Fronde. Il meurt des suites d'un accident en 1655. Hubert Carrier soutenait encore cette attribution en 2001<sup>41</sup>, néanmoins les travaux récents de Madeleine Alcover<sup>42</sup> semblent ruiner cette attribution, comme les 6 autres mazarinades qui lui étaient attribuées.

41 - Hubert Carrier, « La critique d'attribution au confluent des méthodes de l'histoire littéraire : l'exemple des mazarinades de Cyrano de Bergerac » in *L'histoire littéraire : ses méthodes et ses résultats. Mélanges offerts à Madeleine Bertrand, réunis par Luc Fraisse*. Paris-Genève, 2001, pp. 153-166

42 - Madeleine Alcover, « Statistique et critique d'attribution : Requiem pour les mazarinades défuntes de Cyrano » in *La lettre clandestine*, n° 13, 2004, pp. 233-259





Jean Beaucé, marquis de Chanleu  
***Lettre d'avis à Messieurs du Parlement  
de Paris écrite par un provincial***  
S.l., 1649. 36 p. In-4°  
Cote : BM Besançon 217.399, pièce 67

C'est l'une des meilleures publications de cette période, véritable manifeste pour la liberté de la presse. Elle est l'œuvre du marquis de Chanleu<sup>43</sup>, gouverneur de Château-Chinon. Elle est rédigée durant le siège de Paris par les troupes royales. Chanleu est partisan de la continuation du combat des insurgés. Il s'oppose à ceux qui recherchent un compromis avec le pouvoir royal. Des pourparlers sont ouverts avec la reine qui aboutissent à la paix de Rueil. Huit pièces se succèdent dans les jours suivants pour attaquer ou défendre les positions de Chanleu.

41

« N'y a-t-il pas lieu de s'étonner que vous qui êtes les dépositaires de ce qu'il y a de plus sacré dans nos lois, ayez si longtemps toléré le trafic infâme du sang des sujets du roi ? J'ai cent fois ouï dire dans les provinces que tout le mal ne venait que de vous, qu'on ne demandait pas mieux qu'à secouer ce joug insupportable des Ministres partisans, pour que vous donnassiez le branle, puisque votre Parlement est sans contredit le premier mobile de la France. » (p. 30)

Cette mazarinade tient plus de l'essai politique que du pamphlet injurieux. L'auteur est cultivé et fait de nombreuses références à l'Antiquité, en particulier aux guerres civiles de la fin de la République romaine. Il développe l'idée, qui fondera l'opposition des Parlements au pouvoir monarchique du siècle suivant, que le Parlement est l'émanation de la France et le dépositaire des lois et traditions du royaume. Il voit en ce dernier le garde-fou à la tyrannie du pouvoir royal. En ce sens, Chanleu, comme une partie des Frondeurs, est un adversaire résolu de l'absolutisme naissant.

43 - Hubert Carrier, *op. cit.*, vol. 1, *La conquête de l'opinion*, p. 453

**LETTRE**  
 ESCRITE A VN PROVINCIAL  
 PAR VN DE SES AMIS.  
*SVR LE SVIET DES DISPVTES*  
*presentes de la Sorbonne.*

De Paris ce 23. Janvier 1656.

**M**ONSIEVR,  
 Nous estions bien abusez. Je ne suis détrompé que d'hier, jusque-là j'ay pensé que le suiet des disputes de Sorbonne estoit bien important, & d'une extrême consequence pour la Religion. Tant d'assemblées d'une Compagnie aussi celebre qu'est la Faculté de Paris, & où il s'est passé tant de choses si extraordinaires, & si hors d'exemple, en font concevoir vne si haute idée, qu'on ne peut croire qu'il n'y en ait vn suiet bien extraordinaire.

Cependant vous serez bien surpris quand vous apprendrez par ce recit, à quoy se termine vn si grand éclat; & c'est ce que ie vous diray en peu de mots après m'en estre parfaitement instruit.

On examine deux Questions; l'une de Fait, l'autre de Droit. Celle de Fait consiste à sçavoir si Mr Arnauld est temeraire, pour avoir dit dans la seconde Lettre; *Qu'il a leu exactement le Liure de Iansenius, & qu'il n'y a point trouué les Propositions condamnées par le feu Pape; & neanmoins que cōme il cōdamne ces Propositions en quelque lieu qu'elles se rencontrent, il les condamne d'us Iansenius, si elles y sont.*

La question est de sçavoir, s'il a pû sans temerité témoigner par là qu'il doute que ces Propositions soient de Iansenius, apres que Messieurs les Euesques ont déclaré qu'elles y sont.

On propose l'affaire en Sorbonne. Soixante & onze Docteurs entreprennent sa defense, & soustiennent qu'il n'a pû respondre autre chose à ceux qui par tant d'écrits luy demandoiēt s'il tenoit que ces Propositions fussent dans ce liure, sinon qu'il ne les y a pas veuës, & que neantmoins il les y condamne si elles y sont.

Quelques-vns mesme passant plus auant, ont déclaré que quelque recherche qu'ils en ayent faite, ils ne les y ont jamais trou-

42

Louis de Montalte [Blaise Pascal]

***Les Provinciales ou Lettres écrites par Louis de Montalte à un provincial de ses amis et aux RR. PP. Jésuites sur le sujet de la morale et de la politique de ces pères***

6<sup>e</sup> lettre écrite à un provincial. S.l., s. d. [Paris, 10 avril 1656]. 8 p. In-4<sup>o</sup>

Cote : BM Besançon 217.404, pièce 29

Ce célèbre texte de la littérature française est constitué d'un ensemble de 18 lettres, écrites et imprimées clandestinement à Paris entre janvier 1656 et mars 1657. Blaise Pascal en est l'auteur. Ces lettres sont de violentes philippiques contre la Compagnie de Jésus. Pascal est lié aux Jansénistes. Sa sœur Jacqueline, dont il est resté proche, a pris le voile à Port-Royal. À la suite de la « nuit du mémorial » du 23 novembre 1654 où il fait le vœu de se consacrer à Dieu et à la défense de la religion, Pascal effectue de nombreuses retraites parmi les Solitaires de Port-Royal. Lemaistre de Sacy, un des principaux défenseurs de la cause janséniste, devient son directeur de conscience.

Les premières lettres paraissent alors qu'Antoine Arnauld, figure importante du parti janséniste, est mis en cause dans un procès en Sorbonne. Il est poursuivi pour la publication de libelles apologétiques sur la grâce et les pratiques sacramentelles. La procédure semble perdue d'avance. Le parti janséniste choisit de prendre l'opinion publique éclairée à témoin. Blaise Pascal

est désigné pour être l'auteur de ces textes.

La première lettre paraît en janvier 1656. Pascal a recours à la fiction. Il utilise le subterfuge d'une correspondance entre un Parisien de la bonne société et un ami vivant en province. Le premier y narre au second le déroulement du procès d'Arnauld. Cette lettre aurait été imprimée à 2 000 exemplaires.

Après la troisième lettre et la condamnation du théologien, Pascal change d'objectif et s'en prend vigoureusement aux Jésuites. Il dénonce par le ridicule les conséquences pratiques de la casuistique. Les Jésuites sont incarnés par un Père aussi pédant que naïf qui soutient les maximes les plus coupables sans se rendre compte de leur portée morale. Le vol, l'adultère, le meurtre sont, en fonction des cas, excusables. Pascal termine son propos en disant qu'un homme débiteur, ayant lu par hasard un ouvrage de casuistique, avait décidé de conserver l'argent, l'esprit allégé de toute culpabilité.

Après la dixième lettre, Pascal change une nouvelle fois de stratégie. Il abandonne la fiction. Il s'en prend directement aux Jésuites et répond aux libelles des Jésuites qui n'ont pas manqué de paraître après les premières *Provinciales*.

Les *Provinciales* cessent de paraître en mars 1657 pour des raisons mal élucidées alors que le succès va s'amplifiant. La dernière lettre est imprimée à plus de 10 000 exemplaires.

Le succès de ces lettres est immédiat. Elles rencontrent un écho aussi bien dans la noblesse de cour qu'au Parlement ou dans la bourgeoisie.

La police royale cherche à démasquer l'auteur et à saisir les lettres prohibées. Port-Royal est perquisitionné le 30 mars 1656 dans l'espoir de découvrir une imprimerie clandestine. Le 9 février 1657, le Parlement d'Aix condamne officiellement les *Provinciales* qui sont mises au bûcher.

Le parti janséniste s'appuie sur un réseau d'imprimeurs-libraires parisiens habitués à travailler à leur service. Pour se préserver des descentes de police, ils impriment en une nuit et changent régulièrement de lieu d'impression. Les lettres se présentent sous forme de brochures in-quarto comportant huit pages, à l'exception des trois dernières lettres plus longues.

Une première édition de l'ensemble est imprimée par Daniel Elzévier à Amsterdam au printemps 1657.

1

23

SIXIESME LETTRE  
ESCRITTE A VN PROVINCIAL  
PAR VN DE SES AMIS.

De Paris ce 10. Avril 1656.

MONSIEUR,

Je vous ay dit à la fin de ma dernière Lettre que ce bon Pere Iesuite m'auoit promis de m'apprendre de quelle sorte les Casuistes accordent les contrarietez qui se rencontrent entre leurs opinions, & les décisions des Papes, des Conciles & de l'Escriture. Il m'en a instruit en effet dans ma seconde visite, dont voicy le recit. Je le feray plus exactement que l'autre. Car i'y portay des tablettes, pour marquer les citations des passages, & ie fus bien fâché de n'en auoir point apporté dès la première fois. Neantmoins si vous estes en peine de quelqu'un de ceux que ie vous ay citez dans l'autre Lettre, faites-le moy sçauoir, ie vous satisferay facilement.

Ce bon Pere me parla donc de cette sorte. Vne des manieres dont nous accordons ces contradictions apparentes, est par l'interpretation de quelque terme. Par exemple le Pape Gregoire XIV. a déclaré que les assassins sont indignes de iouir de l'azyte des Eglises, & qu'on les en doit arracher. Cependant nos 24. Vieillards disent en la page 660. *Que tous ceux qui tuent en trahison ne doinent pas encourir la peine de cette Bulle.* Cela vous paroist estre contraire, mais on l'accorde, en interpretant le mot d'*assassin*, comme ils font par ces paroles: *Les assassins ne sont pas indignes de iouir du priuilege des Eglises? Ouy par la Bulle de Gregoire XIV. Mais nous entendons par le mot d'Assassins, ceux qui ont receu de l'argent pour tuer quelqu'un en trahison. D'où il arriue que ceux qui tuent sans en receuoir aucun prix, mais seulement pour obliger leurs amis, ne sont pas appelez assassins.* De mesme il est dit dans l'Euangile: *Donnez l'aumosne de vostre superflu.* Cependant plusieurs Casuistes ont trouué moyen de descharger les personnes les plus riches de l'obligation de donner l'aumosne. Cela vous paroist encore contraire, mais on en fait voir facilement l'accord, en interpretant, le mot de *superflu*, en sorte qu'il n'arriue presque iamais que personne en ait. Et c'est ce qu'a fait le docte Vasquez en cette sorte dans son traité de l'Aumosne c. 4. *Ce que les personnes du monde gardent pour releuer leur condition & celle de leurs parens. n'est pas appelle superflu. Et c'est pour quoy à prinne trouuera ton qu'il y ait jamais de superflu dans les gens du monde, & non pas mesme dans les Rois.*

Aussi Diana ayant rapporté ces mesmes paroles de Vasquez, car il se fonde ordinairement sur nos Peres, il en conclud fort bien. *Que dans la question: Si les riches sont obligez de donner l'aumosne de leur superflu; encore que l'affirmatine fut veritable, il n'arriuera jamais, ou presque jamais, qu'elle oblige dans la pratique.*

Je voy bien, mon Pere, que cela suit de la doctrine de Vasquez. Mais que respondroit-on si on m'objectoit, qu'afin de faire son salut, il seroit donc aussi selon Vasquez d'auoir assez d'ambition pour n'auoir point de superflu, qu'il est

BOUCLIER

D'ESTAT

ET

DE JUSTICE,

CONTRE

Le dessein manifestement découvert  
de la Monarchie Univerfelle,

*Sous le vain pretexte des pretentions de la*

REYNE DE FRANCE.

M. D C. L X V I I.

*Par le Baron  
de L'Isola*

239,962



François-Paul de Lisola

***Bouclier d'état et de justice contre le dessein manifestement découvert de la monarchie universelle, sous le vain pretexte des prétentions de la reine de France***

S.l. [Bruxelles, François Foppens], 1667. 358 p. In-12°

Cote : BM Besançon 239.962

D'après Willems<sup>44</sup>, cette édition elzévirienne constitue l'édition originale de ce texte. La même année, on dénombre quatre éditions de format in-12 et une cinquième de format in-4°, preuve du très grand succès de ce réquisitoire contre la politique de Louis XIV.

François de Lisola, né à Salins en Franche-Comté en 1613 et mort à Vienne en 1674, se met au service des Habsbourg. Diplomate, lettré, il est surtout un redoutable polémiste qui a passé toute la seconde partie de sa vie à combattre la politique expansionniste de Louis XIV. Au début de la Guerre de Dévolution, il proteste contre les prétentions françaises à revendiquer les droits de Marie-Thérèse d'Espagne, reine de France, à la succession de la couronne espagnole.

Dans ce traité Lisola démontre l'inanité des droits supposés de la reine et dénonce un alibi à un « vaste et profond dessein tramé depuis longtemps ».

Non seulement la France avec ses cadets de famille sans emploi possède une jeunesse fougueuse et belliqueuse, mais en plus son jeune roi est ambitieux et impétueux. Tout détermine ce royaume à vouloir se mêler des affaires de ses voisins et à exercer une politique étrangère

dominatrice. Lisola pointe une campagne militaire faite sans déclaration de guerre préalable. Il dénonce les nombreuses infractions au droit dont elle a été entachée. La France justifie par des sophismes juridiques la brutalité de son invasion. Il lui reproche la poursuite exclusive de son intérêt par la simulation, le coup de force, les fausses promesses et les mensonges.

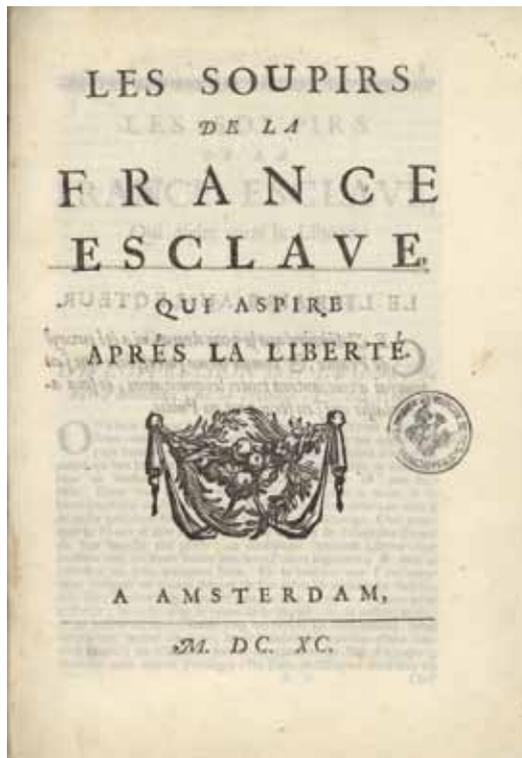
Son intérêt l'emporte toujours sur toute autre considération comme la défense de la religion, la parenté ou les alliances.

*Le Bouclier* devient dès sa publication l'argumentaire de référence de tous les textes pamphlétaires paraissant contre la politique étrangère du monarque français, en particulier après 1690. Derrière chaque campagne militaire, chaque invasion, chaque coup de force, il convient de voir la volonté indéfectible d'un souverain prêt à tout pour s'assurer la domination universelle. Invasion de la Lorraine, guerre de Hollande, non-assistance à l'empereur lors du siège de Vienne, guerre du Palatinat et ligue d'Augsbourg...

Les arguments développés par ce diplomate rejoignent ceux, en particulier après la Révocation de l'édit de Nantes en 1685, invoqués par les théologiens du Désert comme Pierre Jurieu. Ils dénoncent les uns comme les autres, un culte idolâtre de l'image royale, une glorification du parjure et de la prédation territoriale, une apologie de la brutalité sous le masque de la grandeur. Ces centaines de pamphlets, édités et contrefaits dans toutes les langues, et magistralement analysés par Van Malssen<sup>45</sup>, martèlent une seule et même antienne : le Roi-Soleil aspire à la monarchie universelle.

44 - Alphonse Willems, *Les Elzévier, histoire et annales typographiques*. Bruxelles, 1880, n°2030.

45 - Pieter Johannes Wilhelmus Van Malssen, *Louis XIV d'après les pamphlets répandus en Hollande*. Paris, 1937, 226 p. En particulier p. 15



***Les soupirs de la France esclave qui aspire après la liberté***

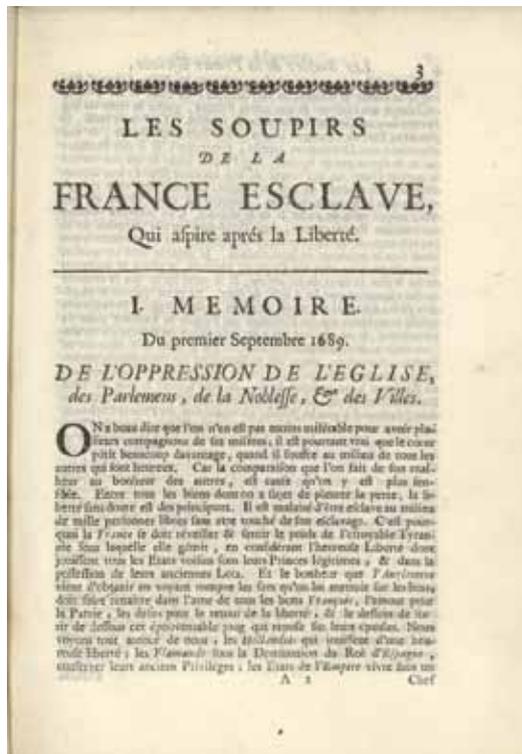
Amsterdam, 1690. 238 p. In-4°

Exemplaire composé d'un mélange de la première et de la seconde édition de format in-quarto. Les quatre premiers mémoires ainsi que le huitième appartiennent à la seconde édition in quarto imprimée avec des caractères plus fins, les dix autres à la première édition.

Cote : BM Besançon 268.781

Il s'agit d'un des plus célèbres pamphlets contre l'absolutisme de Louis XIV. Il est généralement attribué au théologien protestant Pierre Jurieu (1637-1713). La violence du réquisitoire, la netteté du style et l'opiniâtreté de la police du roi à en détruire les exemplaires saisis, ont assuré à ce texte une célébrité qui ne s'est jamais démentie. Il a même été réédité clandestinement en 1788, probablement en France, avec pour sous-titre *Les vœux d'un patriote*.

La publication de cet opuscule s'est effectuée en 15 livraisons successives du 1<sup>er</sup> septembre 1689 au 15 septembre 1690. L'impression est probablement hollandaise et les exemplaires ont été introduits clandestinement dans le royaume de France. L'auteur attaque l'absolutisme dans ses principes. Le roi, tel un tyran, concentre la totalité des pouvoirs. Les cours de justice, la noblesse, les églises sont écrasées sous la botte du souverain. La noblesse en perdant ses antiques privilèges, a perdu sa liberté. Les parlements sont muselés et doivent enregistrer, de force au besoin, les édits



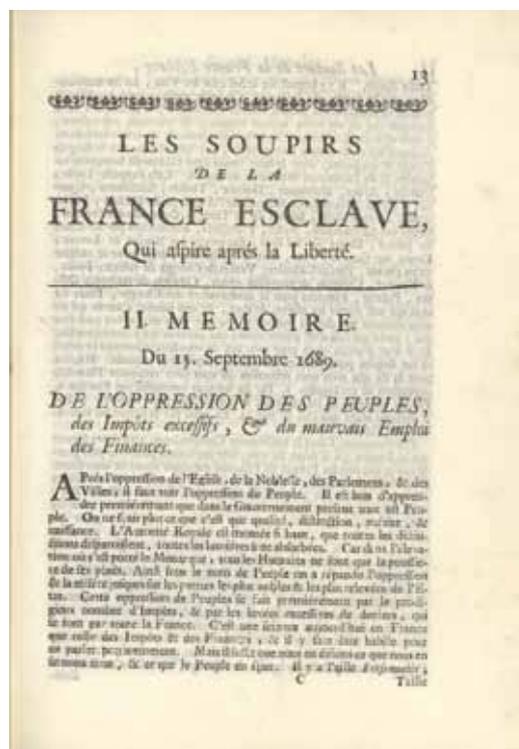
royaux. Le peuple vit dans la misère. Le pays dans son entier ploie sous les impôts pour l'unique contentement d'un roi idolâtre qui n'hésite pas, tel un héros de l'Antiquité, à faire édifier des statues à sa propre image (les fameuses places royales qui se multiplient dans le royaume).

L'auteur s'attache à la récente perte de la liberté religieuse, avec la révocation de l'Édit de Nantes en 1685. La dénonciation des persécutions religieuses concerne aussi les Jansénistes, impitoyablement pourchassés. Il reprend les thèses développées un siècle auparavant par les monarchomaques. La légitimité du pouvoir appartient au peuple qui l'exerce à travers les États généraux. La monarchie absolue, pouvoir tyrannique, viole le contrat passé avec le peuple : elle est arbitraire, idolâtre et hérétique. Son exercice ne peut se poursuivre que par la multiplication des exactions.

Pierre Jurieu est né dans un milieu cultivé protestant. Son grand-père Pierre Du Moulin était un théologien connu, qui enseignait à l'Académie protestante de Sedan. Pierre Jurieu bénéficie d'une éducation raffinée et d'un enseignement prolongé qu'il effectue en partie à l'étranger, en Angleterre et en Hollande. Après avoir exercé durant dix ans une charge pastorale à Mer, sa ville natale, dans le Val-de-Loire, il rejoint en 1674 l'Académie de Sedan. Il y enseigne l'hébreu et la théologie. C'est une période de grand rayonnement. Il y fréquente Pierre Bayle, son cadet et son collègue à l'Académie.

La multiplication des persécutions pousse Jurieu à se lancer dans la polémique. Son pamphlet

*Politique du clergé de France*, paru anonymement en Hollande en 1680, attire les soupçons des autorités. Jurieu accepte en 1682 l'offre d'une chaire et d'une paroisse à Rotterdam. Il y reste plus de trente ans, jusqu'à sa mort en 1713. Durant son exil il écrit beaucoup, polémique avec les théologiens catholiques comme Bossuet ou Nicole. Mais c'est principalement la persécution de ses coreligionnaires et les flots de réfugiés qui fuient le royaume, qui suscitent son ire et sa fureur contre la politique de Louis XIV.



# LES MURMURES DE LA SÉDITION

**L**ouis XIV lègue à ses successeurs un système de la librairie cadennassé. L'organisation fermée des corporations et le privilège d'impression, procurent à une poignée d'imprimeurs-libraires parisiens et quelques libraires de province, le monopole de fait de la production des livres



autorisés. La censure préalable et un contrôle policier très sévère musèlent l'édition française.

Pourtant dès le règne du Grand roi, le système connaît des failles. Des manuscrits séditieux circulent et sont abondamment copiés. D'autre part, des imprimeurs implantés en dehors du royaume se spécialisent dans la production de livres interdits en France. Ces derniers sont ensuite introduits clandestinement à l'intérieur du royaume et vendus sous le manteau par des filières très organisées. Ces imprimeurs ont pignon sur rue, à Amsterdam, Liège, Genève ou Neuchâtel... et leurs affaires sont prospères. D'autres imprimeurs, en particulier en province mais aussi à Paris, étouffés par le monopole de fait de l'édition française détenu par une trentaine d'imprimeurs-libraires parisiens, n'ont d'autres ressources que de se livrer à l'impression de livres interdits. Souvent, tout au moins au départ, au risque de leur vie. Rouen, Lyon dans une moindre mesure, sont au XVIII<sup>e</sup> siècle des villes de contrefaçon et d'impression de livres interdits. Toutes deux sont d'anciennes villes d'imprimerie que le système mis en place par Colbert a condamnées à un affaiblissement irréversible.

Sous la surface sans ride du livre autorisé et légal s'agite tout un monde de trafiquants, revendeurs, passeurs, libraires véreux, qui recrute ses membres dans les couches les plus populaires de la société. Ils font commerce de ce que les inventaires et les interrogatoires de police nomment pudiquement le livre philosophique. Derrière cette catégorie fourre-tout on trouve

tout aussi bien des livres impies, anticléricaux, athées, de véritables livres de philosophie dont les conclusions remettent en cause les fondements même de l'autorité de la monarchie, que des livres licencieux ou franchement pornographiques.

Ces livres sont achetés et largement commentés dans les multiples cafés et débits de boisson des villes. On dénombre 380 cafés à Paris au début du règne de Louis XV. Il y en a plus de 800 en 1789, sans compter les 2000 débits de boisson. L'oralité alimente l'imprimé et vice-versa.

On ne manque pas d'en parler aussi dans les salons aristocratiques. Ces livres scandaleux figurent dans les bibliothèques de ceux qui sont chargés de lutter contre ce commerce clandestin : magistrats, officiers, avocats... quand ce ne sont pas les courtisans les plus titrés de la Cour. Ces derniers, dans la poursuite de leur ambition, alimentent ces réseaux en anecdotes scandaleuses, au besoin en rémunérant des plumitifs pour répandre la calomnie.

On connaît le cas célèbre de Chrétien de Malesherbes, issu d'une grande famille de la robe parisienne, directeur de la librairie en charge de la censure royale, faisant prévenir discrètement Denis Diderot de la saisie prochaine des épreuves de l'Encyclopédie et de ses manuscrits.

À la suite de Robert Darnton <sup>46</sup>, il est possible de donner quelques caractéristiques de cette littérature séditieuse :

- 1- Elle est au centre d'un système de communication où l'oral, l'écrit et l'imprimé se croisent et se répondent en s'amplifiant.
- 2- Sa diffusion est assurée par des intermédiaires

appartenant majoritairement au monde de la domesticité.

3- Elle est à l'origine d'un genre littéraire particulier : le roman à clefs dans lequel les personnages publics sont dissimulés sous des noms de fantaisie.

4- Elle est animée d'une volonté voyeuriste donnant à ses lecteurs l'impression de pénétrer dans l'intimité de la vie des Grands et du premier d'entre eux, le roi.

5- Sa force de persuasion est fondée sur la répétition des mêmes anecdotes et des mêmes scandales. Ce qui a été de nombreuses fois répété et imprimé, constitue aux yeux de beaucoup de contemporains la base du vraisemblable.

La société dans son ensemble est avide des idées nouvelles alors que des institutions rétrogrades empêchent leur diffusion. Le courant philosophique a gagné en sous-main le combat des idées. Le roi se retrouve isolé dans un système monarchique qui ne parvient plus à se défendre de l'accusation de despotisme.

C'est un système de contrôle à bout de souffle que les événements révolutionnaires de 1789 abolissent. Comme dans les périodes précédentes de vacance et de précarité du pouvoir politique, l'impression de libelles et de pamphlets politiques explose avec des appels populaciers au meurtre des prêtres et des aristocrates. La violence verbale de ces textes est à l'image de la violence des luttes politiques de l'époque.

<sup>46</sup> - Robert Darnton. *Édition et sédition : l'univers de la littérature clandestine au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Paris, 1991.

HISTOIRE  
AMOUREUSE  
DES  
GAULES.



A  
LIEGE,

Roger de Bussy-Rabutin  
***Histoire amoureuse des Gaules***  
Liège, s. d. [1666] ; 210 p. in-12°  
Cote : BM Besançon 244.407

Ce libelle romancé est un des plus célèbres de l'époque de Louis XIV et un des plus lus<sup>47</sup>. Il évoque, à travers une clef qui figure souvent à la fin du volume, la vie amoureuse et sexuelle des personnages de la Cour. Il est l'œuvre de Roger de Rabutin, comte de Bussy, gentilhomme bourguignon, libertin notoire.

Bussy compose dans les années 1659-1660 des histoires à peine déguisées de ce qu'il a pu connaître des débordements amoureux de personnages connus à l'époque de la Fronde. Il les lit régulièrement à des amis pour les divertir. Mme de La Baume, une de ses auditrices, lui demande le prêt exceptionnel de son manuscrit pour pouvoir le lire plus à son aise. À son insu, elle en fait faire une copie, elle-même recopiée de nombreuses fois. Le texte, avec de nombreuses variantes se répand et la rumeur du scandale enfle. Elle parvient au roi qui est persuadé, malgré les dénégations de Bussy, que des histoires écrites par Bussy courent à son sujet. Les courtisans se précipitent sur les manuscrits en circulation, espérant y trouver des anecdotes scandaleuses sur la famille royale. Bussy est embastillé en 1665 durant un an et ensuite exilé dans ses terres bourguignonnes. Il ne reparaitra à la Cour qu'en 1687. Il est exclu de toute charge publique.

Dès l'arrestation de Bussy, et pour satisfaire la demande qui s'est élargie à d'autres cercles que celui des courtisans, des versions du manuscrit sont imprimées à Liège et en Hollande. Elles sont vendues illégalement dans le royaume. Le texte est réimprimé au moins onze fois avant 1700 et une autre édition différente, sous le titre *Histoire amoureuse de France*, paraît dès 1666. Elle contient les noms réels des personnages et des poèmes scatologiques, connus sous le nom d'*Alleluias*, insultant la famille royale. Ces textes seront la base d'un des succès de librairie du siècle suivant, *La France galante ou histoires amoureuses de la Cour*. En aucun cas, ces textes ne peuvent être attribués à Bussy.

L'arrestation de Bussy, au lieu d'éteindre la polémique l'embrase. Elle suscite le passage du manuscrit à l'imprimé. Le paradoxe veut que Bussy soit moins enfermé pour ses anecdotes érotiques qui rapportent des faits vieux de dix ans, que pour les suites de son texte qu'on lui attribue et qu'il n'a probablement pas écrites. Toute la Cour en parle sans jamais les avoir lues... On le sait capable d'avoir pu les écrire. Ce soupçon suffit. Bussy paye là son insolence et son impertinence. Madame de Sévigné, sa cousine, lui écrit avec réprobation : « Être dans les mains de tout le monde, se trouver imprimé, être le livre de divertissement de toutes les provinces, où ces choses-là font un tort irréparable, se rencontrer dans les bibliothèques, et recevoir cette douleur, par qui ? Je ne veux point vous étaler davantage toutes mes raisons<sup>48</sup>. »

47 - Robert Darnton, *Le diable dans un bénitier, l'art de la calomnie en France*, 1650-1800. Paris, 2010, p. 461 et suivantes.

48 - Madame de Sévigné, *Correspondance*, à Bussy-Rabutin, 26 juillet 1668.

# ALMANACH

DU

## D I A B L E,

Contenant des Prédications  
très-curieuses & absolument  
infaillibles;  
*Pour l'Année*



### MDCCXXXVII.

par

Mr. DE CASTRES DU CRENAY.

*NOUVELLE EDITION*

*Augmenté des plusieurs fantes qui ne sont point  
dans les précédentes Editions*

AUX ENFERS,

Avec Approbation & Privilège.

245,272

M. de Castres du Crenay [frères Quesnel]  
***L'almanach du diable contenant des  
prédictions très curieuses et absolument  
infaillibles pour l'année 1737***

Aux enfers avec approbation et privilège, 1738.  
42 p. In-12°

Cote : BM Besançon 245.272

D'après Quérard<sup>49</sup>, l'auteur de cet ouvrage serait le cadet des deux frères Quesnel, dit Bellemare-Quesnel ou Le Boiteux, tous deux originaires de Dieppe. L'aîné aurait été emprisonné à la Bastille où il se serait pendu en 1738 sans révéler le nom de l'auteur de ce libelle. Le second, plus connu sous le nom d'abbé Quesnel, a fini sa vie aux Pays-Bas en 1774.

Ce pamphlet, parodique et violent, s'en prend à des prélats et à des personnages connus de la Cour. Il est représentatif des pamphlets jansénistes écrits durant cette première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle par des hommes qui, comme les Réformés, quelques temps avant, doivent désormais vivre leur foi cachés.

La condamnation du jansénisme par la bulle papale *Unigenitus* émaille le siècle de troubles politiques et religieux. Les Jansénistes estiment que les mystères de la Grâce sont inintelligibles à l'esprit humain : de ce fait, il est impossible à l'homme de savoir si par son action terrestre il est en mesure d'obtenir le rachat divin. Comme le Calviniste, il vit dans l'ignorance et dans la terreur

des desseins de Dieu. Il a conscience que ses actions terrestres sont sans effet sur son salut. Les Jansénistes s'opposent violemment aux Jésuites qui soutiennent l'idée inverse de la Grâce effective, laquelle est capable, dans ce monde terrestre, de valoir le salut à son auteur.

De manifestations mystiques et populaires éclatent dans tout le royaume. À Paris à la paroisse Saint-Médard, mais aussi dans de nombreuses autres paroisses de France. Les autorités temporelles, harcelées en ce sens par le clergé, pourchassent les Jansénistes. Beaucoup s'exilent, comme les Réformés 50 ans auparavant.

Ce livre se présente sous la forme d'une modeste brochure de petit format. Une approbation parodique puis 67 prédictions suivent. Le volume s'achève par un avertissement au lecteur tout aussi savoureux.

« Des lettres de Paris nous assurent que l'on a transporté l'auteur de cet almanach au quartier ordinaire des libertins, savoir Bicêtre, où l'on tâche à dissiper ses extravagances d'esprit par de très rudes travaux. »

L'ouvrage a été immédiatement interdit et les exemplaires trouvés, brûlés.

49 - Jean-Marie Quérard, *La France littéraire*. Paris 1835, p. 397

« Des hommes corrompus  
par l'espoir d'une fortune,  
capables de tout tenter pour  
réussir, qui sont toujours  
traversés par des concurrens,  
et jamais par le remords. Eh  
quoi, les Trônes, ces aziles  
sacrés de la justice et de  
l'autorité ne peuvent-ils être  
entourés que par le crime ! »  
(p. 34)

# VOYAGE D'AMATONTHE.

*Par m<sup>r</sup> le Chevalier de Roissaguis*



A LONDRES.



*n<sup>o</sup> 4693.*

---

M. DCC. L

Clément-Ignace de Rességuier

**Voyage d'Amatonthe**

Londres, 1750. 90 p. In-8°

Exemplaire enrichi de 20 feuillets manuscrits où figure la copie d'une autre version de la seconde partie (p. 31-62) d'une écriture de l'époque.

Cote : BM Besançon Ms 590

Ce livre est un exemple des *romans à clefs*<sup>50</sup> qui paraissent dans la première moitié du siècle. L'arrivée et la présentation à la Cour de la nouvelle favorite, Mme de Pompadour, suscite la publication de nombreux libelles clandestins.

Il est une parodie manifeste des *Lettres persanes* du baron de Montesquieu. L'auteur décrit son voyage dans l'île d'*Amatonthe*, qu'il situe dans les mers grecques. Le héros du conte tombe amoureux de Camille, mais de nombreux obstacles s'opposent à l'accomplissement de cet amour. Dans sa quête de l'être aimé, il est admis à la cour du prince. Il décrit ce qu'il voit, particulièrement l'état de débauche, de corruption et d'incompétence des courtisans.

Évidemment, en simulant de décrire la situation d'une cour lointaine, en affublant ses personnages de noms fantaisistes et vaguement orientaux, l'auteur n'a d'autre dessein que de dépeindre la cour de France.

Le livre paraît clandestinement en 1750. Il éveille immédiatement le zèle de la police. L'auteur, un jeune enseigne des Gardes françaises, ne tarde

pas à être arrêté. Au cours de son interrogatoire, il révèle aux policiers qu'il a bien écrit un portrait diffamatoire de la favorite, sous le nom d'*Ermise*, et qu'à ce titre il mérite la mort. Son unique demande est d'être décapité et non pendu, par égard pour l'honneur de sa famille. Il sera absous.

La bibliothèque de l'Arsenal<sup>51</sup> conserve le dossier dans lequel les policiers ont tenté de mettre des noms, des « *applications* » comme désignées dans le jargon de l'époque, sur les personnages du livre. Il apparaît qu'*Amon*, *Ezon* et *Sinon* sont respectivement le maréchal de Belle-Isle, le comte d'Argenson et le cardinal de Tencin. Le cardinal de Richelieu apparaît sous les traits d'*Adrante*. Mais *Crysippe* peut-il être Machault ? *Ariste* Maurepas ? *Elphise* une des filles de Louis XV ? Qui se cache derrière les noms de *Cydalise*, *Épaminondas*, *Zélide* et *Iphis* ? Malgré leurs efforts et les nombreuses notes reportées sur l'exemplaire de la bibliothèque de l'Arsenal, ils ne parvinrent pas à identifier les personnages visés.

50 - Robert Darnton, « Mademoiselle Bonafon and the Private Life of Louis XV : Communication Circuits in Eighteenth-Century France », in *Representations*, vol. 87, n° 1 (summer 2004), pp. 102-124. Spécialement les pp. 118-119

51 - Bib. Ars. Ms 11733

340975

LES LAURIERS  
ECCLESIASTIQUES,  
O U  
CAMPAGNES  
DE L'ABBE' DE T\*\*\*.

*Militat omnis amans, & habet sua castra Cupido.*  
Ovid. Amor. Lib. I.



A LUXUROPOLIS,  
De l'Imprimerie ordinaire du Clergé.

M. D. C. C. XLV III.



Jacques Rochette de la Morlière

***Les lauriers ecclésiastiques ou campagnes de l'abbé de T\*\*\****

A Luxoropolis, de l'imprimerie ordinaire du clergé,  
1748. 200 p. In-8°

Cote : BM Besançon 340.975

**E**xemple de libelle érotique et séditieux de plus en plus courant dès le milieu du siècle, ce livre est l'œuvre d'un plumitif, fils de famille décavé, véritable figure du scélérat : Jacques Rochette de La Morlière, dit le chevalier de la Morlière. L'auteur naît à Grenoble en 1719 dans une ancienne famille de noblesse de robe.

Initialement destiné au barreau à Grenoble il doit quitter sa ville natale après avoir été la cause de scandales. Il fuit à Paris où il entre dans les Mousquetaires du roi. Il en est rapidement chassé « pour des causes déshonorantes ».

En 1746, il publie à Paris, dans le goût de Crébillon, un roman libertin *Angola, histoire indienne*. L'année suivante, il publie de façon anonyme, *Les campagnes de l'abbé de T\*\*\**, réédité l'année suivante sous le titre, *Les lauriers ecclésiastiques ou campagnes de l'abbé de T\*\*\**.

Le livre licencieux, par son attaque violente contre le clergé, fait scandale. L'auteur est exilé à Rouen. Son valet, Jérôme Lacombe, accusé d'avoir distribué le libelle interdit est interné au For-l'Évêque.

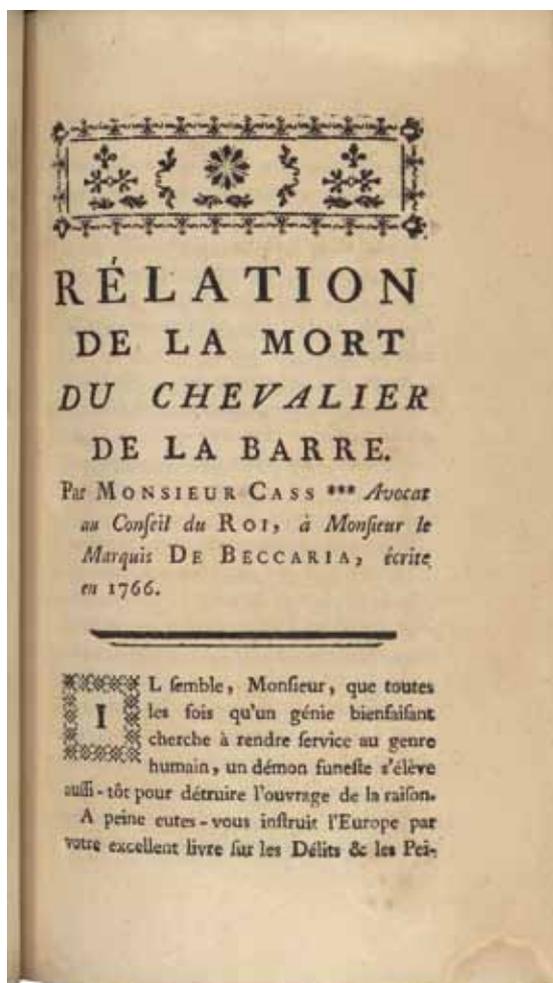
La carrière de La Morlière ne s'arrête pas là. À plusieurs reprises, il est accusé de séduire de jeunes femmes et d'organiser leur rapt pour faire

chanter les familles. Son nom est par ailleurs mêlé à plusieurs escroqueries. Il fréquente le milieu du théâtre où il se fait payer pour applaudir ou siffler les pièces. Malgré la protection de sa famille, il subit des mesures d'exil et est incarcéré à plusieurs reprises. Il continue de publier de nombreux pamphlets et s'essaie sans succès au théâtre. Il meurt à Paris, sans descendance, en 1785.

Cet opuscule licencieux qui nous paraît aujourd'hui bien anodin, conte les initiations et aventures érotiques d'un jeune abbé avec d'abord une marquise, maîtresse de son oncle évêque, puis avec une jeune soubrette. Le scandale tient dans la charge contre le clergé.

« J'étais pour lors bien éloigné de m'imaginer qu'il y avait dans le monde une espèce d'animaux amphibies, dont je devais un jour augmenter le nombre, qu'on appelait aussi des abbés ; singes tonsurés, bateleurs privilégiés, également propre aux farces ecclésiastiques et aux scènes des cercles mondains, pagodes consacrées par la bêtise du genre humain, ignorans exactement toutes choses, et fondés à s'annoncer pour tout sçavoir, colifichets charmants, autorisés à décider de tout avec impudence, par le suffrage de quelques caillettes, tout aussi aimables et aussi sottes qu'eux. » (p. 15)

Ce texte connaît de nombreuses rééditions durant toute la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, jusqu'en 1793, preuve du succès rencontré auprès du public par cette littérature obscène et anticléricale.



M. de Cas\*\*\* [Voltaire]

***Relation de la mort du chevalier de La Barre  
à monsieur le marquis de Beccaria***

Berlin [Genève, Cramer]. 1769. 28 p. In-8°

Réédition dans *Les choses utiles et agréables*, un  
recueil de pamphlets et textes choisis par Voltaire,  
de l'édition originale parue en 1766

Cote : BM Besançon 207.691

L'affaire du chevalier La Barre – une des causes les plus célèbres défendues par Voltaire – a défrayé la chronique judiciaire de son époque. Elle constitue, avec l'affaire Calas, la plus belle illustration des combats de Voltaire contre l'obscurantisme du clergé et l'arbitraire du système judiciaire d'Ancien Régime. Elle a permis au philosophe, devant la gravité de la sentence et l'horreur de l'exécution, de mobiliser l'opinion publique éclairée de l'Europe dans son combat contre la torture. Cette affaire illustre aussi comment, sous l'Ancien Régime, une mauvaise plaisanterie de jeunes gens, vire par la bêtise d'ecclésiastiques et l'entêtement de magistrats, au drame épouvantable.

Les faits sont minces : le matin du 9 août 1765, on découvre à Abbeville des entailles à l'arme blanche sur le crucifix d'un pont et des immondices sur un Christ dans un cimetière. Une enquête est diligentée et les soupçons se portent rapidement sur un groupe de jeunes gens de bonne famille. Des témoignages rapportent qu'ils chantaient des chansons paillardes et anticléricales et que d'autre part, ils seraient passés devant une procession du Saint-Sacrement sans se découvrir.

L'enquête est menée par le maire de la ville, Duval de Soicourt, en tant que lieutenant de police. Ayant des différends importants avec certaines familles des jeunes gens mis en cause, il mène une enquête à charge, fondée uniquement sur des témoignages calomnieux.

Le 1<sup>er</sup> octobre 1765, le jeune chevalier de La Barre, âgé de 20 ans, est arrêté. Il est un des seuls à ne pas avoir fui. Il nie vigoureusement les faits qui lui sont reprochés. Mais on découvre chez lui trois livres licencieux et un exemplaire du *Dictionnaire philosophique portatif* de Voltaire, ce qui aggrave les soupçons d'impiété portés contre lui. Ils constitueront les seules preuves matérielles de cette affaire.

Le 28 février 1766, le chevalier de La Barre est condamné par le présidial d'Abbeville pour « impiété, blasphème, sacrilèges exécrables », à avoir la langue arrachée, la tête tranchée et le corps brûlé. Il est de plus décidé, qu'avant son supplice, le condamné sera soumis à la question ordinaire et à la question extraordinaire. C'est-à-dire à la torture.

Le verdict d'Abbeville est confirmé par le Parlement de Paris le 4 juin 1766. Le roi Louis XV, par calcul politique, refuse la grâce du jeune homme.

Le chevalier de La Barre est exécuté le 1<sup>er</sup> juillet 1766 à Abbeville. Le matin il subit les brodequins. Il perd connaissance. On le ranime. De façon à ce qu'il conserve suffisamment de force pour monter sur l'échafaud, on lui épargne la question extraordinaire. Le supplicié se montre courageux. On renonce à lui arracher la langue. Il est décapité d'un coup de sabre et son corps, ainsi qu'un exemplaire du *Dictionnaire philosophique* de Voltaire, est jeté au bûcher.

Voltaire s'intéresse tardivement à l'affaire, alors que la condamnation a déjà été confirmée en appel. En juillet 1766, il écrit de Rolle, en Suisse, un libelle outragé d'une vingtaine de pages. Il démontre que La Barre a été la victime d'une machination de magistrats d'Abbeville. Il met en cause les témoignages. Il pointe la disproportion entre le délit reproché et la peine atroce infligée. Le juriste italien Beccaria, partisan des Lumières, vient de considérer dans *Des délits et des peines* que la juste proportion entre les deux constitue l'essence même de la justice. C'est la raison pour laquelle la lettre lui est dédiée. Voltaire dénonce avec force la torture comme un supplice barbare.

Ce libelle, par son audience, met fin aux poursuites du tribunal d'Abbeville contre les autres prévenus. Duval de Soicourt est démis de ses fonctions.

Dans l'édition de 1769 de son *Dictionnaire philosophique*, Voltaire ajoute à l'article « Torture » avec cette ironie acide qui est sa signature : « Lorsque le chevalier de La Barre [...] fut convaincu d'avoir chanté des chansons impies, et même d'avoir passé devant une procession de capucins sans avoir ôté son chapeau, les juges d'Abbeville, gens comparables aux sénateurs romains, ordonnèrent, non seulement qu'on lui arrachât la langue, qu'on lui coupât la main, et qu'on brûla son corps à petit feu ; mais ils l'appliquèrent encore à la torture pour savoir combien de chansons il avait chantées, et combien de processions il avait vu passer, le chapeau sur la tête. »



Le seul aspect d'un tel Ministre  
De sa vie offre le tableau:  
A cette figure sinistre,  
France! reconnois ton bourreau.

Jean-Baptiste Coquereau

***Mémoires concernant l'administration des finances sous le ministère de M. l'abbé Terrai, contrôleur général***

Londres, John Adamson, 1776. 428 p. In-12°

Cote : BM Besançon 230.572

Selon la note de l'éditeur, ce texte serait l'œuvre d'un jeune juriste, Jean-Baptiste Coquereau que le renvoi des parlements aurait poussé au suicide. En tout état de cause, c'est un des best-sellers de l'époque et un des nombreux pamphlets publiés durant la crise de 1770-1774 qui oppose le pouvoir royal aux parlements.

Le texte s'en prend à un des trois principaux ministres du triumvirat Maupeou-Terrai-d'Aiguillon. Joseph-Marie Terrai, né en 1715, est issu d'une famille du Forez. En 1753 il hérite de son oncle, premier médecin du duc d'Orléans. Cet héritage en fait un homme riche. Il bénéficie alors de la protection de la marquise de Pompadour et gagne progressivement la faveur de Louis XV.

En 1769, il entre au ministère Maupeou en tant que contrôleur général. Il participe activement à la lutte des dernières années du règne de Louis XV contre l'agitation parlementaire. Il mène une politique brutale de rétablissement des comptes publics qui attise la haine de nombreux ennemis.

Il est accusé de saigner la France au profit des seuls courtisans de Versailles et de la favorite en titre, la comtesse du Barry. Il est démis de ses fonctions à la chute du ministère Maupeou, à l'avènement de Louis XVI.

Ce pamphlet véhicule l'idée « que le pouvoir du roi doit être soumis à l'autorité supérieure de la nation et que la nation ne peut affirmer son droit de déterminer son destin qu'en détruisant le mal qu'incarnait Terrai, le despotisme ministériel<sup>52</sup> ». Par ses méfaits et sa noirceur, Terrai est coupable du plus grand des forfaits : celui de crime de lèse-nation, comparable en tous points à celui de lèse-majesté.



« L'abbé Terrai s'étant ainsi remis en selle riait des propos qu'on tenait à Paris sur son compte : son impudence croissait avec sa faveur ; il insultait de plus en plus à la misère publique par son luxe et par sa licence effrénée. La baronne de La Garde, sa maîtresse, logeait au Contrôle général, faisait les honneurs de sa table et ce qu'elle aimait le mieux, vendait ses grâces, les emplois et la justice de son Amant. »

(p. 79)

L E S  
INCONVÉNIENS  
D E S  
DROITS FÉODaux.

*Hinc..... mali labes.*  
VIRGILE.



A L O N D R E S ,

*Et se trouve à Paris,*

Chez VALADE, Libraire, rue Saint-Jacques

M. D C C. L X X V I .

[ 65 ]

A R R Ê T  
D E L A C O U R  
D E P A R L E M E N T ,

*Qui condamne une brochure intitulée : Les  
inconveniens des droits féodaux , à être  
lectée & brûlée au pied du grand escalier  
du palais , par l'exécuteur de la haute-  
justice.*

EXTRAIT DES REGISTRES DU PARLEMENT.

*Duvingt-trois février mil sept cent cinquante-seize.*

C E jour toutes les chambres assemblées, les  
princes & pairs y étant, les gens du roi font  
entrés; &, Me. Antoine-Louis Segnier, avocat  
dudit seigneur roi, portant la parole, ont dit:  
M E S S I E U R S ,

Nous venons de prendre communication du  
récit & de l'imprimé que la cour nous a fait re-  
mettre, & sur lesquels elle nous demande des  
conclusions sur le champ.

Il nous est bien difficile, dans un si court espace  
de temps, de rassembler toutes les réflexions que  
doit faire naître un ouvrage de cette nature; nous  
ne pouvons que gémir ici publiquement sur l'éf-

E

Francaleu [Pierre-François Boncerf]  
***Les inconvénients des droits féodaux***  
À Londres [Paris], 1776. 72 p. In-8°  
Cote : BM Besançon 229.840, pièce 2

L'auteur est né dans le Doubs, à Chazot, en 1745. Il est reçu avocat au parlement de Besançon en 1770. Il entre en 1774 au contrôle général des finances, alors sous l'autorité de Turgot. Il partage entièrement les convictions physiocratiques de son maître. Il publie deux ans plus tard, sous pseudonyme, son brûlot sur les droits féodaux.

L'auteur propose ni plus ni moins d'abolir ces droits et de dédommager leurs propriétaires par une indemnité. De cette façon, il est possible d'alléger la charge pesant sur les producteurs de ces terres. Les terres relevant du droit féodal, appelées encore terres de mainmorte, ne sont pas transmissibles au décès de leur exploitant. Il s'agit là d'un reliquat du servage dont l'objet initial était d'empêcher la transmission de la terre à des personnes extérieures à la seigneurie. Le serf pouvait jouir sa vie durant de ses biens personnels, mais à sa mort ses biens revenaient à son seigneur. Dès le XII<sup>e</sup> siècle, la mainmorte s'allège. À la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, elle a quasiment disparu du royaume et ne demeure que dans des provinces récemment rattachées, comme la Franche-Comté. Les moines de l'abbaye de Saint-Claude s'obstinent à conserver les droits de mainmorte sur leurs serfs jusqu'à la Révolution.

L'ouvrage est condamné par le parlement de Paris à être lacéré et brûlé. Il est réimprimé clandestinement plus de trente-deux fois jusqu'à la Révolution.

Après la chute de Turgot, Boncerf se retire d'abord en Basse-Normandie puis devient par la suite secrétaire du duc d'Orléans.

La Révolution adopte ses idées. Boncerf acquiert très rapidement une grande notoriété de « patriote ». Il est nommé officier municipal de Paris. Mais sous la Terreur, son ancienne proximité avec le duc d'Orléans manque de lui coûter la vie. Il décède peu de temps après, en 1794.



« Tel est Messieurs, le sommaire de l'histoire du droit féodal sous lequel vous gémissiez ; il est né dans les champs, il s'est développé dans l'anarchie, il s'est affermi par la tyrannie et il a fait taire les lois et l'autorité légitime qu'il avait usurpé. » (p. 21)

ANECDOTES  
SUR  
M. LA COMTESSE  
DU BARRI.

---

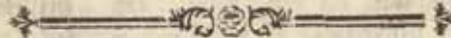
Hæc ubi supposuit dextro corpus mihi lavam,  
Ilia & Egeria est : do nomen quodlibet illi.

*Horat. L. I. Sat. II. v. 125, 126.*

---



A L O N D R E S.



M D C C L X X V I.

208,930

[Mathieu-François Pidensat de Mairobert]  
***Anecdotes sur M. la comtesse du Barri***  
À Londres [Paris], 1776. 408 p. In-12°  
Cote : BM Besançon 208.930

C'est un des libelles sur les *vies privées* les plus célèbres de la fin du règne de Louis XV. Un des plus vendus aussi. Il participe de la désacralisation de la fonction royale à la fin du règne de Louis XV. Paru après une décennie d'agitation parlementaire, il dénonce une fois de plus la décadence morale de la monarchie, entièrement livrée aux appétits sensuels d'un monarque lubrique et d'une catin capricieuse et dépensière, madame du Barry.

La politique menée les dernières années du règne, en particulier les mesures énergiques prises par le triumvirat Maupeou, est entièrement lue à travers des anecdotes calomnieuses et graveleuses. La révolte parlementaire est considérée comme une résistance « patriotique » d'un corps représentatif de la nation contre la décadence de l'institution royale et le despotisme ministériel. Débauche, prévarication, corruption, favoritisme, vulgarité : voilà à lire ce libelle les ressorts secrets de la monarchie française.

Le texte commence par un long développement sur la vile naissance de la favorite, sur la personne qui eut la faveur de son pucelage et sur son passé de prostituée. Considérations tenues à une époque où la société demeure encore très attachée aux questions de naissance et de lignage.

Le premier scandale qui souille de façon irréversible le trône royal, est de faire d'une ancienne prostituée, que l'on dit avoir travaillé dans le bordel de la Gourdan, le plus huppé de Paris, la favorite en titre du monarque. Pour cela, elle a été reçue à la Cour, ce qui explique son mariage à la hâte avec le frère de son souteneur, Guillaume du Barry. Du bordel au trône : cette ascension sociale fulgurante viole les tabous de cette société d'ordre.

Le second scandale, c'est l'empire sensuel qu'elle a acquis sur le souverain vieillissant. Son passé de prostituée, tant dans les maisons closes que dans la rue, l'a parfaitement initiée à l'ensemble des techniques de l'amour. Le roi, littéralement subjugué, ne lui refuse rien. Elle fait et défait les faveurs des ministres, dépense des millions dans l'organisation des plaisirs du roi : la politique de la France est entièrement entre les mains d'une ancienne putain.

Cette œuvre a été attribuée tout d'abord à Charles Théveneau de Morande, puis à Mathieu-François Pidensat de Mairobert. C'est un littérateur polygraphe, proche des « patriotes » hostiles aux réformes Maupeou. Après des études de droit, il se mêle rapidement aux littérateurs qui hantent le café Procope et les théâtres. Il écrit des épigrammes séditieux, effectue un séjour à la Bastille, devient quelques années censeur royal, puis entre dans le clan du duc d'Orléans, farouche opposant aux réformes royales. Il s'illustre aussi comme journaliste et auteur de « nouvelles à la main » et aussi comme auteur de brochures et libelles séditieux contre le « despotisme ministériel ». Il se suicide en 1779.

D 1769

# PROCÈS

INSTRUIT

EXTRAORDINAIREMENT

*CONTRE Messieurs de Caradec de la Chalotais, & de Caradec, Procureurs-Généraux, Charette de la Gacherie, Picquet de Montreuil, Euzenou de Kersalaun, du Bourglanc, Charette de la Colinière, Conseillers au Parlement de Bretagne;*

*Le Marquis du Poulpry, Lieutenant-Général des Armées du Roi, de Begasson, Chevalier, Seigneur de la Lardais, Robert de la Bélangerais, &c. &c.*

TOME PREMIER



---

---

M. DCC. LXVIII.

275,497

***Procès instruit extraordinairement contre M. de Caradeuc***

S.l.[Caen, Manoury libraire] ; s.d. [1768]. 3 vol. In-12°

Bibliothèque du Chapitre de Besançon, XIX<sup>e</sup> siècle. Entré à la bibliothèque municipale lors des saisies, 1905.

Cote : BM Besançon 275.497 à 275.499

Ce texte en trois volumes est un des nombreux pamphlets<sup>53</sup> parus durant ce qu'on appelle « l'Affaire de Bretagne » et la révolte parlementaire contre le pouvoir royal. Cette affaire dépasse rapidement le strict cadre breton et ébranle l'autorité royale.

Louis René de Caradeuc de La Chalotais, procureur général du Parlement de Bretagne, prend la tête de l'opposition des États de Bretagne contre le représentant du roi dans la province, Emmanuel-Armand de Vignerod du Plessis de Richelieu, duc d'Aiguillon. Il s'oppose à la levée fiscale extraordinaire décidée par le gouverneur. En 1765, le roi fait révoquer l'arrêt du Parlement de Bretagne s'opposant à la levée des impôts. Par rébellion, la quasi-totalité des parlementaires démissionnent.

À la fin de cette même année, La Chalotais, son fils et trois autres magistrats bretons sont arrêtés par lettre de cachet pour être jugés l'année suivante. Le procès des parlementaires rebelles suscite l'intérêt de toute la France et de l'Europe éclairée. L'opinion publique hurle au despotisme ministériel.

Après avoir été embastillé, La Chalotais est

exilé à Saintes. En 1769, le roi dans un geste d'apaisement consent à rappeler le Parlement de Bretagne. Ce dernier exige le retour de La Chalotais.

Face à ce qu'il considère être un affront à l'autorité royale, le chancelier Maupeou décrète en février 1771 une réforme radicale. Il abolit les anciens parlements pour les remplacer par des conseils supérieurs de justice. Il met fin à la vénalité et à la transmission héréditaire des charges de justice. Les nouveaux parlementaires doivent de plus prêter serment au roi.

La réforme Maupeou est un succès, mais son application est interrompue par la mort du souverain. Louis XVI rappelle dès son accession au trône les anciens parlements. La fronde parlementaire reprend.

Le *Procès instruit extraordinairement contre M. de Caradeuc* est un des pamphlets les plus diffusés à l'époque. Il met violemment en cause l'autorité royale et l'impartialité du procès intenté aux parlementaires rebelles. Il constitue un des éléments du procès en despotisme intenté à la monarchie par l'opinion éclairée.

Il paraît en 1768. Par les archives de la police<sup>54</sup>, nous pouvons connaître une partie de ceux qui ont pris une part active dans l'impression et la diffusion de ce pamphlet. Face à l'agitation politique qui secoue le royaume après la réforme Maupeou, le lieutenant de police Sartine charge l'inspecteur d'Hémery de mettre un terme à la vague de publications pamphlétaires contre le gouvernement.

53 - Luc Daireaux dénombre 194 imprimés entre 1764 et 1769 au sujet de l'Affaire de Bretagne. *L'Affaire de Bretagne à travers les publications imprimées (1764-1769)*. En ligne : [http://www.sites.univ-rennes2.fr/cerhio/IMG/pdf/AffairedBretagne\\_texteallege\\_-1.pdf](http://www.sites.univ-rennes2.fr/cerhio/IMG/pdf/AffairedBretagne_texteallege_-1.pdf). *Le Procès instruit extraordinairement contre M. de Caradeuc* est répertorié notice n°146.

54 - Bibliothèque nationale de France, Ms. Fr. 22100. Voir aussi Robert Darnton, *Édition et sédition, l'univers de la littérature clandestine au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Paris, 1991, p. 87 et suivantes.

D'Hémery est entraîné par son enquête à Caen où il arrête Jacques Manoury, rejeton d'une importante dynastie de libraires établie depuis le début du siècle. Au cours des interrogatoires, on apprend que le livre a été imprimé pour le compte de Manoury par Hovius de Saint-Malo et Malassis d'Alençon à 1 500 exemplaires, transportés illégalement à Paris pour y être vendus clandestinement.



D 17649

# PROCÈS

INSTRUIT

EXTRAORDINAIREMENT

CONTRE Messieurs de Caradeuc de la Chalotais, & de Caradeuc, Procureurs-Généraux, Charette de la Gacherie, Picquet de Montreuil, Euzenou de Kersalaun, du Bourghlanc, Charette de la Colinière, Conseillers au Parlement de Bretagne;

Le Marquis du Poulpry, Lieutenant-Général des Armées du Roi, de Beaufort, Chevalier, Seigneur de la Lardais, Robert de la Bélangerais, &c. &c.

TOME SECOND.



M. DCC. LXVIII.

275,498

D 17.649

# PROCÈS

INSTRUIT

EXTRAORDINAIREMENT

CONTRE Messieurs de Caradeuc de la Chalotais, & de Caradeuc, Procureurs-Généraux, Charette de la Gacherie, Picquet de Montreuil, Euzenou de Kersalaun, du Bourghlanc, Charette de la Colinière, Conseillers au Parlement de Bretagne;

Le Marquis du Poulpry, Lieutenant-Général des Armées du Roi, de Beaufort, Chevalier, Seigneur de la Lardais, Robert de la Bélangerais, &c. &c.

TOME TROISIEME.



M. DCC. LXVIII.

275,499



LE  
 Gazetier Cuirassé:  
 OU  
*Anecdotes Scandaleuses*  
 DE LA  
 COUR de FRANCE.

— Nous autres satiriques,  
 Propres à relever les sottises du tems;  
 Nous sommes un peu nés pour être mécontents.

BOILEAU.

Imprimé à cent lieues de la Bastille à  
 l'enseigne de la liberté.

MDCCLXXII.



[Charles Théveneau de Morande]

***Le gazetier cuirassé ou anecdotes scandaleuses sur la cour de France***

Imprimé à cent lieues de la Bastille, à l'enseigne de la Liberté [Londres], 1772. 174 p. In-8°

Cote : BM Besançon 268.790, pièce 1

Ce texte est l'un des plus violents et l'un des plus insolents écrits contre Louis XV. Son succès a été à la mesure de la virulence de ses propos. Une première édition imprimée à Londres et introduite illégalement dans le royaume, paraît en 1771. Elle est immédiatement réimprimée et contrefaite à de nombreuses reprises. Ce texte paraît durant la grande crise politique de la fin du règne, consécutive aux réformes du chancelier Maupeou.

Le lecteur découvre un ensemble de paragraphes brefs, reliés les uns aux autres sans logique apparente. Ils mêlent ragots graveleux, calomnies personnelles, nouvelles politiques, et fausses informations. Comme le note Robert Darnton, « Beaucoup sont manifestement imaginaires – beaucoup, mais pas toutes et pas totalement : le mélange de réel et d'imaginaire donnait une saveur particulière aux nouvelles publiées dans les libelles contrairement aux comptes rendus sérieux mais censurés de la *Gazette de France*, organe de caractère officiel<sup>55</sup>. »

L'auteur suppose son lecteur assez raffiné pour extraire du flot de médisance la pépite de vérité qui y est dissimulée, avec le même plaisir que l'on

éprouve à déchiffrer une énigme ou un rébus. Le lecteur s'informe mais doit aussi s'amuser à sa lecture.

« Les filles de Paris ont présenté tant de placets à madame du Bar. contre le lieutenant de police, qu'il lui est défendu actuellement de mettre le pied dans aucun b... » (p. 31)

« On a trouvé une statue équestre d'un de nos rois, toute couverte de l'ordure qui provenait d'un baril dont il était coiffé jusqu'aux épaules<sup>56</sup>. » (p. 54)

« Pour prévenir les incestes qui se commettent en France par le clergé, il sera permis aux prêtres à l'avenir de prendre des femmes au lieu de se servir de leurs sœurs. » (p. 56)

Le ton est volontairement elliptique, et de ce fait, il est enjoué, spirituel, parfois bouffon. L'impertinence y dispute à la calomnie. Les noms des personnes visées ne sont pas toujours explicitement désignés, mais sont transparents pour le lecteur de l'époque. Il ne faut pas grand effort pour deviner qui est l'objet de l'attaque.

« On a offert au premier huissier de l'ancien parlement la place de premier président du nouveau ; il l'a refusée. » (p. 31)

Non seulement le *Gazetier cuirassé* s'attaque à la Cour, au roi et à ses ministres, mais il s'en prend aussi aux hommes de lettres, à l'Académie française, au clan du ministre déchu Choiseul et de façon générale aux Grands et à toutes les autorités du royaume. Il donne l'image d'une société décadente dans laquelle ne triomphent que l'incompétence et la vulgarité.

55 - Robert Darnton. *Le diable dans un bénitier, l'art de la calomnie en France 1650-1800*. Paris, 2010, p. 38

56 - Il s'agit en fait de la statue de Louis XV érigée en 1763 place Royale (actuelle place de la Concorde). L'auteur fait un jeu de mot avec « baril » dont on ne distingue pas oralement à l'époque, le « l » final. De ce fait le mot se prononce comme « Barry ».

ÉTRENNES A LA VÉRITÉ,  
OU  
ALMANACH  
DES  
ARISTOCRATES,

GRANDS DEUX GRAVURES EN TAILLE-DOUCE  
ET ALLEGORIQUES

Pour la présente année, seconde de la Liberté,  
1790.

Et nomina et indoles a Bullis inscriptis horumque in-  
dicata posteris. Cui.

Leurs noms et leurs forfaits gravés sur l'airain, se-  
ront en honneur à la postérité.



A. S. P. A.

Chez CLAIRVOYANT, Imprimeur-Libraire  
de leurs Altesses Royales et Sérénissimes,  
Messieurs les princes fugitifs, à l'enseigne  
de la Lanterne.

241448

74



Les Fripous craignent les reverberes. *L. 1790*

***Étrennes à la vérité ou almanach des aristocrates***

À Spa [probablement Rouen], 1790. 84 p. In-8°  
Cote : BM Besançon 241.448

Ce texte calomniateur et polémique se présente sous la forme d'une parodie des almanachs royaux. Ces derniers paraissaient annuellement pour indiquer les dates marquantes de l'année à venir ainsi que les titulaires des charges les plus importantes du royaume. On dénombre une centaine d'almanachs à contenu politique<sup>57</sup> parus dans le contexte révolutionnaire.

La censure est abolie. Cela a pour conséquence une explosion du nombre de journaux et de pamphlets. Dans une langue populaire voire ordurière, ces textes s'attachent aux préoccupations du moment. Après les troubles de l'été 1789, une partie de la population vit dans la crainte d'un complot aristocratique qui chercherait à étouffer la Révolution et à abolir des droits récemment acquis.

« La célèbre *Diane de Polignac* ne prendra point de bains cette année, attendu qu'elle a eu une fausse couche occasionnée par la peur qu'elle éprouva le 14 juillet dernier.

La duchesse de Guiche dont le putanisme égale celui de sa mère, prendra souvent les eaux pour restaurer son tempérament délabré par les sacrifices multipliés que cette nymphe fait sans cesse sur l'autel de Vénus avec ses favoris. » (p. 31)

Le frontispice représente une créature monstrueuse à quatre têtes, incarnation métaphorique de l'aristocratie. La noblesse est coiffée d'un casque à panache, le clergé séculier d'une mitre d'évêque, le clergé régulier d'un bonnet d'abbé et la quatrième tête est celle d'un dindon tenant en son bec la broche sur laquelle il sera rôti. Elle représente la noblesse parlementaire. Ce monstre à quatre têtes, véritable hydre aristocratique, se détourne de la lumière de la Liberté incarnée par une lanterne. La fonction punitive du réverbère est explicite : pour venir définitivement à bout de l'hydre, il faudra abattre toutes les têtes.

La légende de la caricature reprend l'épigramme d'un célèbre discours de Camille Desmoulins, *Discours de la lanterne aux Parisiens* paru en 1789 : « Les fripons ne veulent point de lanterne. » C'est là aussi une citation irrévérencieuse et parodique d'un verset de l'Évangile de Jean : « Celui qui fait le mal, hait la lumière. » (3,2)

La fausse adresse à Spa, ville d'eau refuge de l'émigration, est ironique. Le pamphlet est anonyme. Il annonce la prochaine éclipse des droits féodaux et il donne la liste, mois par mois, des aristocrates à abattre. C'est une violente diatribe populiste contre toutes les autorités établies, perçues comme une aristocratie renaissante.

Le tribunal de Rouen, pourtant saisi, n'a pu identifier l'auteur. Le livre est condamné par un décret de la Cour du parlement de Rouen du 2 janvier 1790, à être lacéré et brûlé dans la cour du palais, au pied du grand escalier.

57 - Martine Sonnet, « Les almanachs politiques parus pendant la Révolution française », *Bulletin des bibliothèques de France*, 1980, t. 25, n°1, pp. 5-10

2259

26 Vent 1794

---

LA QUEUE  
DE ROBESPIERRE,  
OU  
LES DANGERS  
DE LA  
LIBERTÉ DE LA PRESSE.



*Paris, 9 Fructidor, an 2 de la République  
Françoise, une et indivisible.*

---

Quiconque ose penser, n'est pas né pour me croire :  
Obéir en silence est votre unique gloire.  
VOLT. Mahom. Trag.

---

CITOYENS,

LES amis de l'ordre et de la bonne police ont vu ce  
matin, avec scandale, se reproduire à la Convention  
nationale, une de ces motions liberticides dont on a  
toujours l'art de cacher le danger sous le voile de la

257,055

Féthémesi [Jean-Claude Hippolyte Méhée de la Touche]

***La queue de Robespierre ou les dangers de la liberté de la presse. Paris 9 fructidor, an 2 de la République française une et indivisible***

Paris, Rougyff ; an II [1794]. 7 p. In-8°

Cote : BM Besançon : 257.055

Ce texte est l'exemple même de la brochure pamphlétaire publiée sous la Révolution<sup>58</sup>. C'est un texte de circonstance, bref, imprimé sans moyen, et destiné à être lu immédiatement. On assiste, après la chute de Robespierre le 9 thermidor et la liberté retrouvée, à une multiplication d'écrits politiques, de libelles et de pamphlets. Il s'agit d'une véritable guerre d'écriture, dont *La queue de Robespierre* est un des plus beaux exemples.

Son auteur, Méhée de la Touche, est un aventurier qui prit une part active aux événements révolutionnaires. Fils d'un chirurgien de Meaux, né en 1760, il effectue plusieurs séjours en prison sous l'Ancien Régime. Il devient espion en Russie et en Pologne à la solde de Mirabeau. Il revient en France en 1792 et fréquente le club des Jacobins. Il prend part aux journées d'août et aux massacres de septembre. Après le 9 thermidor, avec opportunisme, il mène une violente campagne de presse contre les Jacobins, ses anciens camarades. Il rédige plusieurs pamphlets qui leur sont violemment hostiles. Il meurt à Paris en 1826, après avoir vécu en exil l'Empire et les premières

années de la Restauration.

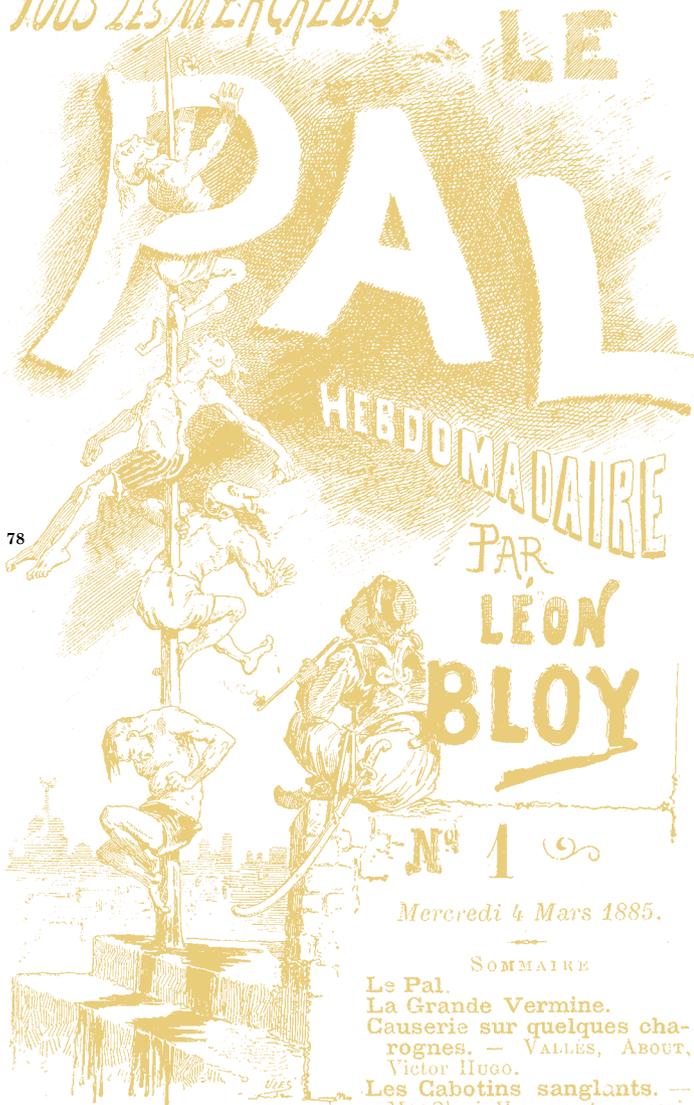
Méhée de la Touche est alors un journaliste influent. Il a pris part au complot parlementaire qui a mis fin au pouvoir de Robespierre. Dans ce pamphlet, l'auteur dénonce les continuateurs du « tyran » défunt, à savoir Collot d'Herbois, Billaud-Varenne, Thuriot ou Vadier. Robespierre en allant à l'échafaud aurait dit « Ils vont me couper la tête, mais ils ne me couperont pas la queue ». Méhée de la Touche exige une punition exemplaire de ses amis et « héritiers ». Deux mois après thermidor, le procès du personnel politique de la Terreur commence. On assiste alors à un torrent de rhétorique antijacobine.

Cette brochure est un exemple de littérature politique éphémère. Son tirage dépasse les 70 000 exemplaires et donne suite dans les jours suivants à des reprises ou des réponses, de plus en plus obscènes : *Défends ta queue, Rendez-moi ma queue, La grande queue...* Mais aussi *Coupez-moi la queue, Renvoyez-moi ma queue...*

58 - Voir Antoine de Baecque, *La France de la Révolution : dictionnaire de curiosités*. Paris, 2011. Article *queue de Robespierre* et Bronislaw Baczko, *Comment sortir de la Terreur : Thermidor et la révolution*. Paris, 1989. p. 83

50 Centimes le Numéro

TOUS LES MÉRCREDIS



Mercredi 4 Mars 1885.

SOMMAIRE

Le Pal.  
La Grande Vermine.  
Causerie sur quelques charognes. — VALLES, ABOUT, Victor Hugo.  
Les Cabotins sanglants. —  
M<sup>me</sup> Clovis HUGUES et son mari.

EN VENTE : 146, rue Montmartre

PENIN et SOIRAT

## VITUPÉRATIONS

La Révolution française et l'aventure napoléonienne qui en est le prolongement, bouleversent l'ordre social et les représentations politiques des sociétés européennes. L'ordre ancien n'est plus. En France la société d'ordre a été abolie la nuit du 4 août 1789. Des fortunes ont disparu. D'autres se sont constituées. Des hommes nouveaux occupent des places qui leur étaient autrefois interdites. La Charte octroyée par le roi abolit la légitimité divine de la monarchie. La source de la souveraineté descend du ciel sur la terre : le roi tire son autorité de la nation et non plus de Dieu. La Restauration qui aurait dû remettre les choses à leur place, porte mal son nom. Elle ne va pas assez loin selon certains. Elle est trop timide. Elle ne restaure rien, surtout pas l'ordre ancien. Il n'y a pas de retour en arrière possible. Plus rien ne sera comme avant... La rupture est décisive. Elle est aussi irréversible.

Ce tournant fatal, de nombreux écrivains le considèrent funeste et annonciateur de catastrophes à venir. Joseph de Maistre, le premier, déplore cette situation. Le retour à l'état antérieur est impossible, et le présent est médiocre. Partout triomphe la « canaillocratie ». L'avenir sera pire. Il n'y a pas à en douter. Car une fois le pays sur sa pente fatale, il ne peut rouler

qu'à l'abîme. Tel est le destin d'un peuple régicide. Alors, que reste-t-il au penseur conscient et malheureux de cette lucidité ? Rien, puisqu'il n'existe plus de prise sur un présent, lequel de sa propre inertie court à la catastrophe.

Il reste l'écriture. Et plus encore le style. Déplorer, ricaner, dénigrer, vaticiner, vitupérer, exploser...

Dans ce terreau de la Contre-Révolution germe cette fleur si française de l'écrivain *antimoderne*, selon la belle formule d'Antoine Compagnon<sup>59</sup>. Un mélange de réaction politique, d'individualisme égotiste, de conscience malheureuse et d'audace esthétique. Joseph de Maistre, François-René de Chateaubriand, Léon Bloy, Léon

Daudet, Georges Bernanos, mais aussi plus près de nous Philippe

Muray, Jean-Edern Hallier, Marc-Édouard Nabe... Cette tradition est vivace. C'est celle du pamphlétaire de droite, ce qu'Antoine Compagnon désigne comme « un certain style de la droite vitupératrice [allant] jusqu'à Bloy, Léon Daudet, Bernanos et Céline<sup>60</sup> ».

La modernité, ces écrivains la rejettent violemment.

Fondamentalement, elle fait fi de leur conception aristocratique de la beauté. Ils sont mécontents du présent, méfiants de l'avenir, en dissidence de leurs contemporains. Ils développent une esthétique de l'invective et de la négation.

L'imprécateur se fait styliste. Il use de l'oxymore, du paradoxe. Il manie l'ironie et la litote. Tout est bon pour vomir le monde et faire part de cet insurmontable dégoût d'être né trop tard, dans un monde trop vieux. En refusant d'exercer un effet sur le réel, le pamphlet entre en littérature. Il obtient rapidement la reconnaissance d'un genre littéraire.

« La tradition française de la parole pamphlétaire ne s'est pas tarie (...) où de Jean-Edern Hallier à Marc-Édouard Nabe, la violence du ton est considérée comme un certificat d'indépendance,

l'attaque contre les establishments comme un signe de liberté (...).

Le genre pamphlétaire est vu par beaucoup comme un genre noble parce que

la modernité culturelle adhère à des principes simples : l'artiste et l'intellectuel dignes de ce nom créent dans la rupture, pas dans l'adhésion, dans la dénonciation, pas dans la célébration. Cette démarche a sans doute beaucoup à voir avec l'essor de l'individualisme.<sup>61</sup> »

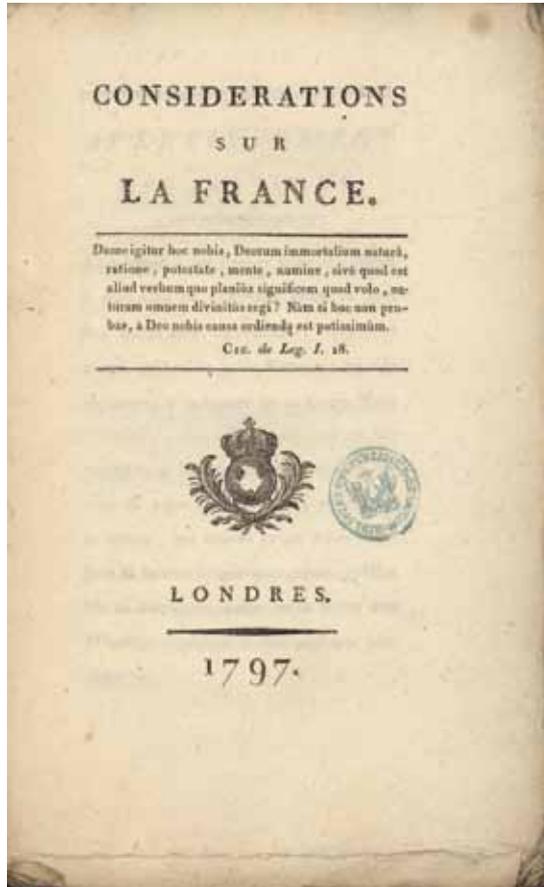
***J'ai longtemps  
cherché le moyen  
de me rendre  
insupportable à mes  
contemporains.***

Léon Bloy

59 - Antoine Compagnon. *Les Antimodernes, de Joseph de Maistre à Roland Barthes*. Paris, 2005.

60 - *Op. cit.* p. 147.

61 - Pascal Ory in *Le dossier Rebatet : Les Décombres, l'inédit de Clairvaux*. Édition établie et annotée par Bénédicte Vergez-Chaignon avec une préface de Pascal Ory. Paris, 2015. Préface, p. 35



Joseph de Maistre

***Considérations sur la France***

Londres, 1797. 246 p. In-8°

Cote : BM Besançon 229.886

La place qu'occupe Joseph de Maistre dans le paysage politique et littéraire français est considérable. Il est le premier des écrivains contre-révolutionnaires, le premier d'une tradition d'opposition à la modernité et à l'idée de progrès. Cette opposition est idéologique. Elle a un ennemi, les Lumières et la prétention de la raison à organiser la société et les rapports entre les hommes. Cette illusion prométhéenne débouche inéluctablement pour Joseph de Maistre sur la violence et les plus grands crimes. On ne part jamais de rien. La table rase n'est pas possible. L'oubli des traditions et des particularismes des sociétés finit dans le sang.

Cette opposition dispose d'une arme : le style. « La diction maistrienne a sa place dans une généalogie française de la véhémence, menant de Bossuet à Léon Bloy et à Céline <sup>62</sup>. »

Par son outrance, Maistre ouvre une voie dans laquelle par la suite tous les dégoûtés de leur époque vont s'engouffrer.

Comme l'écrit Émil Cioran <sup>63</sup> :

« L'ampleur et l'éloquence de ses hargnes, la passion qu'il a déployé au service de causes indéfendables, son acharnement à légitimer plus d'une injustice, sa prédilection pour la formule

62 - Antoine Compagnon, *Op. Cit.* p. 140

63- Émil Cioran, « Joseph de Maistre, essai sur la pensée réactionnaire », in *Exercices d'admiration, essais et portraits.* Paris, 1986.

meurtrière, en font cet esprit outrancier qui, ne daignant pas persuader l'adversaire, l'écrase d'emblée par l'adjectif. Ses convictions ont une apparence de grande fermeté : aux sollicitations du scepticisme, il sut répondre par l'arrogance de ses préventions, par la véhémence dogmatique de ses mépris. »

La publication en 1796 de la brochure de Benjamin Constant<sup>64</sup>, que Maistre exécrait, sur la nécessité de se rallier au Directoire naissant, suscite l'ire de Joseph de Maistre. C'est animé de la farouche idée de dénoncer cet opportunisme politique qu'il se lance dans la rédaction de son premier grand livre. Il débute par un propos surprenant : loin d'être le résultat de l'action des hommes, la Révolution est l'œuvre de Dieu. « Tout est miraculeusement mauvais dans la Révolution » n'hésite-t-il pas écrire avec ce goût du paradoxe qui lui est cher. Elle est une épreuve que le Créateur inflige à l'Europe et particulièrement à la France qui a toujours été investie d'une mission spéciale à la tête de la Chrétienté. Les philosophes en propageant l'impiété ont bouleversé l'équilibre ancien des choses et précipité les sociétés dans la guerre. Dans ces moments de troubles, des innocents paient pour les autres. Même si cela est incompréhensible, la Providence a des desseins qui nous échappent. Manifestement, Dieu ne veut pas que la France soit démembrée. La Providence explique les victoires françaises d'une armée révolutionnaire sans argent, sans chef et sans discipline.

La guerre sans limite de la Révolution est le fruit vénéneux de l'idée illimitée des droits de

l'homme. À ces derniers que Maistre juge abstraits et vides, il préfère le droit des gens, concret, inscrit dans une tradition et une histoire. Il déplore la dissolution des anciens liens sociaux qui assuraient la cohésion des sociétés. Le régime représentatif, en confiant l'effectivité du pouvoir à quelques élus conduit de façon inévitable à la tyrannie de quelques-uns et à l'oppression du plus grand nombre. Joseph de Maistre s'oppose frontalement au Contrat social de Rousseau. « Il n'y a que la violence dans l'univers ; mais nous sommes gâtés par la philosophie moderne, qui a dit que tout est bien, tandis que le mal a tout souillé, et que, dans un sens très-vrai tout est mal, puisque rien n'est à sa place. » (p. 55) Cet ouvrage, interdit par les autorités françaises, ne circula que sous le manteau. Il y eut plusieurs éditions contrefaites la même année, à Paris, Lyon et en Suisse.

64 - Benjamin Constant. *De la force du gouvernement actuel et de la nécessité de s'y rallier*. 1796.

DE BUONAPARTE,  
DES BOURBONS,

ET DE LA NÉCESSITÉ DE SE RALLIER A NOS PRINCES  
LÉGITIMES, POUR LE BONHEUR DE LA FRANCE  
ET CELUI DE L'EUROPE.

PAR F. A. DE CHATEAUBRIAND.

TROISIÈME ÉDITION.



PARIS,

MAME FRÈRES, IMPRIMEURS-LIBRAIRES,  
rue du Pot-de-Fer, n° 14.

Et se trouve chez { LE NORMANT, imprimeur, rue de Seine, n° 8.  
H. NICOLLE, libraire, même rue, n° 12. }

1814.

François-René de Chateaubriand  
***De Buonaparte, des Bourbons et de la  
nécessité de se rallier à nos princes légitimes  
pour le bonheur de la France et celui de  
l'Europe***

Paris, 1814. 87 p. In-8°

Exemplaire légué par le physicien Claude Pouillet  
(Cusance, Doubs 1790 – Paris, 1868)

Cote : BM Besançon 274.708, pièce 1

**L**e 30 mars 1814, jour de la capitulation de Paris, des affiches sont placardées sur les murs de Paris annonçant la parution prochaine d'une brochure par l'auteur du Génie du christianisme. Ce texte demeure l'un des plus célèbres pamphlets de Chateaubriand, et un plaidoyer en faveur du retour des Bourbons sur le trône de France. Le 5 avril le texte est à la vente. Plus de 10 000 exemplaires s'écoulent en quelques jours.

Chateaubriand y dresse un réquisitoire contre Napoléon, « étranger », imposteur, faux « grand homme », vrai despote. Il le dépeint comme un aventurier et un « nouvel Attila ».

Il exhorte le peuple français à retrouver son unité autour de sa famille régnante légitime.

Chateaubriand justifie enfin la politique étrangère des puissances coalisées qu'il assimile à des libérateurs.

Ce texte de combat paraît à un moment où la nature du régime qui doit remplacer l'Empire défait n'est pas encore totalement établie. Les maréchaux ont forcé l'empereur à abdiquer et le Sénat a proclamé Louis XVIII roi. L'Angleterre où Louis XVIII réside en exil, plaide pour

une restauration de la monarchie déchue.

Le tsar Alexandre demeure plus circonspect.

Incontestablement, le libelle de Chateaubriand fait l'effet d'une bombe et plaide dans le sens d'une restauration monarchique. Toutefois l'écrivain exagère son importance quand plus tard il écrit : « Louis XVIII déclara, je l'ai déjà plusieurs fois mentionné, que ma brochure lui avait plus profité qu'une armée de 100 000 hommes<sup>65</sup>. »

Si les qualités littéraires de ce pamphlet demeurent encore intactes et étincelantes aujourd'hui, force est de reconnaître que les jugements portés par son auteur sont partiels et odieux. Ou inspirés par l'amertume et la rancœur d'un écrivain blessé de ne pas avoir été utilisé par Napoléon au rang qu'il estimait mériter...

« Alors commencèrent les grandes saturnales de la royauté : les crimes, l'oppression, l'esclavage marchèrent d'un pas égal avec la folie. Toute liberté expire, tout sentiment honorable, toute pensée généreuse, deviennent des conspirations contre l'État. Si on parle de vertu, on est suspect ; louer une belle action, c'est une injure faite au prince. Les mots changent d'acception : un peuple qui combat pour ses souverains légitimes est un peuple rebelle ; un traître est un sujet fidèle ; la France entière devient l'empire du mensonge : journaux, pamphlets, discours, prose et vers, tout déguise la vérité. S'il a fait de la pluie, on assure qu'il a fait du soleil ; si le tyran s'est promené au milieu du peuple muet, il s'est avancé, dit-on, au milieu des acclamations de la foule. Le but unique, c'est le prince : la morale consiste à se dévouer à ses caprices, le devoir à le louer. Il faut surtout se récrier d'admiration lorsqu'il a fait une faute ou commis un crime. Les gens de lettres sont forcés par des menaces à célébrer le despote. »

50 Centimes le Numéro

*Sous les MERCREDIS*

LE

338308  
Rég. Paris

# PAL

HEBDOMADAIRE  
PAR  
LEON  
BLOY

N° 1 1885

Mercredi 5 Mars 1885.

CONTENU

Le Pal.  
Le Grande Vermine.  
Genserie sur quelques cha-  
ragnes. — Victor, Albert,  
Victor Henz.  
Les Cabotins sanglants.  
Mme Clotilde Hugon et son mari.

EN VENTE : 116, rue Montmartre  
PENIN et SOIRAT

84

LE

## MANCENILLIER DU 20 MARS

M. Auguste Vacquerie, grimacier lyrique de la maison Hugo, Dieu et C<sup>o</sup>, se devait à lui-même de ne pas laisser passer le 20 mars sans toussoter quelque caduque imprécation contre la mémoire de Napoléon I<sup>er</sup>.

Cette copie d'anniversaire, expressivement datée de *ventôse*, est dans le goût ordinaire des rabâchages d'éphémérides, en usage dans les journaux de haute doctrine, et ne s'impose au client réfractaire par aucun despotisme d'originalité.

C'est le banal mêlé-cassis [pour tueurs de tyrans, des *Châtiments*, affreusement dilué dans l'huile de ricin littéraire de *Jean Baudry*. Rien de plus.

++

Mais le prophète inspirateur du *Rappel*, Victor Hugo, va bientôt s'éloigner de ce

Léon Bloy

***Le pal, pamphlet hebdomadaire***

Paris, quatre numéros parus le 4 mars, le 11 mars, le 25 mars et le 2 avril 1885. 32 p. par numéro.

Couvertures rouges illustrées par Uzès conservées. Elles représentent quatre suppliciés sur un pal, dont un aurait les traits de Jules Grévy, devant un Turc fumant sa pipe.

Un cinquième numéro, écrit et composé, a paru de façon posthume le 10 avril 1935.

Cote : BM Besançon 338.309

**L**e tirage de cet hebdomadaire est estimé à 1000 exemplaires par numéro. Probablement le numéro quatre, au vu des difficultés économiques croissantes, a connu un tirage plus restreint. Léon Bloy est à la fois l'éditeur, le rédacteur en chef et l'unique contributeur de ces fascicules. Le but avoué est d'attaquer de façon polémique les célébrités artistiques et intellectuelles de son temps comme Hugo, Maupassant, Dumas fils, Zola... L'échec commercial est cuisant et interrompt rapidement la publication de ce pamphlet.

C'est à un jeu de massacre que Bloy convie son lecteur. Il y fustige avec un ton violent et sans retenue ses contemporains, dans une langue étincelante qui impressionnera durablement un Georges Bernanos. Il vomit leur mesquinerie, leur veulerie et leurs ridicules. Sans épargner personne.

De façon paradoxale, Bloy voit dans le journalisme le signe de l'abaissement de son époque. Il le dénonce dans un hebdomadaire, condamné dès le départ par la virulence de ses propos.

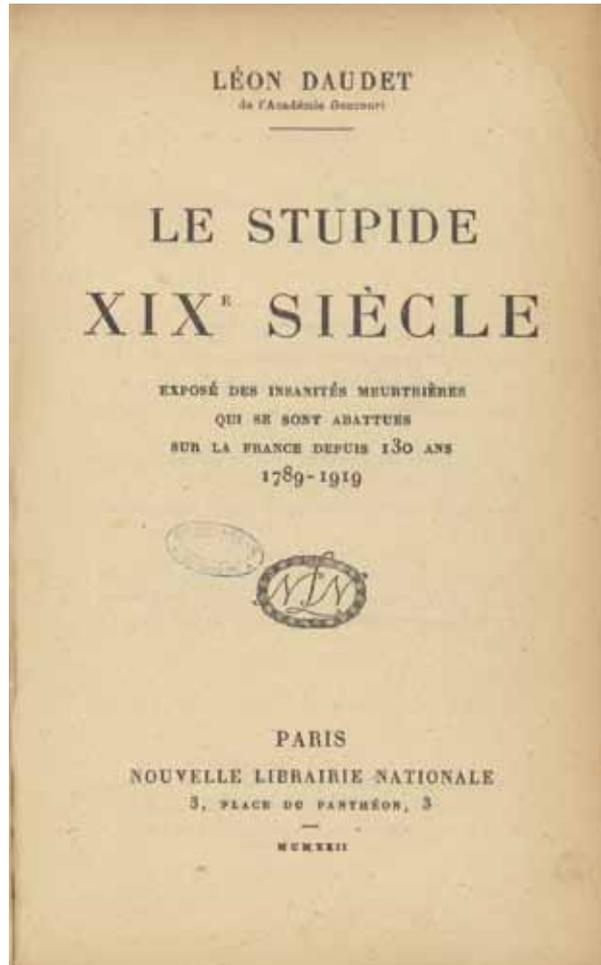
« On ne s'indigne plus, on ne proteste plus. Le ferment d'aucune grande idée ne soulève plus le fumier moderne. On est fixé dans l'inscrutable sérénité de l'ignominie absolue et le derrière humain, désormais impassible, est devenu semblable à un immense Maelstrom pour coups de bottes. » N° 1, p.1

*Le Mancenillier* du 20 mars contre Victor Hugo et plus généralement contre tous ceux qui se font honneur d'avoir été résistants à Napoléon III est particulièrement violent. Il termine son article par une charge contre le président de la République en exercice.

« Quant à l'autre qui contamine l'Elysée, n'en parlons pas. C'est déjà trop d'y penser. Un jour viendra d'inespérable pudeur, où ce palais pourri sera solennellement purifié, gratté, lavé pierre à pierre avec des acides puissants et transformé en un lieu d'asile pour cette vieillesse que Napoléon n'a pas connue et que M. Grévy subsiste pour déshonorer. » N° 3, p.89

Lire Léon Bloy aujourd'hui est dérangeant. La violence des propos, l'outrance, l'injure et peut-être plus encore le mysticisme absolu qui imprègne ses pages, laisse le lecteur du début du XXI<sup>e</sup> siècle perplexe ou stupéfait. Ce caractère tourmenté et intransigeant ne saurait toutefois être enfermé dans une définition trop restrictive. Bloy dénonce la colonisation de l'Indochine, prend en 1892 la défense des Juifs dans *Le salut par les Juifs*, fustige la bourgeoisie et sa cupidité. Plus que tout, fidèle en cela au projet flaubertien, il s'en prend à la bêtise de ses contemporains dans ses manifestations les plus protéiformes.

« L'infatuation du XIX<sup>e</sup> siècle en général (et qui dépasse même celle des encyclopédistes dont elle est issue), m'apparaît comme un legs de la Réforme et un épanouissement de l'individualisme. »



Léon Daudet

***Le stupide XIX<sup>e</sup> siècle, exposé des insanités meurtrières qui se sont abattues sur la France depuis 130 ans, 1789-1919***

Paris, Nouvelle librairie nationale, 1922. 312 p.

Cote : BM Besançon 281.881

**É**crivain, polémiste, critique, journaliste, homme du monde... Léon Daudet est un touche-à-tout prolifique et controversé.

Né à Paris en 1867, il est le fils d'Alphonse Daudet, un des écrivains les plus en vue de son époque. C'est le Tout-Paris littéraire du XIX<sup>e</sup> siècle qui fréquente la maison familiale : Flaubert, Goncourt, Maupassant, Renan, Barrès, Zola... mais aussi Gambetta et Clemenceau. Élève brillant, il accomplit des études de médecine mais ne soutient jamais sa thèse. Il en tire en 1894 une première satire qui le rend célèbre *Les Morticoles*. Il épouse en 1891 Jeanne Hugo, petite-fille du poète. Cette union, qui voit la naissance d'un fils, Charles, n'est pas heureuse. Le couple divorce en 1895.

La lecture de *La France juive* d'Édouard Drumont en 1886 fait basculer sa vie : du milieu républicain de son enfance, il bascule dans l'antisémitisme le plus virulent puis dans un nationalisme radical. Antidreyfusard, il rompt avec les amis de sa jeunesse comme Émile Zola qu'il ne cessera d'appeler « le Grand Fécal ». Il n'hésite pas à écrire du capitaine Dreyfus lors de sa dégradation : « Il n'a plus d'âge. Il n'a plus de nom. Il est couleur

traître. Sa face est terreuse, aplatie et basse, sans apparence de remords, étrangère à coup sûr, épave de ghetto<sup>66</sup>. »

En 1904, il rencontre le duc d'Orléans et de républicain devient monarchiste. Dans le même temps, l'affaire des fiches du général André renforce son antiparlementarisme. Il est un des fondateurs et principaux collaborateurs du quotidien *l'Action française*. Ses propos polémiques et gouailleurs, ses invectives, ses duels, sa truculence, son anticonformisme font de cet homme surnommé « gros Léon » en raison de sa corpulence, un des personnages les plus connus de la vie intellectuelle parisienne.

Son jugement littéraire est sûr ; il est pour beaucoup dans l'attribution du prix Goncourt à Marcel Proust en 1919 pour *À l'ombre des jeunes filles en fleur* et tente sans succès de le faire attribuer à Louis-Ferdinand Céline en 1932 pour *Voyage au bout de la nuit*.

Dans *Le stupide XIX<sup>e</sup> siècle*, Daudet s'en prend aux notions de progrès, de science et de démocratie. C'est une attaque en règle contre les milieux républicains et leur idéologie. Dans son introduction, il dénombre 22 âneries qui selon lui caractérisent ce siècle. Il tente de démontrer dans les cinq chapitres qui suivent l'inanité de ces croyances. Daudet voit dans l'avènement de la démocratie, le triomphe de l'idée libérale. C'est-à-dire à ses yeux, un individualisme pernicieux et corrompueur des anciennes solidarités populaires.

« (...) Il n'est pas une nation sur terre qui n'ait été victime de ton orgueil, de tes violences, de ton avidité, de tes perfidies, de la foi britannique... »



Henri Béraud

***Faut-il réduire l'Angleterre en esclavage ?***

Paris, Les éditions de France, 1935. 52 p. In-8°

Cote : BM Besançon 301.373

Ce violent pamphlet anglophobe est issu de la réunion de trois articles publiés dans l'hebdomadaire *Gringoire* au cours de l'automne 1935. Ils ont été rédigés durant la crise diplomatique provoquée par l'invasion de l'Éthiopie par les troupes mussoliniennes. La Société des Nations à Genève ne s'en remettra pas.

Béraud fustige l'attitude de l'Angleterre, non pour ses hésitations, mais pour ce qu'il considère être une attitude belliqueuse. Selon Béraud, l'Angleterre n'aurait pour seule politique étrangère que la poursuite de ses intérêts matériels.

On le sait, devant les scrupules et pusillanimités de la diplomatie anglaise, la SDN se contenta de condamner l'invasion et ne prit aucune sanction véritable. Le résultat fut de tourner Mussolini vers l'Allemagne nazie, de démobiliser durablement les démocraties et de ruiner jusqu'à la guerre la diplomatie multilatérale.

« John Bull, cher John Bull, avant de nouer à ta cheville la chaîne si cossue qui, pour l'heure, enguirlande ton beau ventre couleur de pudding, il convient de te dire une bonne fois tes vérités ou, si tu préfères, il importe de te donner des raisons. (...)

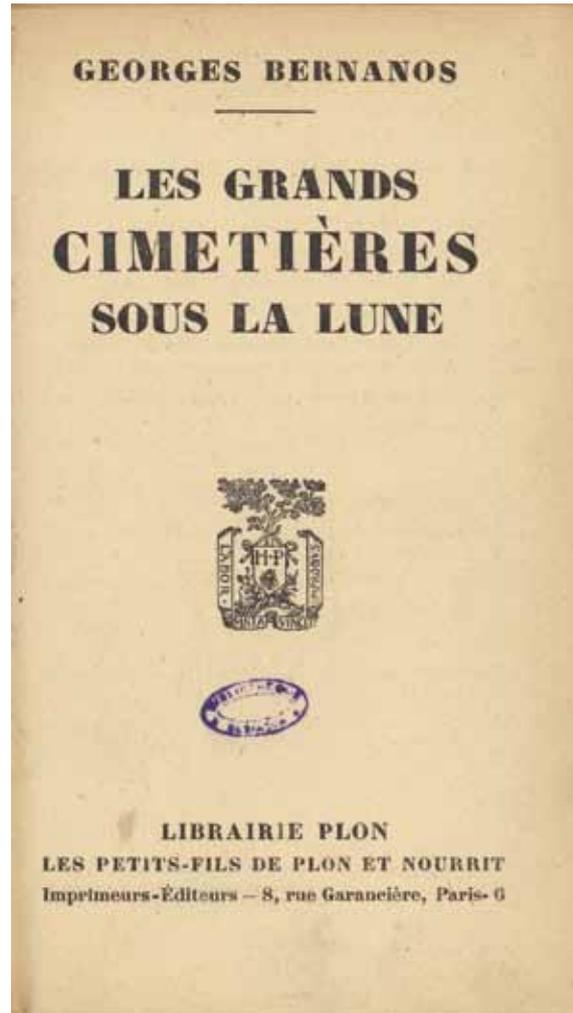
Le principe traditionnel de ta politique, le mobile

unique de ta conduite, la doctrine professée de tout temps par tes publicistes, tes orateurs, et pratiquée par tes hommes d'État, c'est ton intérêt exclusif (...) La justice, l'humanité, la liberté des peuples, la paix, la guerre sont traitées par toi comme des affaires de finances. Toi qui tiens une place si considérable dans le monde, cite-moi dans l'histoire de tes relations extérieures un seul acte de dévouement, d'enthousiasme spontané, de désintéressement. Il n'est pas une nation sur terre qui n'ait été victime de ton orgueil, de tes violences, de ton avidité, de tes perfidies, de la foi britannique... » (p. 8-9)

En 1935, cette même année, Béraud signe le *Manifeste des intellectuels français pour la défense de l'Occident et la paix en Europe* rédigé par Henri Massis, justifiant l'agression italienne au nom de la sauvegarde de la paix en Europe.

Prix Goncourt 1922 pour son roman *Le martyr de l'obèse*, journaliste à *Gringoire* depuis 1928, Béraud jouit entre les deux guerres d'une grande faveur. La radicalisation du champ politique après le 6 février 1934, le pousse à soutenir des positions de plus en plus droitières. Entraîné dans la Collaboration, il est condamné à mort à la sortie de la guerre et gracié par le général de Gaulle.

« J'ignore ce que firent ou ne firent pas les Croisés de la Péninsule. Je sais seulement que les Croisés de Majorque exécutèrent en une nuit tous les prisonniers ramassés dans les tranchées catalanes. On conduisit le bétail jusqu'à la plage où on le fusilla sans se presser, bête par bête. Mais non, Excellences, je ne mets nullement en cause votre vénéré frère, l'évêque-archevêque de Palma ! Il se fit représenter comme d'habitude, à la cérémonie, par un certain nombre de ses prêtres qui, sous la surveillance des militaires, offrirent leurs services à ces malheureux. On peut se représenter la scène : « Allons Padre, celui-là est-il prêt ? – Une minute, monsieur le capitaine, je vais vous le donner tout de suite. » Leurs Excellences affirment avoir obtenu dans de pareilles conjonctures, des résultats satisfaisants, que m'importe ? Avec un peu plus de temps devant eux, et par exemple en prenant la peine d'asseoir les patients sur une marmite d'eau bouillante, ces ecclésiastiques auraient sans doute mieux réussi encore. Ils leur auraient même fait chanter les vêpres, pourquoi pas ? Moi, je m'en fiche. Le travail achevé, les Croisés mirent les bestiaux par tas – bétail absous et non absous – puis les arrosèrent d'essence, que l'on appelle là-bas gazoline. » (p. 194)



Georges Bernanos

***Les grands cimetières sous la lune***

Paris, Plon, 1938. 361 p. In-8°

Cote : BM Besançon 290.745

Georges Bernanos est un homme de paradoxes. Monarchiste convaincu, ancien camelot du roi, lecteur admiratif d'Édouard Drumont, catholique fervent, il est aussi un écrivain entier, indépendant et intransigeant. À côté d'une œuvre romanesque empreinte d'un catholicisme mystique, il écrit à partir des années 1930 des récits et des essais politiques pour lesquels il adopte un ton volontairement pamphlétaire et polémique. Il dénonce en 1931 dans *La grande peur des bien-pensants*, la cupidité, la veulerie et l'hypocrisie de la bourgeoisie française catholique.

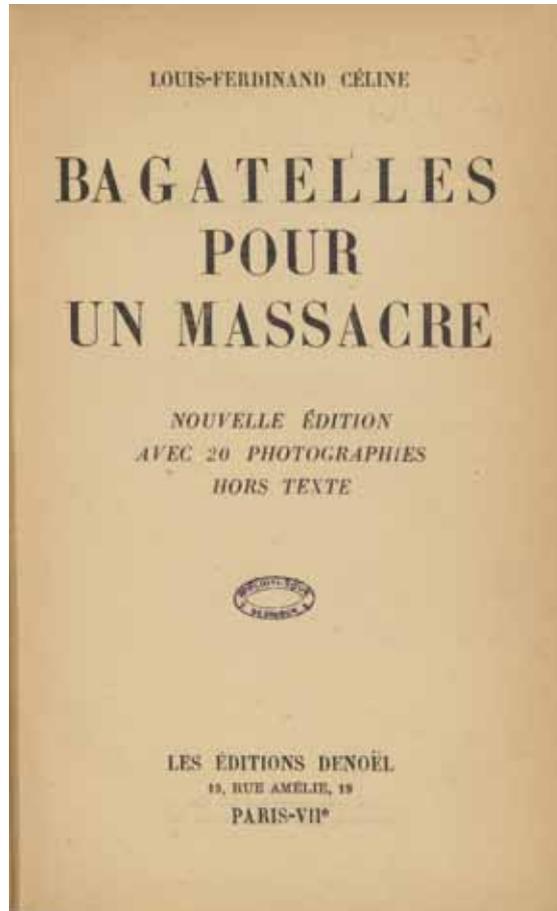
Bernanos vit à Majorque depuis 1934 pour des raisons d'économie. Il publie en 1938 un violent pamphlet contre l'église catholique espagnole et sa hiérarchie, compromises à ses yeux dans les exactions et massacres des troupes nationalistes.

*Les grands cimetières sous la lune* sont un réquisitoire contre les horreurs de la guerre civile, particulièrement contre la brutalité, la cruauté et les exactions des soldats de Franco. Initialement favorable aux troupes nationalistes, Bernanos change radicalement d'avis devant le sang versé. L'écrivain ne cache plus son dégoût et son mépris pour l'archevêque de Palma, Josep Miralles, qu'il juge complice des crimes commis. Il quitte l'île précipitamment le 31 mars 1937.

Le livre connaît un grand succès de librairie en même temps que de scandale. Sa publication provoque la rupture de Bernanos avec Charles Maurras et l'Action française. Pierre Tuc qualifie dans l'*Action française* du 6 mai 1938 le livre « d'honteuse palinodie » écrite par « un pauvre fou ».

Elle trouble aussi une partie de son lectorat par ses prises de position contre les troupes de Franco et la hiérarchie catholique espagnole. Bernanos écrit contre son camp. Intraitable, il fustige l'hypocrisie et les reniements moraux des Catholiques au nom du réalisme. Le 20 mai 1938, *Je suis partout* écrit : « Bernanos fait profession d'être l'ennemi juré de tous ceux que nous aimons. » La rupture avec la droite ligueuse et conservatrice est consommée.

Bernanos prend fait et cause pour le général de Gaulle dès 1940. Il refuse ses offres de service en 1945. Il s'éteint en 1948. Il n'aura jamais été là où on l'attendait.



Louis-Ferdinand Céline

***Bagatelles pour un massacre***

Paris, Denoël, 1942. 263 p. 20 planches hors-texte.

In-8°

Cote : BM Besançon 292.337

Ce pamphlet a paru pour la première fois en décembre 1937 sous les presses de Robert Denoël. Il a tout de suite rencontré un vif succès et s'est vendu à 75 000 exemplaires. Mais en mai 1939, en accord avec son éditeur, et bien que le livre ne soit pas explicitement visé par le décret Marchandeaup réprimant les faits de presse antisémites, Céline retire son livre du commerce. Sous l'Occupation, le livre est réédité à deux reprises, en 1942 et en 1943. Il est à cette occasion enrichi de photographies à caractère antisémite. L'ouvrage est un best-seller et partage avec *Les Décombres* de Rebatet le triste privilège de figurer parmi les meilleures ventes de l'époque.

*Bagatelles pour un massacre* comme les autres pamphlets antisémites de Céline n'est ni censuré ni interdit en France. Néanmoins, conformément aux volontés de l'écrivain qui ne souhaitait pas après la guerre que son texte soit de nouveau publié, sa veuve s'est toujours opposée à tout projet de réédition.

Le propos de l'ouvrage est confus. Il s'ouvre par un dialogue avec « un ami juif, sincère, cultivé, brillant, médecin », le docteur Léo Gutmann. Céline évoque son désir de faire jouer à l'opéra un ballet féerique, *La naissance d'une fée*.

Malheureusement son ami échoue à le placer. Céline lui propose alors de faire lire *Voyou Paul, brave Virginie* aux commissaires de l'exposition universelle de 1937. Nouvel échec. Céline en rend les Juifs responsables, tout comme le communisme ou la publicité. Le camarade médecin finit par se révolter et pronostiquer chez Céline une démence paranoïaque. L'ouvrage se clôt sur le texte d'un autre ballet de Céline, *Van Bagaden*.

Céline revient sur ses thèmes favoris que sont la langue française, l'état des mœurs et la décadence irréversible de la société. *Casse-pipe*, paru en 1936 avait été éreinté par la critique pour vulgarité. Céline qui se revendique « écrivain de race », loin des afféteries « juives » (selon sa définition) a à cœur de donner sa vision du raffinement littéraire.



« Le monde est plein de gens qui se disent des raffinés et puis qui ne le sont pas, je l'affirme, raffinés pour un sou. Moi, votre serviteur, je crois bien que moi, je suis un raffiné ! (...)

Un raffiné valable, raffiné de droit, de coutume, officiel, d'habitude doit écrire au moins comme M. Gide, M. Vanderem, M. Benda, M. Duhamel, Mme Colette, Mme Femina, Mme Valéry, les "Théâtres français"... pâmer sur la nuance... Mallarmé, Bergson, Alain... troufignoliser l'adjectif... goncourtiser...merde ! enculagailer la moumouche, frénétiser l'insignifiance, babiller ténu dans la pompe, plastroniser, coconiquer dans les micros... Révéler mes "disques favoris"... mes projets de conférences... »

La place de l'antisémitisme dans l'œuvre de Céline est l'objet de vifs débats depuis la mort de l'écrivain. Des questions demeurent. Comment en effet expliquer qu'un des écrivains français les plus talentueux du XX<sup>e</sup> siècle ait pu se perdre dans un antisémitisme aussi abominable ? Céline était-il véritablement antisémite ou son antisémitisme était-il juste métaphorique ?

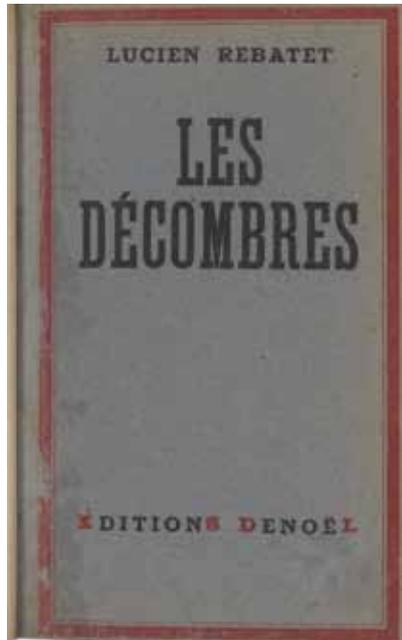
Jusque dans les années 1980, on s'en tenait à la thèse des deux Céline : le romancier génial et le pamphlétaire répugnant. Deux identités distinctes pour un même homme, sans rapport l'une avec l'autre. Mais la redécouverte d'une partie de sa correspondance et de papiers personnels a modifié les interprétations traditionnelles.

Philippe Alméras<sup>67</sup>, célinien à contre-courant, juge indissociable l'œuvre littéraire et l'antisémitisme virulent de son auteur. Il s'appuie sur la correspondance de l'auteur et dénonce la théorie des deux Céline, comme celle de « l'accès d'ébriété mentale » de l'année 1937 par laquelle on expliquerait la rédaction des pamphlets antisémites. Selon lui, le romancier ne peut être dissocié de l'antisémite.

Henri Godard<sup>68</sup> de son côté, appelle à une séparation de l'homme et de l'écrivain. La psychologie célinienne est en ébullition permanente et passe de la vision la plus noire de l'humanité jusqu'à la plus grande compassion pour les malheurs de la condition humaine.

67 - Philippe Alméras. *Je suis le bouc : Céline et l'antisémitisme*. Essai. Paris, 2000.

68 - Henri Godard. *Poétique de Céline*. Paris, 1985 ; Céline. Paris, 2011.



Lucien Rebatet

***Les décombres***

Paris, Denoël, 1942. 670 p.

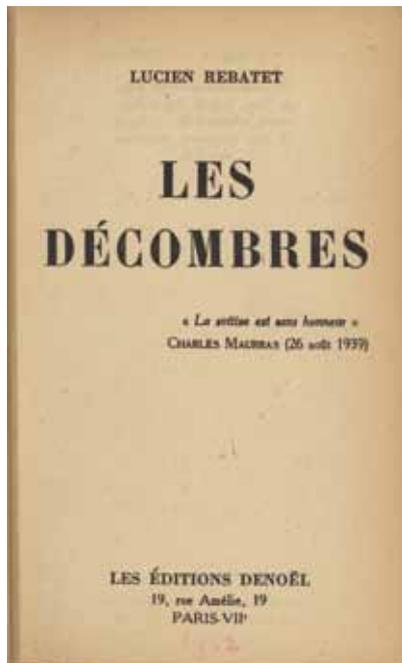
Cote : BM Besançon 292.267

Ce volumineux livre de 670 pages est l'un des plus gros succès éditoriaux français de la guerre. Il est l'œuvre d'un journaliste de l'hebdomadaire collaborationniste *Je suis partout*, âgé de 37 ans, Lucien Rebatet. Ce livre fait passer son auteur de l'anonymat à la célébrité. Il constitue un témoignage accablant de l'adhésion de Rebatet à l'idéologie nazie.

Il y dénonce pêle-mêle son mépris pour la faiblesse de son pays, la couardise de ses élites, la mollesse de son peuple. Il affiche son admiration pour les vainqueurs nazis et leur chef, Adolf Hitler. Il y exprime aussi sa haine pour la République, le communisme, les Juifs et les Francs-Maçons. Avec un incontestable talent de plume, il s'en prend au régime de Vichy, à l'église catholique, à Charles Maurras et l'*Action française* (brocardée d'*Inaction française*). Il éreinte aussi des personnalités célèbres du monde artistique et littéraire comme Georges Bernanos, André Gide, François Mauriac ou Jacques Maritain.

Son attaque contre François Mauriac est d'une violence verbale inouïe et exemplaire du fiel déversé par Rebatet à longueur de page.

« L'autre, l'homme à l'habit vert, le bourgeois riche, avec sa torve gueule de faux Greco, ses décoctions de Paul Bourget macérées dans le foutre rance et l'eau bénite, ces oscillations entre



l'eucharistie et le bordel à pédérastes qui forment l'unique drame de sa prose aussi bien que de sa conscience, est l'un des plus obscènes coquins qui aient poussé dans les fumiers chrétiens de notre époque. Il est étonnant que l'on n'ait même pas encore su lui intimer le silence. »

Mais plus qu'à tout autre, c'est au sujet des Juifs que sa haine enfle jusqu'à la démesure. Léon Blum au premier chef. La haine que la prononciation de son simple nom engendre chez le polémiste, n'a jamais cessé depuis son accession au pouvoir au printemps 1936.

« Léon Blum, à force d'ergotages et de prophéties talmudiques, cherchait bien à maintenir un mythe de l'ère socialiste. Mais on le sentait bridé par sa propre pleuterie, par la grosse bourgeoisie des Juifs français qui craignait un regain d'antisémitisme, par la grosse bourgeoisie chrétienne qui s'était empressée de composer avec lui, par la petite bourgeoisie laïque des fonctionnaires et des instituteurs, haineuse mais bien trop étriquée pour réaliser une véritable subversion. » (p. 46)

Rebatet accuse l'ensemble des Juifs d'Europe d'être les responsables de la guerre et pour cela, ils doivent être pourchassés par la police.

« Le moment est prochain maintenant où les Juifs d'Europe ne relèveront plus que de la police. Je n'ai pas encore perdu toute espérance de voir les Français participer à cette opération. Ils doivent définir sans retard leurs volontés (...). Les Juifs ont contribué plus que quiconque à déchaîner cette guerre. Ils ont travaillé bien davantage

encore à l'étendre. Ce sont les Juifs qui ont attelé l'in vraisemblable et ignoble « troïka » Churchill-Roosevelt-Staline, dont le triomphe eût été l'effondrement de l'Occident. » (p. 500)

Il en appelle à une exclusion totale des Juifs des sociétés européennes en les déportant dans des ghettos lointains.

« Le seul moyen pratique auquel un aryen raisonnable de 1942 puisse s'arrêter est le ghetto à l'échelle du monde moderne. J'entends naturellement le ghetto physique, soit ghetto par nations, soit ghettos internationaux, réserves, "aires", colonies juives – la place ne manquera pas dans les immenses espaces des empires russe et anglais. » (p. 501)

Engagé dans la Collaboration avec les autorités allemandes, Rebatet fuit l'avancée des troupes alliées en Allemagne, à Sigmaringen. Arrêté en mai 1945, il est jugé et condamné à mort en novembre 1946. Il est grâcié par le président Vincent Auriol en avril 1947 puis libéré en 1952. L'année précédente, il achève un volumineux roman commencé durant la guerre, *Les deux étendards*, considéré comme son œuvre majeure. Ayant repris une activité journalistique dans des revues d'extrême-droite, il décède en 1972.

**JEAN-EDERN  
HALLIER**

---

**L'HONNEUR PERDU  
DE  
FRANÇOIS  
MITTERRAND**

ÉDITIONS DU ROCHER / LES BELLES LETTRES

---

Ceci est le pamphlet le plus célèbre qui ait existé avant d'avoir été publié. Il m'a valu les mille écoutes de l'Élysée entre autres persécutions.

Comme Victor Hugo avec Napoléon III, j'ai gâché la postérité de François Mitterrand. Écrit en 1982, ce livre est passé entre des mains innombrables. Par ses révélations, qui circulaient sous le manteau, il a inspiré tous les biographes du président de la République — Catherine Nay, Franz-Olivier Giesbert, Pierre Péan ou Jean Montaldo. Que ce soit sur sa fille Mazarine, sa collaboration, ses liens avec la Cagoule, chacun a été obligé de tenir compte de ces révélations, soit pour les approfondir, soit pour allumer des contrefeux. Bref, j'ai pourri la postérité de François Mitterrand de son vivant — et je suis responsable à jamais de sa seconde mort. Il n'aura d'autre place dans l'Histoire que l'histoire d'une imposture.

Au-delà de mon enquête, c'est d'abord le portrait d'un menteur. Un formidable personnage de roman se dessine dans cette eau-forte aussi cruelle que La Bruyère ou Saint-Simon. La puissance de la littérature reste inégalable. C'est le contrepois historique du monde. Persécuté pendant quatorze ans, c'est ce que j'ai voulu prouver. Il fallait enfin que ce livre soit accessible à tous.

Jean-Edern Hallier

944 728 2 89 F  
ISBN 2 268 02291 9



9 782268 022918

Jean-Edern Hallier

***L'honneur perdu de François Mitterrand***

Paris, Le Rocher – Les Belles-Lettres, 1996. 189 p.

Cote : BM Besançon 341.031

**J**ean-Edern Hallier est une des personnalités les plus extravagantes, les plus fantasques et les plus sulfureuses du monde des lettres françaises des trente dernières années du XX<sup>e</sup> siècle. Fils du général André Hallier, Jean Hallier (dit Jean Edern du nom du manoir familial situé dans le Finistère) est né en 1936 à Saint-Germain-en-Laye dans un milieu bourgeois.

Il s'inscrit d'abord dans la mouvance du Nouveau Roman, puis devient directeur de *Tel Quel* en 1960. En 1971, il fonde avec le soutien de Simone de Beauvoir, un hebdomadaire qui allait devenir le fer de lance de ses combats, *L'Idiot international*. Journal au ton violent et pamphlétaire, il accueille les plumes de personnalités aussi disparates que Philippe Muray ou Jacques Vergès. En parallèle il poursuit une carrière d'écrivain prolifique, publiant une quinzaine de romans au souffle épique.

L'écrivain devient un personnage médiatique et provocateur, alternant vantardises, diffamations, affabulations et affirmations mégalomaniaques. Dans le prolongement de Mai 68, il soutient la création de la première radio libre, à tendance écologiste, *Radio verte*. En 1979, il publie un pamphlet contre Valéry Giscard d'Estaing, alors président de la République : *Lettre ouverte au colin froid*. En 1982, il organise son propre enlèvement.

C'est dans son opposition contre un ancien ami,

François Mitterrand, que Jean-Edern Hallier va défrayer la chronique et fournir la matière à un scandale judiciaire national qui verra la condamnation de l'État pour obstruction à la liberté d'expression. Amer de n'avoir pas obtenu ce qu'il prétend lui avoir été promis, Jean-Edern Hallier se met en tête d'écrire en 1982 un pamphlet contre François Mitterrand. Il nourrit le projet de révéler sa double vie, l'existence de sa fille adultérine, ses liens avec la Cagoule, son passé à Vichy. Il ne parviendra jamais à faire éditer ce livre du vivant du président : menaces, intimidations, contrôles fiscaux et surtout écoutes téléphoniques illégales qui seront révélées dans la presse et qui donneront lieu à l'ouverture d'une enquête.

3 000 conversations enregistrées, environ 150 personnes mises sur écoute dont plusieurs journalistes... Le jugement du 9 novembre 2005 condamne sept anciens collaborateurs du président défunt. Sept parties civiles sont reconnues victimes dont les héritiers du pamphlétaire mort à Deauville en 1997 d'une chute de vélo.

Ce pamphlet a été célèbre avant même d'être publié. Avec sa modestie habituelle, l'auteur n'hésite pas en 1996 à se comparer à Victor Hugo dans sa lutte contre Napoléon III.

Il est à noter que Jean-Edern Hallier avait été à de nombreuses reprises, en tant que rédacteur en chef de *L'Idiot international*, condamné pour diffamation, propos injurieux et atteintes à la vie privée par le tribunal correctionnel de Paris, en particulier en juillet 1989 contre Bernard Tapie pour « des atteintes d'une gravité exceptionnelle que ni l'humour ni les principes régissant la liberté de la presse sauraient justifier ».

« L'empire du bien reprend sans trop les changer pas mal de traits de l'ancienne utopie, la bureaucratie, la délation, l'adoration de la jeunesse à en avoir la chair de poule, l'immatérialisation de toute pensée, l'effacement de l'esprit critique, le dressage obscène des masses, l'anéantissement de l'histoire sous ses réactualisations forcées, l'appel kitsch au sentiment contre la raison, la haine du passé, l'uniformisation des modes de vie. »



Philippe Muray

***L'empire du bien***

Paris, Les Belles-Lettres, 1991. 172 p.

Cote : BM Besançon 341.470

Après avoir publié un ouvrage sur Céline<sup>69</sup> et un autre sur le XIX<sup>e</sup> siècle<sup>70</sup>, Muray fait paraître en 1991 une charge contre l'univers médiatique et ses impératifs catégoriques moraux. Muray commence sa carrière d'écrivain dans le sillage de Philippe Sollers et de Bernard-Henri Lévy. Il enseigne quelques mois la littérature française aux États-Unis où il découvre les méfaits du *politiquement correct*. Il est aussi un collaborateur assidu d'*Artpress* de Catherine Millet.

Il rompt progressivement avec ses anciens amis et entame une brillante carrière d'écrivain misanthrope, écrivant contre son temps. Son œuvre littéraire, composée essentiellement d'essais, est une dénonciation vigoureuse et virulente de son époque qui emprunte à la foi au ton de Léon Bloy et à la gouaille rageuse de Louis-Ferdinand Céline.

Muray s'en prend ici à la vanité de nos sociétés occidentales d'éradiquer le mal au nom de la sincérité, de la vérité et de la transparence. Selon l'auteur, ce désir de positivité se traduit paradoxalement dans les faits par une oppression accrue. Non seulement ces nouveaux inquisiteurs de la moralité visent au contrôle des corps, à l'abolition des différences mais ils nourrissent

aussi l'ambition d'enrégimenter les pensées et de contrôler l'intime. Derrière la guimauve et le sucre Candy, Muray distingue la rugosité de la matraque et l'acier froid des barreaux.

La liberté ne survit pas dans un univers transparent. Elle a besoin pour s'épanouir de sa « part d'ombre, de flou, de louche, de tortueux, d'ambivalent, de négativité ». Les apôtres du bien, ne sont que des inquisiteurs, des enrégés de la procédure pénale (la fameuse « envie de pénal » que Muray décèle dans la demande sociale de pénalisation de l'Histoire). Selon Muray, l'esprit critique devient une vertu de plus en plus rare. Son absence est la cause d'un abêtissement progressif de la société.

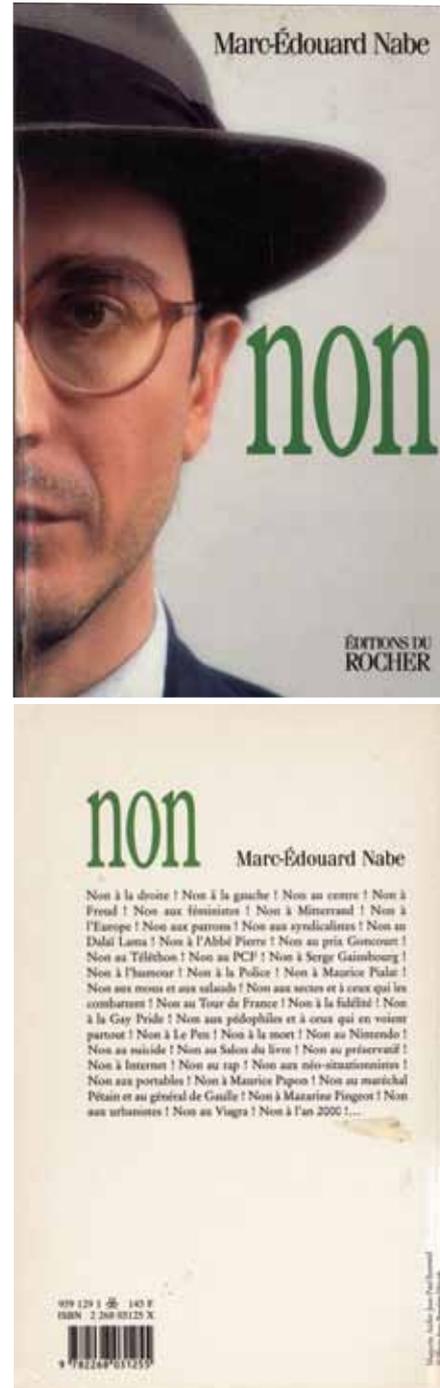
Ce nouvel ordre moral totalitaire, comme l'ancien, aurait son catéchisme médiatique, ses dogmes, ses prêtres, ses anathèmes et ses blasphèmes. Catéchisme qui aurait décrété que le diable serait vaincu et amené à disparaître. Muray dénonce la mise en place d'une véritable police médiatique de la pensée qui a ses gardiens (les « matons de Panurge ») dont la mission consiste à distribuer bons et mauvais points.

Il analyse la préférence pour l'aspect ludique des activités humaines – les fêtes publiques, fête de la musique, lire en fête... – comme le stade suprême de la bêtise et de la perte du lien avec le réel. La disparition du tragique, et donc de tout sérieux, ôte à l'existence à la fois son humanité et sa signification.

69 - Philippe Muray. *Céline*. Paris, 1981.

70 - Philippe Muray. *Le XIX<sup>e</sup> siècle à travers les âges*. Paris, 1984.

« Je hais le journalisme. Je m'y sou mets pour raison de santé. C'est que, cardiaquement, je ne suis pas en mesure de supporter plus longtemps la rage inouïe qui macère dans mon buste de blanc-bec furieux. J'espère, au cours de mes articles, pouvoir me dégorger d'une virulence dont tout journal est dépourvu en ces temps de platitude ignoble. [...] La France crève d'une carence polémique. Mais je ne suis pas un polémiste mais un boxeur. Fébrile ablette binoclarde, je pratique sur le papier les mortiers lourds de l'art noble. Mes coups seront bas et tomberont de haut. Je parlerai de ce que je connais (littérature, peinture, jazz) mais aussi de ce que je ne connais pas (politique, sports, pédés). » (p. 9)



Marc-Édouard Nabe

**Non**

Paris-Monaco, Éditions du Rocher, 1998. 368 p.

Cote : BM Besançon 341.028

**M**arc-Édouard Nabe est un bel exemple de provocateur littéraire. Il pousse aux limites de l'acceptation la stratégie de la transgression. Il est entré en littérature par le scandale en publiant en 1985, à 27 ans, *Au régal des vermines*. Il n'en est jamais sorti. Dans cette ambition de déplaire et de choquer, il existe probablement une grande dose de narcissisme. Il y a chez Nabe du Léon Bloy dans l'invective et du Louis-Ferdinand Céline dans les thèmes récurrents de ses livres : la place de la femme, la dévirilisation de l'Occident, la dénonciation de l'homosexualité, les Juifs, le racisme...

Nabe a abordé le monde du journalisme par le dessin et la caricature de presse, en travaillant encore adolescent pour des journaux comme *Hara-Kiri*. Il n'a jamais quitté ce monde de la presse et du journalisme en collaborant à *Paris-Match* ou en participant activement à l'équipe de *L'Idiot international* de Jean-Edern Hallier. Ses articles outranciers, en particulier celui sur l'abbé Pierre, ont suscité une opposition au sein même de la rédaction de l'hebdomadaire.

Nabe est d'abord passé pour un écrivain d'extrême-droite, mais ses positions outrancières et toujours inattendues ont brouillé les classements traditionnels. Il semble difficile de lui attribuer une pensée et un positionnement politique fixes.

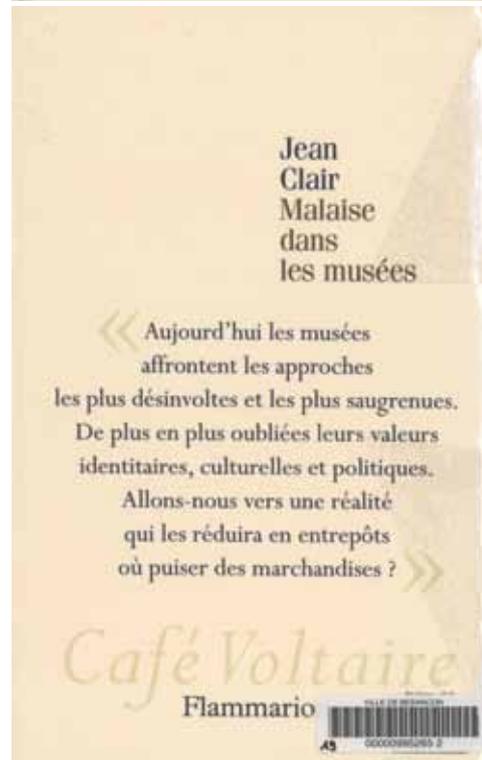
*Non* est un recueil d'articles dans lesquels l'auteur fait état de ses détestations. Il fait pendant à *Oui*, publié la même année, recueil d'articles sur des thèmes contraires. En véritable polémiste, c'est dans la détestation que Nabe se montre le meilleur.

Dans un même mouvement de négation, l'auteur dit non à la droite, à la gauche, au centre, à Freud, aux Féministes, à Mitterrand, à l'Europe...

« Serait-ce que, comparée à l'ancienne *devotio moderna*, l'admiration d'aujourd'hui, qui se croit d'autant plus grande qu'elle se veut "pure", "libre", "spontanée", vaudrait si peu de chose ? Un plat de lentille ?

L'Église elle-même, le plus ancien fournisseur des musées de France, ne croit plus guère à l'art. Ce n'est plus l'Église de la Contre-Réforme, qui fut à l'origine d'une des plus grandes époques de la peinture, de la sculpture et de l'architecture d'Occident. Elle est devenue elle-même une Église réformée, tristounette et acide. (...)

Mais la République ne fait pas mieux. Vieille dame désargentée, sa mémoire est devenue si hésitante, elle croit si peu à l'art, elle en a tellement oublié le sens et perdu l'usage qu'elle ne voit d'autre issue à ses meubles précieux que de les gager au Mont-de-Piété des Émirats avant de devoir peut-être les vendre demain. » (p. 13-14)



Jean Clair

***Malaise dans les musées***

Paris, Flammarion, 2007. 139 p.

Cote : BM Besançon 335.124

**J**ean Clair publie ce pamphlet au printemps 2007, à la date symbolique de « Pentecôte 2007 ». C'est la date de la signature des accords entre les Émirats Arabes Unis et la France au sujet du Louvre Abu-Dhabi. Jean Clair suscite la polémique. Il dénonce la marchandisation croissante de la culture, l'intrusion envahissante du marketing dans les musées (le désir de faire du Louvre une marque) et l'effilochage du lien entre œuvres artistiques et nation. Ce livre paraît après une tribune libre du *Monde* signée de Françoise Cachin, Roland Recht et du même Jean Clair : « Les musées ne sont pas à vendre <sup>71</sup> ».

Clair reprend en le pastichant le titre d'un livre pessimiste de Sigmund Freud écrit en 1929, et considéré parfois comme son testament, *Malaise dans la civilisation*.

Dans la première partie intitulée « la Simonie » du nom du péché consistant à vendre ou acheter des biens spirituels, Clair déplore l'oubli de la signification religieuse des œuvres anciennes. Du culte, nous sommes passés à la culture et de la culture au culturel.

Dans la seconde partie, « La vaine gloire », Clair s'en prend au musée Guggenheim qui égrène ses filiales à travers le monde, comme une société multinationale ses usines, abaissant les

musées à ne devenir que des lieux de vulgaire *Entertainment*. Le Louvre, selon lui, sur demande d'un gouvernement français impécunieux, s'orienterait dans cette direction.

Dans la dernière partie, « L'Acédie », ce mal de l'âme qui dégoûte même de la prière, Clair déplore le triomphe de la lecture esthétisante des œuvres sur la connaissance du contexte historique de leur naissance.

En vitupérant les masses incultes qui envahissent les grands musées, en déplorant la catastrophe à venir et la perte du sacré, Clair prend place dans la grande tradition *réactive* du pamphlet.

71 - *Le Monde*, 13 décembre 2006.

# LES RÉFRACTAIRES

Les bouleversements entraînés par la Révolution française laissent en 1815 deux questions en suspens :

- celle de la forme politique du gouvernement ; la Charte octroyée de mauvaise grâce par une monarchie pressée d'oublier la tourmente révolutionnaire ne suffit pas à apaiser l'appétit d'une partie importante du corps social à participer aux destinées du pays ;
- celle des limites de l'État, avec comme corollaire l'épineuse question de la répartition des richesses.

La première trouve une réponse dans le rétablissement de la République. D'abord en 1848, puis après la chute de l'Empire, le 4 septembre 1870. Victor Hugo et les proscrits de 1852 trouvent en ce rétablissement une compensation aux douleurs de la fuite et de l'exil. Pour autant, la contestation de la « Gueuse » n'est pas terminée. La jeune République est attaquée par sa gauche avec la naissance d'un syndicalisme révolutionnaire qui embrassera le communisme en 1920 et par une extrême-droite revancharde qui s'enthousiasme pour les aventures césaristes. Plus encore qu'en 1918 comme l'écrivait François Furet<sup>72</sup>, ce n'est qu'après la victoire de 1945 que la Révolution française est terminée et la République définitivement et massivement adoptée. La seconde n'a jamais trouvé de réponse

72 - François Furet, *Penser la Révolution française*. Paris, 1978. En particulier la première partie, « La Révolution française est terminée ».



satisfaisante. Elle agite encore notre univers politique. Les réflexions sur la « question sociale » demeurent la matrice de la pensée politique de la gauche. L'avènement du capitalisme et de l'industrie bouleversent les anciens rapports sociaux : celui qui était libéral face au pouvoir monarchique, devient conservateur quand il convient de répartir les richesses produites. La République bourgeoise reste pour Marx et ceux qui s'en réclameront ultérieurement, une République formelle. Les masses populaires demeurent dans le même état de dénuement et d'exploitation que sous les régimes monarchiques. La véritable égalité est encore à venir et sera peut-être le fruit d'une autre révolution, une révolution sociale.

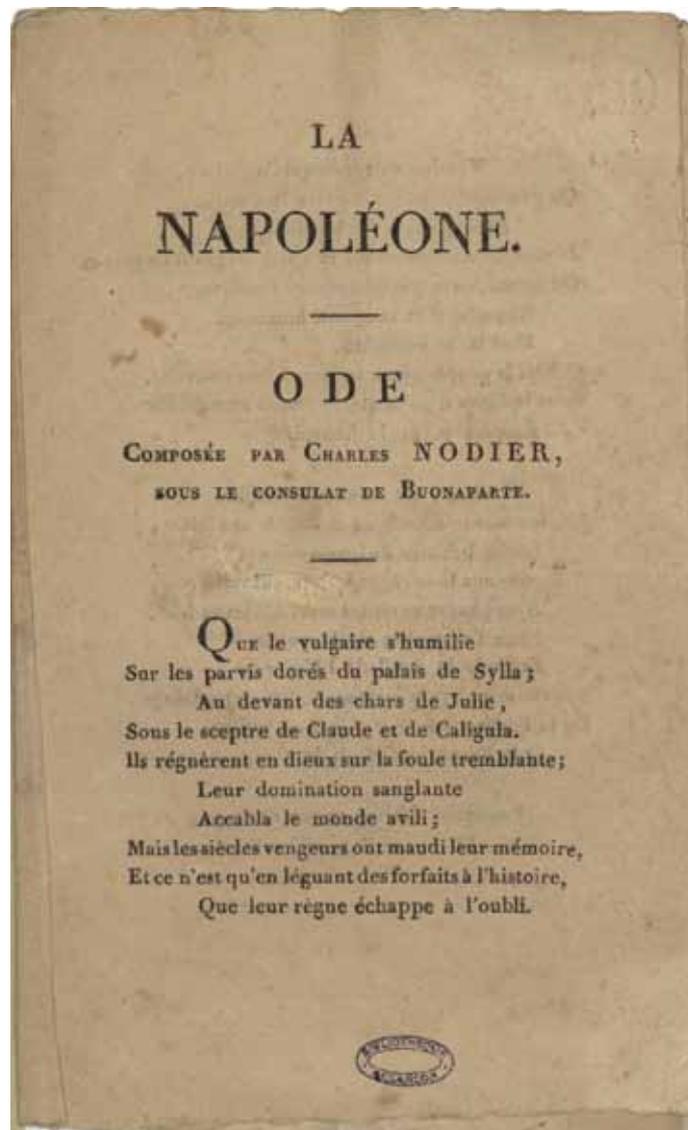
Les textes qui suivent, rassemblent des auteurs venant d'horizons différents. Ils peuvent nourrir des convictions politiques antagonistes. Leur point commun est d'avoir été à un moment ou à un autre de leur existence, à contre-courant de la pensée dominante, rétifs à l'autorité, rebelles à l'ordre établi. Ce sont des réfractaires. Réfractaires au pouvoir, à l'Église, aux mœurs de leur époque, au désir de faire carrière... Ils sont Républicains, ils sont majoritairement « progressistes » avec toutes les ambiguïtés que ce mot peut receler quand on l'applique à des périodes passées de l'histoire. Le vicomte de Cormenin après avoir durement bataillé contre Louis-Philippe, n'hésite pas à servir l'Empire. Un Hippolyte Magen ne rechigne pas à user d'arguments les plus obscènes pour dénigrer, à travers l'impératrice Eugénie, Napoléon III. Un Paul Nizan adhère sans ciller aux positions les plus cyniques du Komintern.

Ils se reconnaissent dans l'héritage émancipateur de la Révolution : émancipation du pouvoir dynastique d'une famille, émancipation des traditions sociales, émancipation des idéologies dominantes.

***Il se jeta à la nage avec  
son crime dans un fleuve  
de sang ; un moins  
coupable s'y fût noyé ; il  
le traversa. C'est là ce  
qu'on appelle son succès.  
Aujourd'hui il est sur  
l'autre rive, essayant  
de se sécher et de  
s'essuyer, tout ruisselant  
de ce sang qu'il prend  
pour de la pourpre et  
demandant l'empire.***

Victor Hugo, *Napoléon le petit*, IV, 1

« Voyais-tu s'avancer l'heure  
de la vengeance,  
Qui va dissiper ta puissance  
Et les prestiges de ton sort !  
La roche Tarpéienne est près  
du Capitole ;  
L'abyme est près du trône,  
et la palme d'Arcole  
S'allie au cyprès de la mort. »



Charles Nodier

***La Napoléone***

S.l. ; [1814]. 4 p.

Cote : BM Besançon Br.118.18

Cette ode satirique dirigée contre le Premier Consul est l'œuvre de Charles Nodier, homme de lettres né à Besançon en 1780 et mort à Paris en 1844. L'histoire de la publication rocambolesque de cette poésie pamphlétaire a donné lieu à plusieurs publications<sup>73</sup>. En effet, les véritables motivations de son auteur demeurent encore inexplicées. On a évoqué une « démence passagère » ou le « coup de folie » d'un jeune homme exalté. En tout état de cause, cette publication valut 36 jours d'emprisonnement à Sainte-Pélagie à Nodier, après qu'il se fut lui-même dénoncé à la police.

En février 1802, Nodier séjourne pour la seconde fois à Paris avec l'espoir d'entamer une carrière littéraire. C'est probablement à ce moment qu'il compose son ode satirique. En octobre de la même année, le journal *L'Ambigu* de l'émigré Peltier, publié à Londres l'ode satirique, sans nom d'auteur. Dans le même temps, plusieurs copies manuscrites circulent à Paris sous le manteau. La police pourchasse le texte, sans faire preuve néanmoins de beaucoup de zèle.

En novembre 1803, Charles Nodier effectue un troisième séjour parisien. Par une lettre datée du 25 frimaire an XII (17 décembre 1803), adressée directement au Premier Consul, Nodier se dénonce et s'accuse lui-même du crime. Une semaine plus

tard, le 22 décembre 1803, Nodier est interpellé par la police à l'hôtel de Berlin, rue des Frondeurs, où il est descendu.

Les explications qu'il donne au préfet de police Dubois sur les raisons de son geste, demeurent confuses. Sa famille ainsi que ses amis s'empressent de faire le siège des autorités pour libérer le jeune homme. On évoque des « attaques de nerfs fréquentes », une imagination un peu vive et des « accès d'exaltation ».

Nodier, incarcéré au Dépôt avec les opposants politiques, est libéré le 26 janvier 1804. Il est expulsé de Paris et regagne sa ville natale où il sera plusieurs mois durant surveillé par la police.

Il semble que les services de Fouché n'aient pas pris très au sérieux le coup d'éclat du jeune Bisontin. Fouché écrit deux ans plus tard : « Il paraît qu'il a l'imagination très vive et l'esprit quelquefois dérangé<sup>74</sup>. »

107

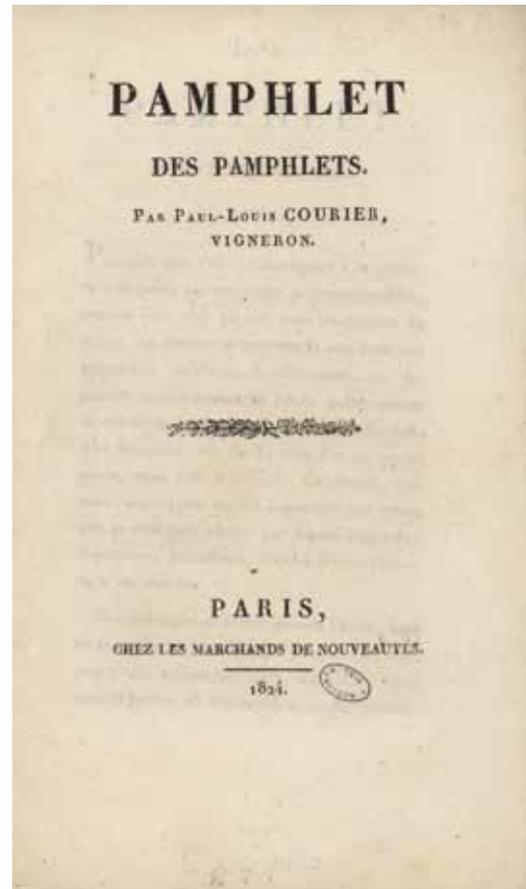
Nodier, jeune homme ambitieux et encore inconnu, a manifestement voulu par cette dénonciation provoquer un scandale qui eût pu attirer sur lui l'attention du public. En s'attaquant à l'Aigle, il a voulu profiter des retombées de sa gloire. L'opération n'a pas rencontré le succès escompté. Il reste ces vers, au goût antiquisant du jour, annonciateurs déjà d'un joli talent.

*La Napoléone* aurait été imprimée pour la première fois à Paris en 1802. Un seul exemplaire de cette édition serait aujourd'hui conservé en collection publique, aux États-Unis. Ce texte connaîtra une dizaine de rééditions en 1814 après la chute de l'Empire.

73 - Jacques-Rémi Dahan, *Visages de Charles Nodier*. Paris, 2008 ; Vincent Laisney, « *La Napoléone* de Charles Nodier, ou l'exaltation romantique sous le Consulat » in *Napoléon, Stendhal et les Romantiques : l'armée, la guerre, la gloire*. Saint-Pierre du Mont, 2002, pp. 39-53

74 - Lettre au préfet à Jean Debry du 22 floréal an XIII

« Vous en verrez d'autres assez et de la meilleure compagnie, qui trompent un ami, séduisent sa fille ou sa femme, prêtent la leur pour obtenir une place honorable, mentent à tout venant, trahissent, manquent de foi et tiendraient à grand déshonneur d'avoir dit vrai dans un écrit de quinze ou seize pages. Car tout le mal est dans ce peu. Seize pages vous êtes pamphlétaire et gare à Sainte-Pélagie. Faites-en seize cents et vous serez présenté au roi. » (p. 11)



Paul-Louis Courier

***Pamphlet des pamphlets***

Paris, 1824. 18 p. In-8°

Cote : BM Besançon Br. 423.23

C'est après son installation en Touraine, en 1815, que Paul-Louis Courier publie ses pamphlets. L'année précédente, il s'est marié avec Hermine Clavier, fille d'un helléniste au Collège de France. Il a fait l'acquisition d'une immense forêt à Luynes. En 1818 le couple achète une propriété à Véretz, la Chavonnière, dans laquelle il s'installe.

Très rapidement, Paul-Louis Courier est happé par la gestion de son domaine, les maquignonnages avec les marchands de bois, les procès et les querelles journalières de voisinage. Il a 45 ans et la vie l'a aigri. Ses ambitions littéraires sont déçues, sa vie en ménage n'est pas heureuse et par-dessus tout, il supporte de moins en moins le régime politique de la Restauration.

Alors Courier prend sa plume et dans un langage sarcastique et méprisant s'en prend à ce pouvoir qu'il honnit. Le refus de sa candidature en 1819 à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres est l'occasion d'écrire son premier pamphlet : *Lettre à messieurs de l'Académie*.

Il témoigne aussi d'un intérêt sincère pour la question sociale. Un paysan n'a pas salué son curé qui amenait un mort au cimetière et dix personnes sont arrêtées sans motif : Courier écrit une *Pétition aux deux chambres* dans laquelle il pose la question de l'arbitraire de la justice.

Courier ne va plus cesser d'écrire de brefs pamphlets politiques. En 1821 il est condamné à l'emprisonnement pour avoir écrit qu'il n'y avait pas en France une seule famille noble qui n'ait dû sa fortune aux femmes.

Dans ce dernier texte publié un an avant sa mort, Courier légitime le genre pamphlétaire dans lequel il voit une arme pour les esprits libres. Il ne traite pas d'une cause précise mais s'attache à définir ce qu'est la raison d'être du pamphlet : la recherche la plus brève de la vérité.

Rapidement Courier devient un opposant et un « libéral » connu par lequel le scandale arrive. Surveillé par la police, en butte à la justice, une fois emprisonné, il jouit d'un prestige incontestable.

En popularisant le terme de pamphlet, il fixe le premier les lois de ce genre : brièveté du propos, ton sarcastique et ironique, transgression des bienséances, attaques *ad hominem*.



« De l'acétate de morphine un grain dans une cuve se perd, n'est point senti, dans une tasse fait vomir, en une cuillerée tue, et voilà le pamphlet. » (p. 13)

Eugène Desmares

***Les Métamorphoses du jour, ou La Fontaine en 1831***

Paris, Delaunay, 1831-1832. 2 vol. in-8°. 575 p.  
Cote : BM Besançon 341.196



**E**ugène Desmares, journaliste et parolier républicain mort prématurément en 1839 à l'âge de 33 ans, s'abrite derrière l'autorité littéraire de La Fontaine pour persifler avec impunité le nouveau pouvoir en place. La révolution de juillet 1830 a renversé Charles X. Louis-Philippe d'Orléans, son cousin, devient roi des Français sous le nom de Louis-Philippe Ier. Les Républicains, qui ont participé aux journées de juillet pour renverser l'ancien monarque, s'estiment trahis par le nouveau pouvoir en place. Ce recueil de douze livres de fables politiques a paru en trois livraisons successives. Desmares pastiche les fables de La Fontaine en les réécrivant au goût du jour. Il adapte les titres et les vers au nouveau contexte historique. *La cigale et la fourmi* devient *Le juge et le héros de juillet* ; *Le corbeau et le renard*, *Le gendarme et l'homme du peuple* ; *Le corbeau voulant imiter l'aigle*, *Casimir Perrier voulant imiter Metternich*...

Derrière le pastiche et la déférence affichée envers le grand fabuliste, l'auteur poursuit un but polémique et pamphlétaire. Il respecte la plupart du temps les rimes du grand poète, dans certaines fables il va jusqu'à reprendre des vers de La Fontaine ; mais c'est pour mieux détourner

le sens des anciennes fables, attaquer le nouveau pouvoir et promouvoir ses idées émancipatrices et républicaines. Dans *Le Prussien et le Français*, pastiche du *Loup et de l'agneau*, la morale pessimiste du poète « La raison du plus fort est toujours la meilleure » devient « La liberté doit toujours être la plus forte ». Desmares conclut sa fable par un appel vibrant à la République. « Car vous voulez tous la République, Car vous ne m'épargnez guère ».

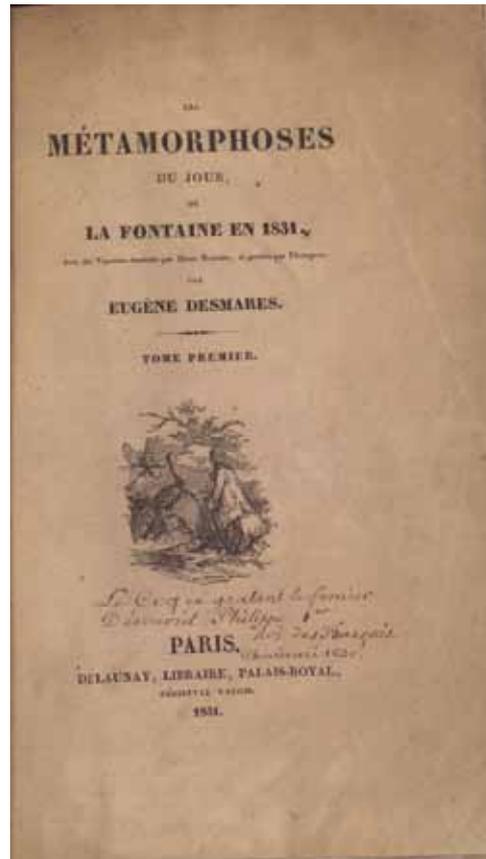
La fable ne concourt plus à une humanisation factice du monde animal, mais à une animalisation du monde humain. Dans sa préface, Desmares écrit :

« Entrez dans nos ministères, dans nos administrations, dans nos chambres mêmes ! Ce ne sont pas des bêtes que vous y trouverez ; ce ne sont point des renards, des loups, des buses ou des serpents ; ce sont bien des hommes ! Avec des yeux plus ou moins faux, des mains plus ou moins longues, des bouches plus ou moins grandes ; des hommes ! En habits brodés, en livrées, en fracs élégants, en soutanes ; tous avec un ruban rouge ou bleu sur la poitrine. Mais écoutez-les parler, leur nature change, [...] ce ne sont plus les BÊTES qui parlent le langage des HOMMES, mais bien les HOMMES celui des BÊTES. Si, notre belle révolution a produit des fruits ! Les voilà ! »

À la publication, l'auteur fut poursuivi devant la justice pour « offense envers la personne du roi ». L'accusation s'appuyait sur la qualification de « Citoyen tyran » donnée au roi des Français dans la fable *Le chameau et les bâtons flottants*.

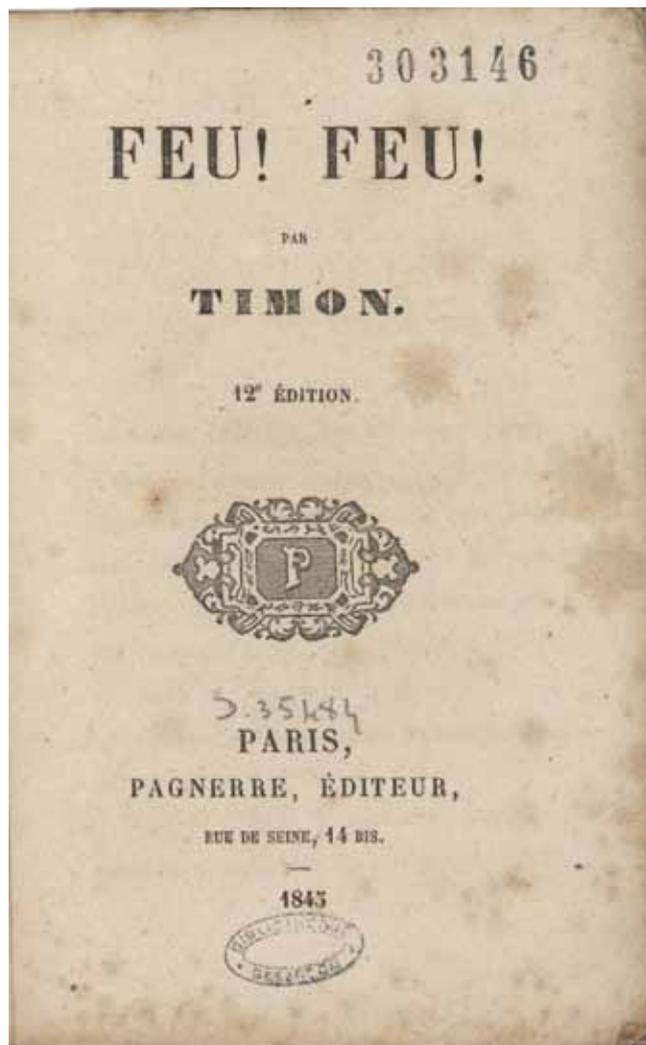
L'auteur fut acquitté par un arrêt de la cour d'assises de la Seine en date du 25 janvier 1832<sup>76</sup>.

Le livre est illustré par Henri Monnier (Paris, 1799 – id, 1877), caricaturiste de talent, créateur du personnage de Monsieur Prudhomme.



76 - Fernand Drujon, *Catalogue des ouvrages, écrits, et dessins de toute nature poursuivis, supprimés ou condamnés*. Paris, 1879. p. 257

« Un autre a imprimé que, puisque je n'étais pas de son avis, je ne pouvais être évidemment qu'un ultra-bonapartiste, plus un ultra-carliste, plus un ultra-radicaliste, plus un ultra-moliniste, plus un ultra-obscurantiste, plus un ultra-montaniste. Puisqu'il était si en train, il aurait dû ajouter : plus un ultra-philippiste. C'eût été plus gai. »  
(p. 117)



Timon [Louis-Marie de Lahaye de Cormenin]  
**Feu ! Feu !**  
Paris, Pagnerre, 1845. 128 p. In-12°  
Cote : BM Besançon 303.146

Cette brochure polémique<sup>77</sup> est l'œuvre de Louis-Marie de Cormenin, homme politique et juriste de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Il est né à Paris en 1788 dans le milieu fortuné d'une vieille famille de robe établie à Montargis. Il a pour parrain le duc de Penthièvre, l'homme alors le plus riche de France, et pour marraine la duchesse de Lamballe.

Avocat en 1808, il intègre le Conseil d'État en 1810. En 1828, il est élu député du Loiret et siège dans l'opposition. Après les *Trois Glorieuses*, il démissionne du Conseil d'État et se représente à la députation. Il est régulièrement réélu. Il siège systématiquement à l'extrême-gauche et vote invariablement contre le gouvernement, sans jamais prendre la parole.

Il choisit pour mener ses combats l'arme du pamphlet qu'il signe du nom de *Timon*, célèbre personnage athénien dont la vie est contée par Plutarque. *Timon* incarne le personnage du misanthrope. Dès 1831, il publie ses *Lettres sur la liste civile*, où avec un ton alerte et spirituel il fustige la hausse croissante de la liste civile du souverain.

En 1838, contre le Conseil d'État, il prend la défense de l'évêque de Clermont accusé d'ultramontanisme dans un pamphlet resté à l'époque célèbre, *Défense de l'évêque de Clermont*,

*adressée aux Révérends Pères du Conseil d'État juges de la question de savoir si Monsieur de Montlosier était mort en état de grâce*. Il soutient dans ce texte le principe de l'indépendance du clergé vis-à-vis du gouvernement.

Dans le prolongement de cette idée libérale de l'indépendance du clergé par rapport à l'État, il prend la défense des Jésuites dans l'attaque dont ils sont l'objet de la part de l'Université et publie en 1845 *Feu ! Feu !*

À la différence de la Restauration, la monarchie de Juillet ne s'appuie pas sur l'Église. Un anticléricalisme teinte même certaines périodes du règne. La question de la liberté d'enseignement, en particulier de l'enseignement secondaire et supérieur, agite les différents ministères. Il s'agit de savoir si l'État a ou non le monopole de l'enseignement supérieur comme le souhaite l'Université à travers Quinet et Michelet. Le ralliement du clergé au cabinet Guizot échoue sur cette question de la liberté d'enseignement. La brochure de Cormenin suscite de nombreuses critiques auxquelles il tente de répondre la même année dans *Oui et Non !*

À la suite de cette querelle, les Républicains s'éloignent de lui. Il échoue aux élections du 1<sup>er</sup> août 1846 à Joigny face à Gislain de Bontin.

Après la chute de Louis-Philippe, Cormenin est élu à l'Assemblée constituante. Il vote pour le bannissement de la famille d'Orléans, pour l'abolition de la peine de mort, pour l'amnistie générale et contre l'abolition des clubs. Il réintègre le Conseil d'État sous l'Empire et meurt à Paris en 1868.

77 - Je remercie Edward Castleton de m'avoir fait découvrir ce texte et son auteur.



« Si on le juge en dehors ce qu'il appelle "ses actes nécessaires" ou "ses grands actes", c'est un personnage vulgaire, puéril, théâtral et vain. Les personnes invitées chez lui, l'été, à Saint-Cloud, reçoivent, en même temps que l'invitation, l'ordre d'apporter une toilette du matin et une toilette du soir. Il aime la gloriole, le pompon, l'aigrette, la broderie, les paillettes et les passequilles, les grands mots, les grands titres, ce qui sonne, ce qui brille, toutes les verroteries du pouvoir. En sa qualité de parent de la bataille d'Austerlitz, il s'habille en général. » (I, 6)

Victor Hugo

***Napoléon le Petit***

Londres [Bruxelles], 1852. 385 p. In-16°

Cote : BM Besançon 341.030

C'est le pamphlet le plus connu et le plus redoutable de Victor Hugo. La colère, la hargne débordent à chaque page. « Je n'ai pas l'intention de faire un livre, je pousse un cri » a-t-il écrit dans un brouillon de sa préface. La formule heureuse et le trait assassin font mouche : Victor Hugo n'est jamais si génial que lorsqu'il mord. Le vaincu du coup d'État du 2 décembre 1851 se transforme par ce texte en vainqueur des mots et de la postérité. Après un tel réquisitoire, le projet de réhabilitation de la mémoire de Napoléon III est à jamais inachevé, et les nombreuses publications sur ce sujet n'ont jamais pu faire oublier les invectives du poète. Louis-Napoléon se voit traité de « dernier des hommes », de « filou », de « bouffon », de « voleur » voire de « criminel ». Tout est rapetissé et rétréci chez cet homme : les yeux, le front, la taille mais plus encore l'ambition qui n'est que celle d'un opportuniste. Et par voie de conséquence le prestige qui n'est que celui d'un usurpateur...

Victor Hugo emprunte le titre de son pamphlet à une formule d'un de ses plus célèbres discours tenus à l'Assemblée nationale le 17 juillet 1851. Dans l'intention d'empêcher la ratification du projet de modification de la constitution qui

aurait permis à Louis-Napoléon de se présenter à nouveau à la présidence de la République, Victor Hugo se livre durant plus de quatre heures à une péroraison magnifique. « Quoi ! Après Auguste, Augustule ! Quoi, parce que nous avons eu Napoléon le Grand, il faut que nous ayons Napoléon le Petit ! » L'échec de la modification parlementaire de la constitution le 19 juillet ne laisse ouverte au prince que la voie du coup de force.

Du 2 au 4 décembre 1851, les opposants sont arrêtés ou mis en fuite. L'armée tire dans la foule des Républicains protestataires massée sur les boulevards. Le 18 décembre, un plébiscite réunissant 7 500 000 voix « pour » contre 650 000 voix « contre », approuve la modification de la constitution.

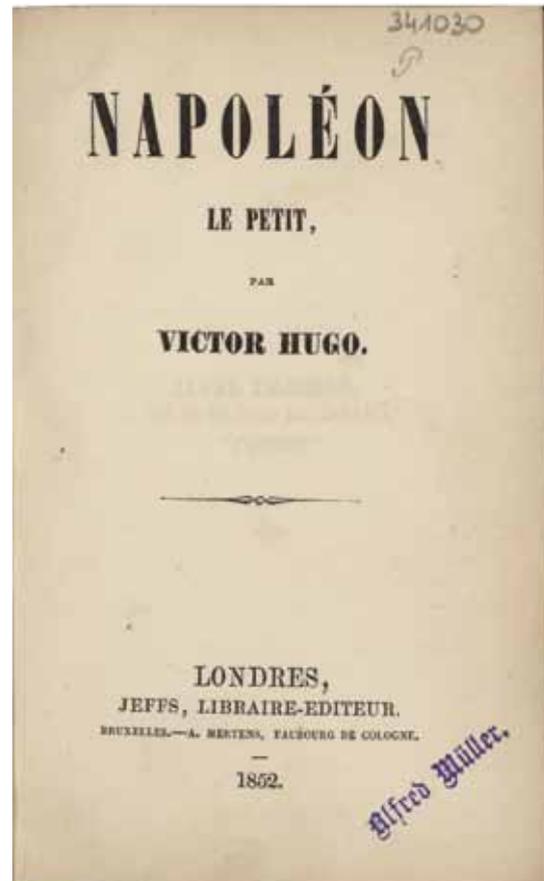
Rédigé à Bruxelles au cours des six premiers mois de l'année 1852, ce pamphlet y est imprimé dans le plus grand secret, chez Jean-Baptiste Tarride dont l'imprimerie est implantée rue de la Fourche, entre la Grand-Place et la place de Brouckère<sup>78</sup>. Le livre est imprimé simultanément en deux formats. Un format in-32° de la taille d'un paquet actuel de cigarettes à destination du marché français (de façon à faciliter son passage en contrebande). Le tirage est de 6 000 exemplaires. Un format in-16°, un peu plus grand et un peu plus lisible pour la Belgique, tiré à 2 500 exemplaires. C'est le cas du nôtre.

Le succès est immédiat. Tous les exemplaires sont écoulés en quelques jours, malgré le harcèlement de la police et les peines sévères infligées aux contrebandiers.

78 - Pour plus de précisions sur le contexte de la rédaction de ce texte, nous renvoyons à l'éclairante préface de Jean-Marc Hovasse à la réédition de *Napoléon le Petit* parue en 2007 chez *Actes Sud*.

« Quand on mesure l'homme et qu'on le trouve si petit, et qu'ensuite on mesure le succès et qu'on le trouve si énorme, il est impossible que l'esprit n'éprouve pas quelque surprise. On se demande, comment a-t-il fait ? »

(I, 7)



LA  
**FEMME DE CÉSAR**  
**BIOGRAPHIE**

*d'Engène KIRPATRICK THÉBA DE MONTJO*

IMPÉRATRICE DES FRANÇAIS

LONDRES

LIBRAIRIE ET AGENCE DE L'IMPRIMERIE UNIVERSELLE

—  
1863

Hippolyte Magen

***La femme de César. Biographie d'Eugénie Kirpatrick Théba de Montijo, impératrice des Français***

Londres, 1863. 16 p. In-8°

Cote : BM Besançon Br.423.25

Il s'agit de l'édition originale de ce pamphlet ordurier visant Napoléon III à travers son épouse Eugénie. Dans une gradation progressive et paroxystique, l'auteur évoque différents épisodes de sa vie. Les origines obscures et modestes de sa mère volage, sa naissance adultérine, ses déboires amoureux, ses passions multiples et sulfureuses, notamment avec trois fils de Louis-Philippe. Eugénie est éloignée à Spa où en compagnie de sa mère, elle est en recherche active d'un mari. Elle échoue à Paris, devient la maîtresse d'un riche banquier juif. Elle est présentée à l'empereur, sybarite fatigué qui tombe amoureux d'elle. Elle continue sa vie déréglée mais devient en vieillissant bigote. Par ailleurs, des dérèglements gastriques sont à l'origine de flatulences aussi nombreuses que nauséabondes qui l'éloignent de son mari et de la cour.

Ce brûlot est l'œuvre d'un opposant à l'Empire, journaliste en vue sous la Seconde république : Hippolyte Magen. Il collabore à *La Réforme et à La Révolution*. Arrêté au matin du 2 décembre 1851, lors du coup d'État de Louis-Napoléon, il est conduit à Brest pour être transféré à Cayenne. Sa peine est commuée en exil qu'il passe en Belgique, en Angleterre et en Espagne. Il poursuit son activité littéraire et publie *L'almanach des*

*opprimés et Veillées de Simon le pauvre*. Comme Victor Hugo, il dédaigne l'amnistie de 1859 et ne rentre en France qu'à la chute de l'Empire. Il décède à Paris en 1886.

Magen n'en est pas à son coup d'essai. Il a déjà fait paraître en Belgique, sous son nom, un violent pamphlet intitulé *Les deux cours et les nuits de Saint-Cloud, mœurs, débauches et crimes de la famille Bonaparte*. En 1853, sous le nom de Stelli, *Les nuits et le mariage de César*.

Par un procédé bien connu, Magen use de la calomnie pour salir l'épouse et éclabousser le mari. Il s'agit d'une charge violente qui manifestement ne recherche pas la vraisemblance des faits rapportés. En seize pages, il est dit d'Eugénie de Montijo qu'elle est une courtisane lubrique et ambitieuse. Elle n'hésite pas pour parvenir à ses fins, à faire commerce de ses charmes et le cas échéant à assassiner. Elle est cruelle car elle aime assister aux corridas de taureaux. Elle est lascive car elle recherche l'étreinte sexuelle. Elle est indécente car elle se dévoile à qui le lui demande. Elle est nymphomane car elle n'est jamais satisfaite. Elle est meurtrière car elle aide son mari à assassiner son amant...

Son délabrement moral, qui a pour pendant un progressif délabrement physique est à l'image d'un empire corrompu de l'intérieur et d'un empereur ferment de toute cette pourriture. Le crime du 2 décembre 1851 marque de façon indélébile un régime qui ne peut survivre que dans la répétition du forfait initial. En cherchant l'année suivante, par une union qu'il espère rapidement féconde, à assurer son trône, Louis-Napoléon l'enfoncé dans la corruption.

« Puisque *l'on naît préfet*, pourquoi en naît-il si peu ? Pourquoi la nature, qui émet des rôtisseurs en quantité à peu près suffisante ne nous donne-t-elle des préfets dignes de ce nom qu'avec une regrettable parcimonie ? » (p. 9)

Édouard Ordinaire

***Du perfectionnement de la race préfectorale***

Paris, Le Chevalier, 1870. 70 p. In-8°

Cote : BM Besançon 282.517

Ce pamphlet<sup>79</sup> est encore aujourd'hui d'une rare impertinence et conserve une grande force comique. Édouard Ordinaire est un opposant républicain à l'Empire. Il est né à Besançon le 27 mars 1812 de Désiré Ordinaire, docteur en médecine, professeur d'histoire naturelle, doyen de la Faculté des sciences de Besançon puis recteur successivement des académies de Besançon et Strasbourg.

Comme son père, Édouard Ordinaire est lauréat de la Faculté de médecine de Paris en 1836, mais il opte pour une carrière de journaliste, compatible avec sa situation de propriétaire-cultivateur à Maisières, dans la vallée de la Loue. Il crée en mars 1848 le *Journal républicain de Franche-Comté*. Un moment tenté par le fouriérisme – il a participé à l'élaboration d'un projet de phalanstère à Sigville, en Algérie, en 1846 – il devient en 1850 maire de Maisières.

Il a déjà publié en 1867, sous le nom d'emprunt de Reynold, un pamphlet féroce, *Une élection dans le Grand-duché de Gérolstein*<sup>80</sup>. Il décrit une élection de conseiller général du canton d'Ornans sous l'Empire. Il se moque des interventions incessantes du préfet pour faire élire le candidat du gouvernement. Pour la publication de cette



79 - Je remercie vivement Edward Castleton d'avoir attiré mon attention sur ce texte.

80 - Edward Castleton, « Le moment proudhonien de Gustave Courbet ? Max Buchon, Édouard Ordinaire et les opinions et propos d'un citoyen d'Ornans » in *Courbet, peinture et politique*. Besançon, 2013, pp. 25-49 (Les cahiers de l'Ethopole)

satire, Ordinaire est condamné à 40 jours de prison, 300 francs d'amende et 2000 francs de dommages-intérêts envers les plaignants. Ordinaire récidive l'année suivante avec la circulation de sa *Lettre électorale d'un maire de village à ses collègues*, imprimée à Paris le 25 octobre. Il s'y plaint de façon satirique de l'intervention des préfets dans les affaires municipales. Déjà tombé en défaveur auprès du pouvoir, il perd immédiatement son poste de maire de Maisières, qu'il occupe depuis 18 ans, par décret impérial du 31 octobre 1868.

Ordinaire se lance alors dans une lutte acharnée contre l'Empire. Il publie des articles hostiles au gouvernement dans le journal *Le Doubs* fondé à Besançon en avril 1869 par son ami Max Buchon. Il se présente à la députation dans l'arrondissement de Besançon aux élections de mai 1869. Il est élu le 7 juin 1869 contre le marquis de Conéglano, chambellan de l'empereur. En 1870, il publie sa brochure satirique contre les préfets.

Singeant de façon ironique le ton ampoulé des multiples brochures qui paraissent alors sur l'amélioration des espèces animales, Ordinaire raille le gouvernement des préfets, à une époque où ces derniers exercent dans les départements un pouvoir quasi-absolu.

L'auteur feint de préconiser la création d'établissements de reproduction des préfets, où les meilleurs enfants de ces derniers seraient élevés en vue de remplir ultérieurement cette fonction. Une science nouvelle leur serait

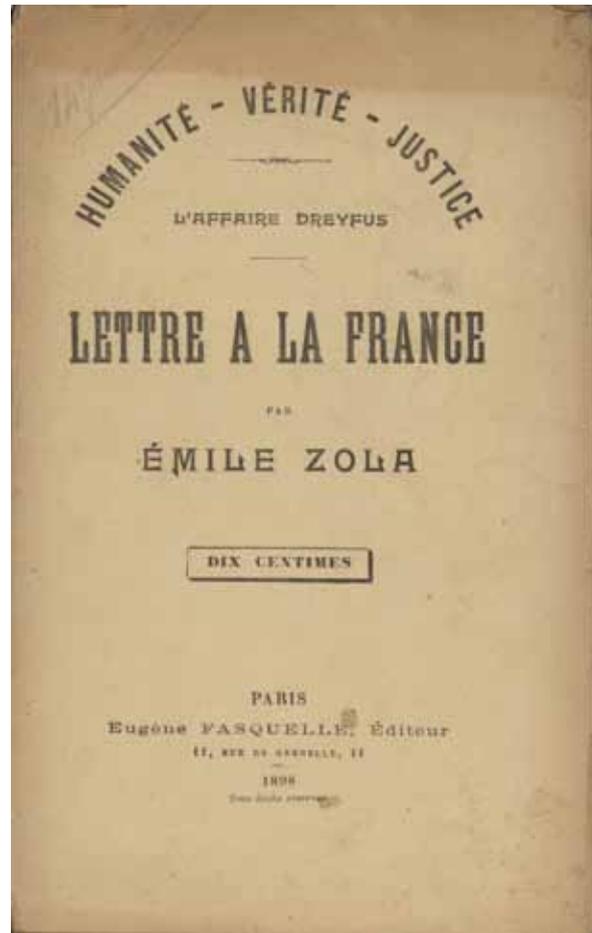
enseignée, la *préfectologie transcendante*. « Arrivés au développement intellectuel requis, ils aborderaient avec un courage enthousiaste les hautes étendues de la *préfectologie transcendante*. Il y a dans cette science des secrets qui doivent être cachés au profane vulgaire ; mais chacun a compris qu'elle enseigne, entre autres choses, à ses adeptes, l'art de mentir correctement. » (p. 25)

Ces nouveaux préfets, dont la perfection permettrait d'éteindre toute opposition, annonceraient une époque heureuse.

« Représentez-vous ce monde idéal où toute opposition cesse, où tout journal est une feuille d'annonces, où l'on ne reproche aux sergents de ville que leur politesse, et aux ministres leur longanimité ! Plus de vieux partis, plus d'irréconciliables, plus de mécontents : l'administration règne, régente, domine, triomphe. Tous les administrés sont dociles, tous sont muets, tous sont bêtes. Heureux ce qui verront cette terre promise ? Malheureux ceux qui comme nous, n'entrevoient que les rivages lointains ! » (p. 50)

Ordinaire est un des 14 députés qui proclament la République le 4 septembre 1870. Le 8 suivant, il est nommé préfet du Doubs par le nouveau gouvernement de Défense nationale. Il quitte ce poste le 20 janvier 1871 à cause de son désaccord avec Gambetta au sujet de la continuation des combats contre les Prussiens. Par ailleurs, l'intrusion de son épouse Zoé Corne dans les affaires publiques est jugée excessive.

« Et sais-tu encore où tu vas, France ? Tu vas à l'Église, tu vas au passé, à ce passé d'intolérance et de théocratie, que les plus illustres de tes enfants ont combattu, ont cru tuer en donnant leur intelligence et leur sang. Aujourd'hui la tactique de l'antisémitisme est bien plus simple. Vainement le catholicisme s'efforçait d'agir sur le peuple, créait des cercles d'ouvriers, multipliait les pèlerinages, échouait à le reconquérir, à le ramener au pied des autels. (...) Et voilà que des circonstances ont permis de souffler au peuple la rage antisémite, on l'empoisonne de ce fanatisme, on le lance dans les rues en criant : "À bas les Juifs ! À mort les Juifs". »



Émile Zola

***L'affaire Dreyfus. Lettre à la France***

Paris, Fasquelle, 1898. 15 p.

Cote : BM Besançon 331.858

Une semaine avant la publication de sa célèbre lettre ouverte au Président de la République publiée en première page de *L'Aurore* du 13 janvier 1898, Zola publie le 7 janvier une *Lettre ouverte à la France*. C'est un texte destiné à l'ensemble des citoyens, qui est repris en partie par la presse dans *L'Aurore* et *Le Siècle*. Zola en appelle à la France éternelle, la France généreuse des Lumières et de la Révolution, pour sortir le pays de sa torpeur et lutter contre la gangrène de l'antisémitisme. Par cette prise de position courageuse, Zola contribue à la naissance de la figure de l'intellectuel engagé. Ce dernier abandonne temporairement son domaine d'étude pour engager un combat moral dans l'arène politique.

Zola s'intéresse tardivement à l'Affaire Dreyfus. Néanmoins, le climat antisémite déclenché par la condamnation du capitaine suscite son indignation. Il publie le 16 mai 1896 dans *Le Figaro* un article « Pour les Juifs » dans lequel il vilipende ce climat « indigne de la France » qui s'est installé depuis trois ans.

Auguste Scheurer-Kestner, vice-président du Sénat, le convainc de l'innocence de Dreyfus lors d'un déjeuner le 13 novembre 1897 auquel assiste aussi maître Leblois, l'avocat du colonel Picquart. Zola sait qu'il doit agir. Il publie alors

trois articles dans *Le Figaro*, le 25 novembre, les 1<sup>er</sup> et 5 décembre. *Le Figaro* s'étant effrayé de l'audace de l'écrivain, Zola publie chez Fasquelle deux brochures, *Lettre à la jeunesse* publiée le 14 décembre et *Lettre à la France*.

On y trouve déjà ce qui deviendra la devise de son combat : « La vérité est en marche et rien ne l'arrêtera ». L'écrivain s'en prend aussi dans cette mince brochure à la presse populaire et antisémite qui quotidiennement déverse haine, mensonges et injures.

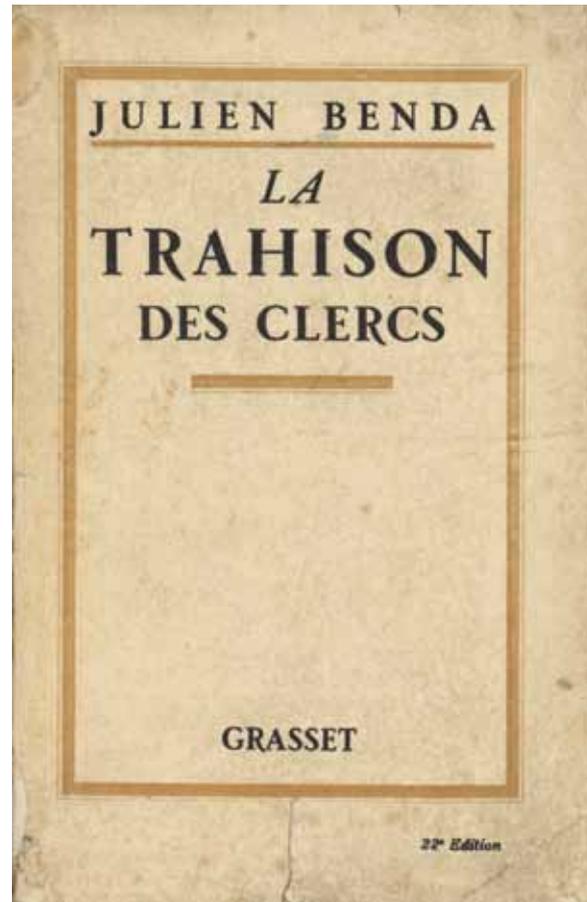
Zola perçoit derrière la défense de l'armée, le rêve inassouvi d'un « maître galonné<sup>81</sup> » :

« [France], était-ce vraiment ton armée que tu voulais défendre quand personne ne l'attaquait ? N'était-ce pas plutôt le sabre que tu avais le brusque besoin d'acclamer ? »

Le 10 janvier 1898, Esterhazy qui avait demandé à être jugé pour être lavé des accusations portées contre lui, est acquitté à l'unanimité par le tribunal militaire réuni à huis clos. Cet acquittement déchaîne la verve de Zola qui publie trois jours plus tard son célèbre « J'accuse... ». Le ton en une semaine est devenu plus pamphlétaire et plus véhément. Zola est outré. Ce combat pour la vérité et l'innocence va lui coûter cher.

81 - Selon l'expression d'Henri Mitterand, *Zola : l'honneur, 1893-1902*. Paris, 2002, tome III, p. 365 sq.

« À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle se produit un changement capital : les clercs se mettent à faire le jeu des passions politiques ; ceux qui formaient un frein au réalisme des peuples s'en font les stimulants. » (p. 55-56)



Julien Benda,  
***La trahison des clercs***  
Paris, Grasset, 1927. 306 p.  
Cote : BM Besançon 284.599

C'est l'ouvrage le plus célèbre de Julien Benda qui par son aura éclipsa tous les autres, le seul que la postérité ait retenu. Julien Benda est né en 1867 à Paris dans le milieu aisé de la bourgeoisie juive. Il meurt en 1956 à Fontenay-aux-Roses. Vivant d'abord de ses rentes, puis après de sa plume, Julien Benda consacre son temps à l'écriture.

Dreyfusard, républicain, attaché à l'héritage rationaliste des Lumières, Benda occupe une place particulière dans le paysage intellectuel de l'entre-deux guerres. En 1918 il publie *Belphégor : essai sur l'esthétique de la présente société française*. Il y dénonce déjà les ravages du sentimentalisme, du goût du flou, de l'imprécis qu'il rencontre aussi bien dans la prose de Barrès que dans la philosophie de Bergson.

Dans *La trahison des clercs*, Benda fustige les intellectuels qui abandonnent le domaine des idées et de la raison pour celui de la politique et particulièrement du maurrassisme. Il voit dans le retour en force des idées de « race », « sol », « nation »... une pollution par le vocabulaire des passions du discours politique. Et un danger pour la démocratie. Le discours de la raison ne peut selon lui avoir de prise sur ce qui s'éprouve, se

ressent comme le nationalisme, le militarisme, la xénophobie ou l'antisémitisme.

La fonction des intellectuels selon Benda est « de défendre les valeurs éternelles et désintéressées comme la justice et la raison ». Selon lui, cette classe trahit cet idéal au profit d'intérêts pratiques. La soumission des intellectuels aux enjeux pratiques et politiques sortant du champ de la raison, est la porte ouverte aux idéologies et aux mystiques régénératrices.

Les nouveaux clercs « exaltent l'attachement au particulier et flétrissent le sentiment de l'universel » ; ils « exaltent [aussi] l'attachement au pratique et flétrissent l'amour du spirituel ». Benda pressent que l'héritage des Lumières vacille devant les assauts du nationalisme et de l'anti-intellectualisme.

La publication du livre déclenche une violente polémique dans la presse de droite. *L'Action française* dans ses colonnes n'a de cesse de le railler sous le nom de « Rabbi Bendada » ou de « gnome étranger ». De nombreux exemplaires du livre sont vendus rapidement et l'ouvrage bénéficie de plus de 150 recensions critiques, témoignant de son impact public.

Paul Nizan

***Les chiens de garde***

Paris, 1932.

Cote : BM Besançon 341.140



« La bourgeoisie travaillant pour elle seule, exploitant pour elle seule, massacrant pour elle seule, il lui est nécessaire de faire croire qu'elle travaille, qu'elle exploite, qu'elle massacre pour le bien final de l'humanité. Elle doit faire croire qu'elle est juste et elle-même doit le croire. M. Michelin doit faire croire qu'il ne fabrique des pneus que pour donner du travail à des ouvriers qui mourraient sans lui. »

Paul Nizan<sup>82</sup> est un jeune normalien de 27 ans quand il publie cette attaque contre les philosophes officiels de son époque. Il attaque l'idéalisme bourgeois et critique la position de l'intellectuel officiel. L'universalité de la condition humaine est un prétexte idéologique pour ignorer les conditions réelles d'existence de la majorité des hommes, en particulier celles de la classe ouvrière.

Ce sont les philosophes de la Sorbonne et de sa jeunesse que Nizan fustige : Boutroux, Brunschvicg, Lachelier... Selon lui, et fidèle en ce sens-là au matérialisme dialectique du marxisme qu'il a alors embrassé, les enseignements philosophiques professés ne servent qu'à préserver et reproduire l'ordre social. La seule chose que ces philosophes idéalistes défendent au fond, ce n'est pas comme ils le pensent la dignité de l'homme mais l'ordre établi. Ce sont de bons chiens de garde, prêts à chasser et mordre les contestataires.

Paul Nizan est né à Tours en 1905 dans un milieu petit-bourgeois. Son père est ingénieur des chemins de fer. Élève brillant, il entre en hypokhâgne au lycée Louis-le-Grand où il se lie avec Jean-Paul Sartre. Il intègre en 1924 l'École normale supérieure. Un moment tenté par le royalisme et les Camelots du roi, il participe

82 - Pascal Ory, *Nizan : destin d'un révolté*. Bruxelles, 2005.

en 1925 au *Faisceau*, groupuscule fascisant de Georges Valois rapidement dissous. Entre 1926 et 1927, indécis, en proie aux doutes sur son engagement et le sens de son existence, il part à Aden, au Yémen, en tant que précepteur. Il en tire en 1931 un très beau texte, *Aden Arabie* dont la première phrase devient rapidement célèbre : « J'avais vingt ans. Je ne laisserai personne dire que c'est le plus bel âge de la vie. »

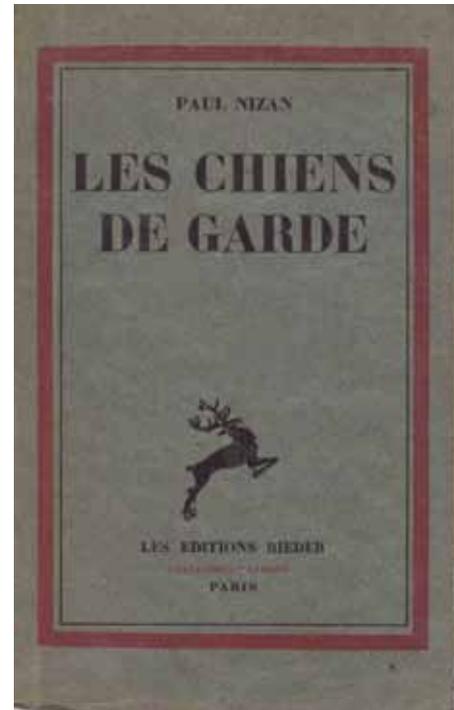
À son retour en France, il adhère au Parti communiste et obtient l'année suivante l'agrégation de philosophie. Il est nommé professeur de philosophie au lycée de Bourgen-Bresse. En 1932, il se présente aux élections législatives dans une circonscription de la Bresse en tant que candidat du Parti communiste. Il recueille 2.7% des voix.

*Les chiens de garde*, paru la même année, s'inscrit dans la droite ligne politique du Parti communiste. Le léninisme révolutionnaire considère les *sociaux-traitres* comme le principal ennemi du mouvement ouvrier. La dénonciation de « l'idéalisme bourgeois » est une manière de lutter contre le réformisme socialiste et les partis qui en sont l'émanation. Ce n'est que deux ans plus tard, en 1934, que le Komintern bouleverse sa position et élabore la stratégie des Fronts populaires.

En août 1939, Nizan rompt avec le Parti après la signature du pacte germano-soviétique. Ce n'est pas le retournement diplomatique de l'URSS qui est la cause de sa rupture, mais le manque de cynisme, selon lui, du Parti communiste français : « C'est précisément parce que j'ai pensé que les

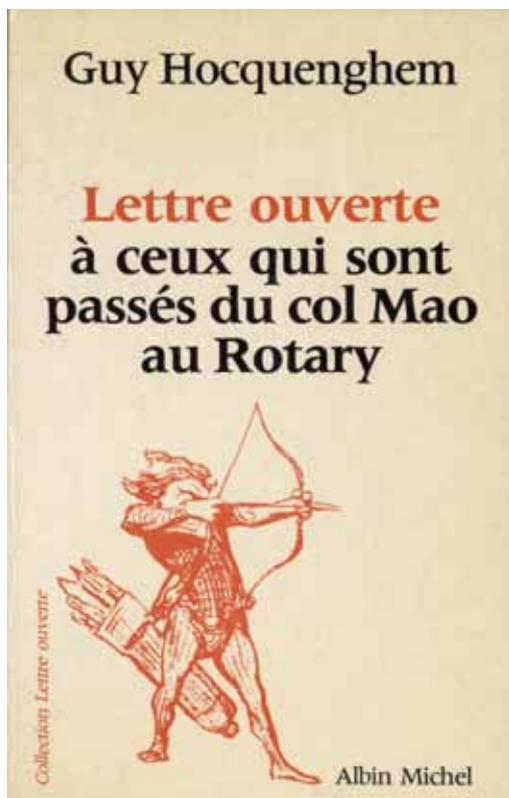
Communistes français ont manqué du cynisme politique nécessaire et du pouvoir politique de mensonge qu'il eût fallu pour tirer les bénéfices les plus grands d'une opération diplomatique dangereuse. Que n'ont-ils eu l'audace des Russes<sup>83</sup> ? »

Nizan est tué dans les premiers combats de la guerre, le 23 mai 1940.



83 - Lettre à sa femme, octobre 1939. Citée par Olivier Todd, *André Malraux une vie*. Paris, 2001, p. 296 et note n°23 p. 642

« Cher ex-contestataires,  
le retour de la droite ne vous  
rendra pas votre jeunesse.  
Mais c'est bien la gauche au  
pouvoir qui vous l'a fait perdre.  
Définitivement. (...) »



Guy Hocquenghem

***Lettre ouverte à ceux qui sont passés du col Mao au Rotary***

Paris, Albin Michel, 1986. 202 p. (collection Lettre ouverte)

Cote : BM Besançon 341.032

Ce pamphlet publié dans la collection *Lettre ouverte* est un réquisitoire sévère et sans concession contre les gauchistes renégats de 1968. Ils ont trahi les idéaux de leur jeunesse par opportunisme et carriérisme. Jeune normalien né en 1946, militant de la cause homosexuelle, Guy Hocquenghem s'engage activement dans les luttes politiques des années 1970. Il poursuit par ailleurs une carrière universitaire et mène en parallèle une activité d'écrivain. À partir de 1979, il collabore aussi au journal *Libération*.

L'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981 suscite la désillusion d'une partie des militants de gauche. Guy Hocquenghem fustige ceux qui ont profité de leur arrivée au pouvoir pour s'embourgeoiser tout en prétendant le contraire. L'auteur met en avant sa fidélité à ses engagements passés et son refus des compromissions.

« Cher ex-contestataires, le retour de la droite ne vous rendra pas votre jeunesse. Mais c'est bien la gauche au pouvoir qui vous l'a fait perdre. Définitivement. Ce fut sous Mitterrand que vous vous êtes « normalisés » ; et sous Fabius que vous avez viré votre cuti. Pour devenir les néo-bourgeois des années 1980, les maos-gachos-contestos

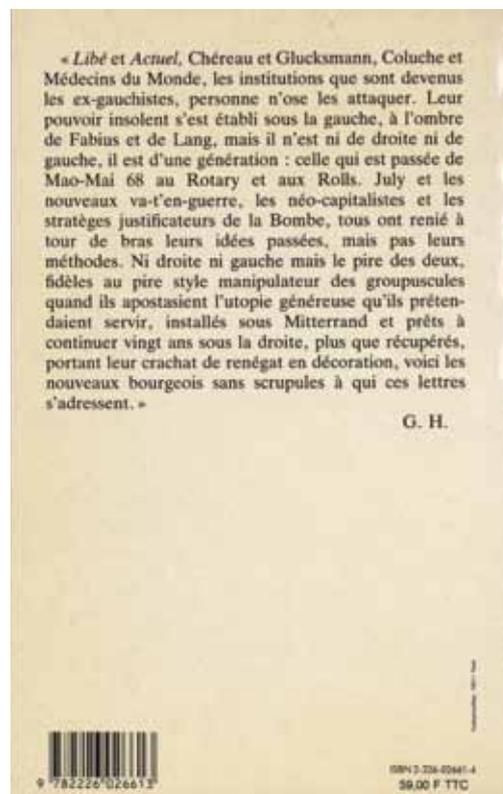
crachant sur leur passé ont profité de l'hypocrisie nationale que fut le pouvoir socialiste. Sous lui, ils s'installèrent dans tous les fromages. Plus que personne, ils s'en goinfrèrent. Deux reniements ainsi se sont alliés : celui des « ex » de Mai 68 devenus conseillers ministériels, patrons de choc ou nouveau guerriers en chambre, et celui du socialisme passé plus à droite que la droite. Votre apostasie servit d'aiguillon à celle de la gauche officielle. »

L'auteur s'adresse aussi nominalement à certains anciens amis comme Serge July ou Bernard-Henri Lévy pour dénoncer leur posture actuelle.

« Tout, chez toi [BHL], est imaginaire. Le supposé ex-gauchiste, première hypostase, ce personnage de révolutionnaire d'opérette que tu t'es inventé rétrospectivement de toutes pièces, comme faire-valoir de ton reniement, même toi tu sembles douter qu'il ait jamais existé. "Ce fameux *émoi de Mai*, auquel la légende veut que j'ai participé depuis ma chambre, entre un transistor et une carte d'état-major" (légende et état-major par toi inventé), écris-tu en préface à la réédition des *Indes rouges*. Et encore : "il y a beaucoup de faux, certes, dans la légende. Mais il y a un peu de vrai aussi. Et la vérité c'est que je n'ai pas été, en effet, un acteur majeur du mouvement..." Très curieux, ce vague, cette incertitude sur soi-même. Dites-moi ce que j'ai vécu, demandes-tu, car tu ne sembles pas le savoir toi-même. Brummell, devant les lacs italiens, demandait à son valet de chambre : "Est-ce ce paysage que j'aime ?" Ta seconde hypostase est aussi incertaine, falote. Le

néo-philosophe concocté sous Giscard pour rallier la droite s'est retrouvé socialo sous Mitterrand. La troisième, l'artiste insondable au regard hanté, le Radiguet trop vieux, le romancier truqueur, a la même indécision, la même artificialité. Comme si tu avais, au lieu d'une biographie, un fantôme de biographie, fait de morceaux empruntés, de clichés volés à trois vies différentes et célèbres du passé. »

Guy Hocquenghem meurt du sida à Paris en 1988, à l'âge de 41 ans.



Daniel Lindenberg

***Le rappel à l'ordre : enquête sur les nouveaux réactionnaires***

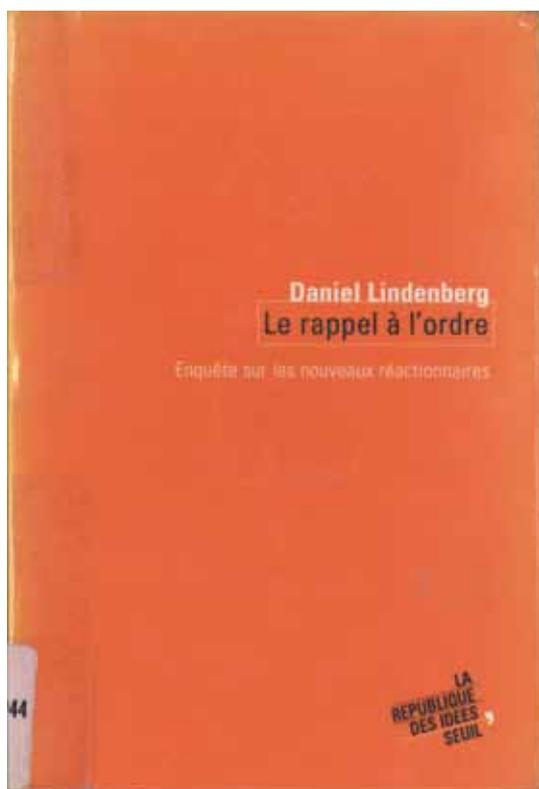
Paris, Seuil, 2002. 94 p.

Cote : BM Besançon 320.944 LIN

À sa publication, ce court texte a suscité la polémique. Il a tout du pamphlet, hors le ton, qui se veut sobre et mesuré : il est bref, incisif, et attaque nominalement des personnalités du monde intellectuel et littéraire français. L'auteur s'en prend aux intellectuels néo-conservateurs qui dénoncent la modernité, la culture de masse et la pensée progressiste des années 68. Pour Lindenberg c'est le retour d'une réaction qui ne dit pas son nom. En trois chapitres, l'auteur entreprend de démasquer les thèmes de ce retour à l'ordre.

Dans le premier, « La levée des tabous », Lindenberg s'attaque au procès fait à la notion d'égalité et de culture de masse. Ces thèmes sont au cœur de la dénonciation de la pensée 68. Dans le second chapitre, « Chemins de traverse », l'auteur cherche à comprendre comment cette levée des tabous a été rendu possible. Il distingue principalement trois motifs : la tentation intellectuelle permanente de la trahison des clercs telle que Benda l'avait déjà décrite, l'effondrement de la pensée marxiste et le passage à droite des intellectuels juifs, tant aux États-Unis qu'en France.

Dans le dernier chapitre, Lindenberg élabore une



analyse de ces attaques. Il y perçoit une défiance idéologique, faite d'ironie et de scepticisme, vis-à-vis de la démocratie et de ses idéaux.

Lindenberg associe dans sa dénonciation aussi bien des écrivains comme Maurice G. Dantec, Michel Houellebecq, Philippe Muray, que des philosophes comme Pierre Manent, Alain Finkielkraut, Marcel Gauchet, Luc Ferry, Alain Besançon, Jean-Claude Milner ou des historiens comme Pierre-André Taguieff et Shmuel Trigano.

Le reproche a été adressé à l'auteur de confondre « conservateur » et « réactionnaire », d'avancer par insinuations successives, et d'associer dans une même *liste noire* des gens dont l'œuvre et les pensées n'ont rien de comparables.

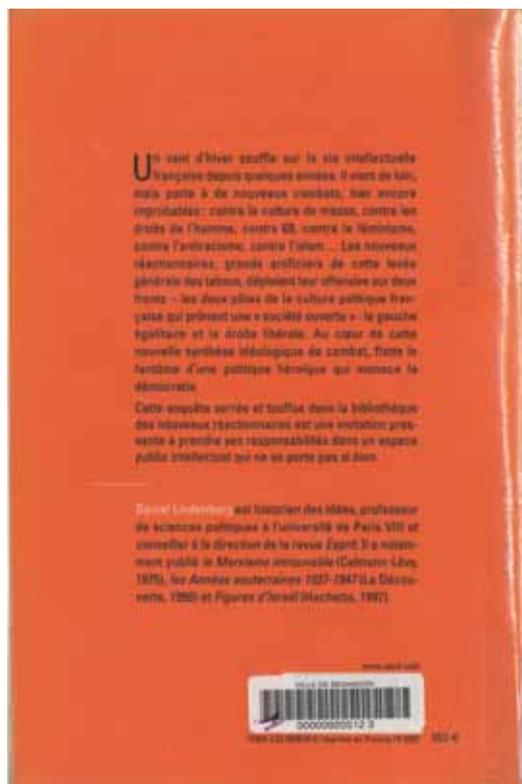
En réponse à cette mise en accusation, l'historien Pierre-André Taguieff publie en 2007, *Les contre-réactionnaires*<sup>84</sup>. Dans cette étude, Taguieff analyse la fabrication artificielle de cette catégorie des « nouveaux réactionnaires ». Il y voit une dérive du progressisme qui utilise les vieilles ficelles du terrorisme intellectuel stalinien et qui oblige les mis en cause à se défendre de ce qu'ils n'ont pas commis.

« J'appelle contre-réactionnaires ceux qui recourent au progressisme pour mettre en accusation leurs rivaux, leurs adversaires ou leurs ennemis, en vue de les disqualifier totalement, en commençant par les exclure de l'espace des débats légitimes.<sup>85</sup> »

Jacques-Alain Miller, en réponse aux attaques de

Lindenberg, publie de son côté une satire intitulée *Le neveu de Lacan*<sup>86</sup>.

Pour le philosophe Jean-Claude Michéa l'entreprise de Lindenberg vise à délégitimer toute remise en cause de l'économie de marché et de la mondialisation, en les assimilant à un retour aux idées de Charles Maurras.



84 - Pierre-André Taguieff. *Les contre-réactionnaires*. Paris, 2007.

85 - Pierre-André Taguieff. *Op. cit.* p. 11.

86 - Jacques-Alain Miller. *Le neveu de Lacan : satire*. Lagrasse, 2003.

# CONCLUSION

**L**e XIX<sup>e</sup> siècle serait-il l'âge d'or du pamphlet ? Le mot est là, l'interdiction aussi. Les deux existaient jadis. Ils reviennent dans les lois de presse. La passion pamphlétaire du siècle vient des passions politiques. Depuis la Révolution, tout change. La France s'essaye à tous les régimes. L'aventure continue et il y a de quoi faire et de quoi dire. À la question politique du meilleur des régimes se mêle la question sociale née du paupérisme industriel. Quel est donc le pouvoir le plus légitime, l'organisation sociale la plus juste ? Qui a raison ? Chaque parti rêve de refaire le monde, de chasser son usurpateur, le roi, l'empereur, la multitude, de rédiger la nouvelle constitution. Ce mouvement perpétuel ne pouvait qu'animer un débat passionné, que la censure ou les contraintes des lois de presse, libérales ou autoritaires, ne parvinrent pas à étouffer.

Napoléon tombé, la monarchie se restaure. Au roi de la synthèse, Louis XVIII, succède la nostalgie de Versailles, renversée par les barricades. La République n'est pas pour maintenant. Le cousin arrive, fils du régicide... un beau thème à pamphlet d'ailleurs. Les monarchies constitutionnelles essayent toutes les recettes, de la censure aux contraintes administratives, pour museler la presse. Dans l'hiver 1848, le règne bourgeois s'effondre. La république démocratique et sociale le

remplace, dominée par une assemblée monarchiste et présidée par un autre Bonaparte, qui ne tardera pas à rétablir l'Empire. De quoi agiter la verve pamphlétaire ! Puis, de la défaite de Sedan et du siège de Paris émergent l'épopée socialiste de la Commune et nouvelle République, un régime par dépit. Thiers pense qu'elle devrait arranger les modérés de tous les bord : elle est le gouvernement qui divise le moins.

Ayant fini par conquérir la Chambre, le Sénat et la présidence, les Républicains instaurent le régime libéral et modéré qu'on attendait depuis un siècle. Les élites ont appris le débat public. Le suffrage universel, tombé des barricades en 1848, a mûri pendant les vingt années de l'Empire. La scolarisation initiée par Guizot, étendue par Duruy et bientôt rendue obligatoire par Ferry, continue à introduire plus de raison dans l'esprit des citoyens. La France se pacifie. Les passions s'éducolorent. Les Orléanistes ont accepté la République. Les socialistes de la Commune sont en exil. La cause bonapartiste est morte à Sedan. Le légitimisme et son drapeau blanc fleurent bon la nostalgie. Bientôt les Catholiques rallieront le panache tricolore. Les Républicains sont rassurés. La République semble assurée. Et elle n'a pas peur du débat et de la confrontation des idées, puisqu'elle se construit ainsi.

C'est donc avec sérénité que peut être votée la loi du 29 juillet 1881, le régime le plus libéral donné à la presse. L'expression des opinions par voie de presse, de paroles ou d'imprimé quelconque est libre. Le système adopté est répressif et non pas préventif. Il

n'y aura pas de contrôle ou de dépôt préalable : tout repose sur la responsabilité de l'auteur. L'écrivain est libre de formuler sa pensée, comme il lui plaît et quand il lui plaît. Il n'est pas empêché d'écrire. Il répond des crimes commis par voie de presse. En effet, il n'y a pas de liberté sans limite, justifiée par l'intérêt général et le droit d'autrui. La loi de 1881 prévoit quelques délits de presse, des infractions d'opinion par la parole, l'écriture et la publication : la provocation aux crimes et délits (art. 23 et 25) ; les délits contre la chose publique comme l'offense au président de la République, l'outrage aux bonnes mœurs, la publication de fausses nouvelles (art. 25, 26, 27), les délits contre les personnes, la diffamation et l'injure (art. 29 à 35), et le régime spécial des délits par voie de presse contre les chefs d'État et agents diplomatiques étrangers (art. 36 et 37). Et pour garantir le caractère républicain de ces limites à la liberté de la presse, les délits seront déférés aux assises, devant le jury populaire représentant l'opinion publique.

La loi de 1881, parce qu'elle vise l'expression publique de la parole est très vite considérée comme le code de la presse. Elle doit cependant être complétée par les articles du code pénal relatifs à certains délits d'opinion. Les articles 222 à 227 punissent les outrages par paroles, écrits ou dessins, non rendus publics envers les dépositaires de l'autorité et de la fonction publique. Les entraves des particuliers contre l'exercice légal des cultes sont sanctionnées par les articles 260 à 264. En cette époque concordataire mâtinée de gallicanisme, et bientôt de combat laïc, l'expression politique des ministres des cultes est interdite :

les articles 201 à 206 condamnent leurs critiques, censures et provocations dirigées par paroles ou par écrits contre l'autorité publique. Enfin, les articles 419 et 430 punissent la diffusion de fausses nouvelles destinées à fausser le prix des denrées publiques. Existente encore les délits spéciaux des lois électorales comme les outrages envers les bureaux électoraux. Sinon, une quinzaine de délits d'opinion, accumulés depuis la loi de presse de 1819 sont abolis par la loi de 1881.

La République a posé un nouveau socle de granit aux institutions françaises : un régime très libéral de la presse. Les Républicains sont conscients que l'art de gouverner est difficile. Ils savent aussi que la critique est non seulement aisée, mais aussi nécessaire. Même incisive et violente, passionnée et pamphlétaire, la critique est permise, tant qu'elle respecte le cadre de la loi. Victimes des censures des régimes autoritaires, les Républicains concèdent une grande tolérance à leurs ennemis. Le silence et le mépris sont souvent les meilleures armes contre le pamphlet. Organisez des poursuites, et vous ferez de l'auteur et de sa cause des martyrs ! La loi de 1881 permet toute les audaces, et on ne poursuit qu'en cas de nécessité absolue.

Les Républicains ménagent leurs opposants. Plus le temps passe, plus le régime s'installe et s'enracine. Et lorsqu'elle est menacée, la République sait agir avec détermination. Elle traverse les tempêtes, le boulangisme, les affaires et les scandales, Panama, Dreyfus, les expulsions et la Séparation et leur lot de déchaînements de violences verbales, d'outrances et de haines. La République tient, elle est solide.

Les nostalgiques de l'Empire, de la monarchie et les amateurs d'aventures autoritaires sont efficacement combattus par les urnes et la question de confiance posée aux électeurs. Et lorsqu'au début des années 1890, la violence des bombes accompagne la violence des mots, la République, outre la répression policière, sait trouver la parade en limitant très républicainement la liberté de la presse : l'apologie des crimes de meurtre, de pillage, d'incendie ou de vol, ainsi que l'appel à la désobéissance ou la désertion, puis la propagande anarchiste, sont dorénavant sanctionnés par les lois « scélérates » du 12 décembre 1893 et du 28 juillet 1894. Existe-t-il un délit d'opinion lorsque cette opinion vise à détruire tout l'ordre social ? Donc, l'interdire n'est qu'une mesure de salut social et républicain. Par la suite, seule la guerre justifiera le retour à la censure, au nom de la défense de la patrie.

La politique est faite de hoquets, de crises, de dissidence et de violence. La répression des délits de presse ne s'use que si l'on s'en sert trop. L'État la manie avec parcimonie, mais efficacité. Une des lois scélérates permet de poursuivre les Communistes qui appellent les militaires à la désertion lors de la guerre du Rif dans les années 1920. La désertion n'est pas admissible. On sévit. Pour le reste, le débat est libre, malgré des excès dont on peine à prendre la mesure aujourd'hui. Les crises politiques et économiques des années 1930 réveillent les passions, de droite, de gauche et surtout des extrêmes. La République résiste, encore et toujours. Elle n'ose pas incriminer l'antisémitisme mais trouve une parade en punissant ceux qui excitent à

« la haine entre les habitants et les citoyens », par le décret-loi Marchandeaudeau (21 avril 1939).

Après la Seconde Guerre mondiale, l'ordre démocratique consacre plus que jamais les libertés, dont la liberté d'expression, tout en améliorant les protections individuelles. On ne sait alors que trop les résultats des excès de la parole. L'incitation à la haine, supprimée par Vichy, revient avec la légalité républicaine. L'antisémitisme n'est plus de mode. La nostalgie vichyste se fait discrète. C'est plutôt à gauche et à l'extrême gauche que les esprits et les écrits s'échauffent. Le rêve communiste se nourrit des critiques contre le capitalisme et la domination américaine. La dénonciation du colonialisme est tout aussi véhémement. Le pamphlet militant soutient les bonnes causes, dénonce la torture, les exactions policières et les complicités avec le grand capital. Mais, en période de guerres coloniales, les incitations à la violence et aux crimes contre l'exploitant justifient les poursuites. En 1958, le général est trop vieux pour imposer la dictature, mais assez jeune pour instaurer la monarchie républicaine. À nouveau monarque, nouveaux pamphlets, d'autant plus violents que l'indépendance algérienne a un parfum de trahison. Ainsi va la vie politique au temps du gaullisme triomphant. En Jean Cau, le général a son pamphlétaire, hommage du talent littéraire au talent politique. Il ne faut pas trop irriter le monarque, les fidèles veillent. Le monarchisme de la V<sup>e</sup> attisera toujours les plumes.

En ces temps de passions encore politiques, les nouvelles cachées de la cour, les secrets, les

complots, les haines cuites et recuites aiguïssent encore les bonnes et mauvaises plumes. Le pompidolisme a son affairisme. Giscard a son Afrique, ses chasses et ses diamants. Jean-Edern Hallier pourra encore vitupérer contre le dernier monarque François Mitterrand, son passé trouble, ses amitiés si particulières et sa vie occulte. L'alternance, la pacification des mœurs politiques, la fin de grands idéaux affadiront les passions politiques. Avec le temps, la veine pamphlétaire s'épuise. La société prise dans les rets des désillusions et du marasme économique perd l'appétit politique. Sauve qui peut, il n'y a plus des grandes causes. Dieu est mort, Marx aussi. Il n'y a que de petites manœuvres. La haine, même talentueuse, n'intéresse plus grand monde. Reste la calomnie, les rumeurs, la mesquinerie, le clapotis de la presse à scandale et des affaires qui finissent par lasser.

Comme il n'y a plus d'avenir radieux, reste le sombre passé. L'Histoire et ses leçons obsèdent l'homme occidental. Depuis la loi Pleven (1972), puis la loi Gayssot (1990) jusqu'à la loi Taubira (2001), le législateur institue de nouveaux totems mémoriels et de nouveaux tabous : la Shoah, l'esclavage, et l'Autre. Le politiquement correct et l'antiracisme officiel affadissent la pensée et la critique, même si ce n'est pas pour tout le monde : le rappeur peut avoir la haine de la France, pas le raciste. La loi confie aux minorités et aux associations la police de la pensée. Honni soit qui mal y pense. Chiens et chiennes de garde veillent et instrumentent les procès médiatiques, lorsqu'ils ne franchissent pas les marches des palais de justice.

Les plaidoiries ont remplacé les joutes politiques. Pourtant, à Strasbourg, la Cour européenne des droits de l'homme veille et interdit de plus en plus d'interdire la parole. Le délit d'offense aux chefs d'État étrangers a disparu en 2004. L'offense au président de la République, vestige de la loi de 1881, est supprimée en 2013. Le roi républicain est nu. Paradoxalement, la doxa individualiste libérale autorise la critique de tous les pouvoirs, mais pas celle de l'Autre, l'étranger, le réfugié.

Que la République était belle sous l'Empire ! Il est en de même du pamphlet. Qu'il était beau sous la censure ! L'âge d'or du pamphlet est derrière nous. Il se meurt de la mort des passions politiques, de la fin de l'imprimé et de la presse écrite. Ni la radio, ni la télévision ne lui sont propices. Restent alors les petites lucarnes de l'internet, où la haine – sans le talent – a fini par trouver refuge. Et sur le net, les foudres des fatwas sont plus acérées que celles de la loi pour châtier certains pamphlétaires bouffeurs d'imams et d'intolérance religieuse. En librairie ou dans les kiosques, le pamphlet a perdu de sa verve. Pire, il devient gentil. Il dénonce les méchants, la misère, l'injustice sociale... Il dégouline de bons sentiments, sans grand talent littéraire d'ailleurs. Rien de plus ennuyeux que la rébellion du bobo et du bien-pensant. L'Évangile serait presque le pamphlet de notre époque. Si leurs fantômes prenaient la plume ou le clavier, Daudet, Bloy, Céline, Cau, Edern-Hallier et les autres feraient un flop et finiraient au tribunal sans passionner ni mobiliser les foules. Leur talent et leurs causes ne sont plus les nôtres : le pamphlet est bien mort.



## **NON**

*Pamphlets, brûlots et autres textes polémiques.  
Choix de textes en langue française de la  
bibliothèque municipale de Besançon.*

Exposition du 17 septembre au 22 octobre 2016  
à la bibliothèque d'étude et de conservation,  
1 rue de la bibliothèque.

**Texte et notices :** Henry Ferreira Lopes

**Conclusion :** Renaud Bueb

**Relecture :** Marie-Claire Waille  
et Pierre-Emmanuel Guilleray

**Conception graphique :** Jean-François Devat,  
Direction Communication, Ville de Besançon

Impression : Ott imprimeurs

1 000 ex. Juin 2016



ISBN 978-2-906610-41-5

PAMPHLETS,  
BRÛLOTS ET AUTRES  
TEXTES POLÉMIQUES

**NON**

Choix  
de textes en  
langue française  
de la Bibliothèque  
municipale de  
Besançon

**EXPOSITION**

17 SEPT. > 22 OCT. 2016

BIBLIOTHÈQUE D'ÉTUDE ET DE  
CONSERVATION DE BESANÇON

1 RUE DE LA BIBLIOTHÈQUE

 **Besançon**